

ANNEE 1999
REPUBLIQUE DU SENEGAL
ASSEMBLEE NATIONALE
IX^{eme} LEGISLATURE
JOURNAL DES DEBATS
DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 1999
COMPTE RENDU IN-EXTENSO
Séance du Dimanche 14 Novembre 1999

SOMMAIRE

1- Membres du Gouvernement présents	2
2- Ouverture de la séance	2
3- Suspension de la Séance	91
4- Reprise de la Séance	92
5- Suspension de la Séance	143
6- Reprise de la Séance	144
7- Fin de la Séance	205

Secrétaires élus

Monsieur Modou DIAGNE Fada
Monsieur Socé NIANG
Monsieur Amadou Bator DIOP

Présidence de

Monsieur Yéro DEH
8^{ème} Vice-Président
Monsieur Madia DIOP
3^{ème} Vice-Président
Madame Mata SY DIALLO
2^{ème} Vice-Président

SEANCE PLENIERE DU DIMANCHE 14 NOVEMBRE 1999
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

(La Séance est ouverte à 10 h)

-1-

Membres du Gouvernement Présents

Sont au banc du Gouvernement :

Monsieur Iba GUEYE, Ministre de la Jeunesse et des Sports,
 Monsieur Abdoulaye Elimane KANE, Ministre de la Culture,
 Monsieur Magued DIOUF, Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Industrie,
 Madame Aïssata Niang NDIAYE, Ministre délégué, chargé du Budget et
 Monsieur Papa Babacar MBAYE, Ministre délégué, chargé des Relations avec
 les Assemblées.

-2-

Ouverture de la Séance

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mesdames, Messieurs,

La séance est ouverte.

L'ordre du jour appelle l'examen du projet de budget du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Je vous prie de vous reporter à la page 45. Avant de donner la parole au rapporteur, je voudrais m'adresser au Ministre de la Jeunesse et des Sports. Monsieur le Ministre, nous avons suivi avec beaucoup d'attention et un intérêt soutenu le déroulement de la dernière coupe d'Afrique de basket des clubs champions féminins que vient d'abriter notre pays. Nous saisissons cette occasion pour saluer et nous réjouir la victoire de Dakar Université club le DUC qui gagnait avec brio le trophée continental. Applaudissement. Le DUC en remportant pour la troisième fois le titre continental honore en particulier le basket-ball de notre pays et le sport sénégalais en général. Le Président Cheikh CISSOKHO, au nom de tous les députés vous prie, Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports, de transmettre aux joueuses, à l'encadrement technique et administratif du DUC les félicitations et les encouragements de l'Assemblée Nationale. Je vous remercie. Applaudissements.

La parole est à Monsieur Ibrahima FALL, Rapporteur général, à Alioune DIOP de la Commission des Finances, de l'Économie et du Plan.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR

Monsieur le Président,
Madame, Messieurs les Ministres,
Chers Collègues,

Le projet de budget du Ministère de la Jeunesse et des Sports a été arrêté à 3 491 771 000 contre 3 541 520 000 pour la gestion 1999, soit une baisse de 19 749 000 un valeur absolue et 0,56 % un valeur relative. Par nature de dépenses, il se décompose ainsi qu'il suit :

CHAPITRE 521 : PERSONNEL

Les crédits sont arrêtés à 1 490 467 000 francs contre 2 206 096 000 pour 1999 soit une baisse de 715 629 000 en valeur absolue et - 32,44 % en valeur relative. Cette baisse des crédits est due à l'affectation au Ministère de l'Éducation des enseignants d'éducation physique et sportive en activité dans les classes.

CHAPITRE 522 : MATERIEL

Les crédits sont arrêtés à 1 833 815 000 contre 1 237 935 000 pour la gestion 1999, soit une hausse de 595 880 000 en valeur absolue et + 48,13 % en valeur relative. Cette augmentation due à une mesure nouvelle de 595 880 000 est destinée à prendre en charge une meilleure participation de nos sportifs aux compétitions internationales (notamment la CAN et Sydney 2000), le fonctionnement du collège des espoirs et celui des infrastructures sportives.

CHAPITRE 523 : ENTRETIEN

Les crédits passent de 43 489 000 F CFA un 1999 à 143 489 000 000 F CFA pour la gestion 2000, soit une hausse de 100 000 000 en valeur absolue et 229,94 % en valeur relative. Cette mesure nouvelle de 100 millions est destinée pour moitié à l'entretien du stade de l'Amitié et pour moitié à l'entretien des autres installations sportives de l'Etat.

CHAPITRE 524 TRANSFERT

Les crédits n'ont pas subi d'évolution entre 1999 et la gestion 2000, ils restent constants à 24 000 000 F CFA. La commission a entendu le rapport lu au nom de la commission de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs sur les débats qui ont

eu lieu au sein de la commission technique spécialisée.

Après audition de ce rapport, vos commissaires ont posé un certain nombre de questions et ont, entre autres, fait des suggestions et des recommandations sur différents points et le débat a tourné autour des points suivants

- la querelle périodique entre Sénégalais au niveau des instances sportives internationales (CAF) . y a-t-il un mécanisme d'information pour éviter que des sommités sénégalaises, dans le domaine sportif, s'opposent ?
- le financement du sport ;
- le service civique national ;
- les moyens financiers générés par le mouvement navétane ;
- les subventions octroyées à ce mouvement et le problème de la mobilisation et de la gestion du fonds d'aide ;
- le financement du sport de haut niveau et le développement des écoles de sports pour les clubs ;
- la relation entre le Mouvement navétane et l'UASSU et les clubs ;
- la qualification de l'équipe nationale à la CAN 2000. Vos commissaires ont beaucoup félicité et encouragé le Ministre et ses collaborateurs et souhaitent une mobilisation générale de la population pour soutenir les Lions du Sénégal ;
- mobiliser, en conséquence, des moyens énergiques et financiers à l'image de Cuire 86 ;
- l'aménagement du complexes sportifs au niveau des chefs-lieux d'arrondissement avant l'an 2000, notamment les aires de jeux de Goudiry et de Kidira ;
- le Projet A.S.C. Emploi : avec le transfert de compétences dans le cadre de la régionalisation, vos commissaires s'étonnent que les projets A.C.S. Emploi soient gérés par une structure de pilotage nationale. Les régions sont dotées d'instruments aptes à sélectionner et piloter lesdits projets (Conseil régional) ;
- Sur la gestion des écoles de football, vos commissaires aimeraient savoir le type de contrat entre le Gouvernement et les écoles de football ;
- Sur la réhabilitation de stades régionaux ;
- Sur le protocole, la place et le rang du parlementaire à l'occasion de grandes manifestations sportives surtout à la loge officielle. Les commissaires souhaiteraient que les parlementaires soient respectés à l'image de l'institution parlementaire et du rang protocolaire du Président de

l'Assemblée qu'ils représentent.

Après les questions de vos commissaires, Monsieur le Ministre a remercié les Députés de leurs félicitations, encouragements, soutien et suggestions qui, dit-il, produisent chaque jour des résultats positifs dans l'intérêt de la Jeunesse et du Sport.

Dans ses réponses, le Ministre dira concernant le problème protocolaire, la place et le rang des parlementaires a l'occasion des manifestations sportives que son département et celui des Affaires étrangères ont toujours mis les représentants du peuple à la place qui leur revient. Mais parfois, selon leur propre volonté, ils changent de place comme cela a été le cas lors de la finale de la Coupe nationale. Il a profité de l'occasion pour remercier l'Institution parlementaire et son Président pour le soutien inestimable au football sénégalais.

Pour la rénovation et la réhabilitation des stades régionaux, des mesures sont prises pour la réfection du stade régional de Ziguinchor, Aline Sitoé DIATTA, Alboury NDIAYE de Louga et Lamine GUEYE de Kaolack.

Le stade Demba DIOP a été réceptionné tout récemment et pour les stades régionaux de Diourbel, Louga, Tamba, ces dispositions sont prises pour leur entretien. C'est pour faire couvrir ces charges que le budget relatif à l'entretien des stades a évolué en hausse pour l'an 2000.

Pour les projets A.S.C. Emploi, le Ministre rappellera vos commissaires la représentation de la base (collectivités décentralisées, rurales) au comité de pilotage national. D'ailleurs, son objectif est de pouvoir financer des micro-projets de 2 500 000 F CFA au moins dans chaque communauté rurale. Une note explicative sera adressée, si nécessaire, aux députés.

Pour les écoles de football, le Ministre dira que les initiatives sont encore privées et a surtout parlé des performances de l'école d'Aldo Gentina et du collège de Thiès.

En ce qui concerne la fuite de nos talents, il dira que c'est une règle, aucun pays n'y échappe et a cité le cas de l'équipe de France dont tous les joueurs évoluent dans des clubs étrangers. L'essentiel est que les joueurs puissent répondre à temps à l'appel de la patrie.

Pour la CAN, le Ministre insistera sur les moyens financiers importants dégagés par l'Etat et appréciera positivement le rôle des sponsors.

En ce qui concerne les infrastructures sportives de Goudiry et de Kidira, les travaux vont démarrer sous peu de temps.

Revenant au projet A.C.S. Emploi, le Ministre dira qu'au-delà de la représentativité des collectivités locales au sein du comité de pilotage national, il pense qu'elles doivent aussi pouvoir apporter une contribution.

Pour la promotion de la petite catégorie, le Ministre insistera sur les rapports entre le Mouvement navétane et les clubs. Il dira que la plupart des joueurs qui évoluent dans les clubs proviennent du Mouvement navétane. Il dira toujours dans ce sens que son département, dans le cadre de la réforme du football décalée jusqu'en l'an 2000, étudiera tous les paramètres qui permettront un bon fonctionnement des clubs.

86 millions de subventions aux clubs sont faites pour mieux encadrer les petites catégories. C'est une façon d'obliger les responsables des clubs à prendre en compte cette petite catégorie.

Le Ministre dira, enfin, sur ce chapitre de la relance du football, qu'une cellule d'animation et de développement sera fonctionnelle dans chaque département.

Pour les ressources, le Ministre évoquera les ressources financières obtenues dont 100 millions de Alizé, de la FIFA 600 millions et d'Excellence 150 millions destinés aux clubs. Il se félicitera des dispositions prises par l'Etat pour la relance du football et affirme que son département aidera à la mobilisation du maximum de sponsors.

Pour le Mouvement navétane, il dira que c'est un mouvement autonome, organisé qui génère effectivement beaucoup de moyens financiers. Malgré cela, dira-t-il, l'Etat a des problèmes pour récupérer les contributions de ce mouvement destinées au fonds d'aide.

Concernant le service civique national, il dira que ce nouveau service dépend de la Primature ; mais il affirmera que déjà 600 volontaires devaient être recrutés incessamment pour la phase de démarrage.

Pour la candidature des Sénégalais dans les instances sportives internationales, le Ministre a expliqué longuement les péripéties de la candidature de Monsieur SECK. Il dira que ni l'Etat, ni la Fédération n'avaient donné leur accord d'autant plus qu'ils ont été informés très tardivement. Il existe un problème de cohésion au niveau de la Fédération sénégalaise de football et le Ministre souhaite à ce niveau des retrouvailles et une bonne entente.

Il en a profité pour saluer le bon esprit qui prévaut au niveau des instances du basket sénégalais, ce qui s'est traduit d'ailleurs par leur réussite sur le plan international.

Satisfaits des réponses du Ministre, les membres de la commission ont voté à l'unanimité le projet de budget 2000 du Ministère de la Jeunesse et des Sports et vous demandent d'en faire autant, s'il ne soulève pas d'objection majeure de votre part.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Rapporteur.

Monsieur le Ministre avez vous des observations sur le rapport ?

MONSIEUR LE MINISTRE

Merci beaucoup Monsieur le Président.

Monsieur le Président à la page 48 il faut ajouter « pour la réfection du stade régional de Ziguinchor, Alioune Siteo DIATTA, Alboury NDIAYE de Louga, le stade Lamine GUEYE de Kaolack » dans le cadre donc du programme de rénovation et de réhabilitation des stades régionaux. Il est envisagé pour l'année 2000 la rénovation d'Alioune Siteo DIATTA, Alboury NDIAYE de Louga et Lamine GUEYE de Kaolack. Etant entendu que le stade de Thiès et celui de Diourbel sont actuellement en réfection. A la page 49, pour les ressources, donc avant dernier paragraphe, le Ministre évoquera les ressources financières obtenues dont 100 millions de Alizé au lieu de 150 millions. De la FIFA 600 millions c'est bien ça et d'excellence 150 millions, voilà donc Monsieur le Président les rectificatifs que je voulais apporté.

Je vous remercie.

Monsieur le Président.

Je vous remercie Monsieur le Ministre.

Sur le rapport excusez-moi, avez-vous des observations ?
Je vous donne la parole, Messieurs les députés.

Messieurs : Moustapha Cissé LO
Famara SARR
Mamadou DIOUF
Oumar NDIAYE
Mamadou AMAR
Lansana KABA

Je vous remercie.

Le député Moustapha LO a la parole sur le rapport.

Monsieur Moustapha LO

Merci Monsieur le Président.

A la page 46, 6^{ème} paragraphe, je voudrais des éclaircissements, parce que je n'ai pas une bonne visibilité de la lecture du texte, la querelle période entre sénégalais au niveau des instances sportives internationales et on met entre parenthèse CAN, ça il faudrait que le rapport nous explique un peu parce que on n'a pas une bonne lecture CANNE entre parenthèse qu'est ce que cela veut dire ici.

Deuxième problème, on a mis aussi des sommités sénégalais, je pense que comité peut-être, d'accord.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président.

Merci Monsieur le député.

Le député Famara SARR, a la parole.

Monsieur Famara SARR

Merci Monsieur le Président.

C'est à la page 45, chapitre 522 matériel, je ne sais pas si je n'ai pas fait une mauvaise lecture, je lis les crédits sont arrêtés à 1.833.815 fr. contre 1.237.935 fr. pour la gestion 1999, c'est bien ça, excusez moi, autant pour moi.

Monsieur le Président.

Je vous remercie.

Je donne la parole au député Modou AMAR.

MONSIEUR MODOU AMAR

Monsieur le Président, ma question s'adresse plutôt au Ministre du Budget. Je vois que la mesure nouvelle concernant le soutien aux compétiteurs internationaux est logée dans le chapitre Matériel. Merci.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci. Vous aurez l'explication.
Le Député Lansana KABA

MONSIEUR LANSANA KABA

Monsieur le Président, c'est à la page 48, paragraphes 2 et 3.
Monsieur le Ministre vient de dire qu'il faut ajouter parmi les stades à rénover et à réhabiliter : Louga et Kaolack.

Le paragraphe suivant on parle encore de Louga et Tamba. J'aimerais savoir quelle est la bonne compréhension.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.
Je donne la parole à Monsieur le Ministre pour répondre à ces questions.

MONSIEUR LE MINISTRE

Merci Monsieur le Président.
Donc pour le Député Moustapha Cisse LO, il s'agit bien de CAF, la Confédération Africaine de Football et non de la CAN.

Pour le Député Lansana KABA, il a raison c'est pourquoi tout à l'heure, je me suis répété. Pour le stade de Diourbel, présentement il est en réfection. Le stade de Louga est programmé pour 2000, le stade de Tamba n'a pas été évoqué. Le stade de Tamba, la question m'a été posée la dernière fois. J'ai dit que pour le stade de Tamba, pour le stade de Mbour et Kolda, le gouvernement par l'entremise de l'AGETIP, a fait ce qu'il avait à faire. Cela a été réfectionné, il y avait une partie qui devrait être faite par les communes, notamment la commune de Tamba, de Mbour et de Kolda, c'est de cela qu'il s'agit. Donc Diourbel, Louga et Tamba. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Ministre.

Je vais donner la parole à Madame le Ministre du Budget.

MADAME LE MINISTRE DU BUDGET

Je vous remercie Monsieur le Président.

Il s'agit bien de l'article 8250 – Compétitions internationales. Donc dans le chapitre Matériel du Ministère de la Jeunesse et des Sports, ce n'est pas une subvention.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Madame le Ministre.

Je crois que tout le monde est satisfait.

Donc, la discussion générale est ouverte.

Voici la liste des orateurs :

CHEIKH SADIBOU FALL
 MOUSTAPHA CISSE LO
 MOMAR NDIAYE
 MODOU DIAGNE
 LANSANA KABA
 BOCAR SEDIKH KANE
 FAMARA SARR
 MAMADOU DIOUF
 EL HADJ BARA SECK
 MADIOR DIOUF
 ABDOU AZIZ DIAGNE
 SOCE FALL
 MAMADOU NDIAYE
 CHEIKH SECK
 ALE LO
 PAPE BIRAM NDIAYE
 MALAMINE DIEME
 SANOU DIONE
 MODOU AMAR
 MAMADOU DIOP
 SERIGNE MBAYE THIAM
 OUMAR JOE MBAYE
 CHEIKH SECK

MANSOUR TAMBEDOU
SALIOU FALL
THIEDEL DIALLO

Donc chaque orateur aura 5 minutes . je vais passer la parole au député Cheikh Sadibou FALL, premier orateur.

MONSIEUR CHEIKH SADIBOU FALL

Je vous remercie Monsieur le Président,

Monsieur le Président je ne vais pas être long, je voudrais comme vous l'avez fait tout l'heure, profiter de cette tribune pour féliciter le Ministre des sports. Je ne suis pas coutumier du fait c'est vrai, pour la victoire remporter Dimanche dernier par l'équipe du DUC. Je le fais à un double titre d'abord en tant que membre de la représentation nationale, mais en tant que aussi Maire d'Arrondissement de Fann-point E et comme tout le monde le sait, le DUC est l'équipe de l'Université et l'université par le hasard des choses se trouve dans mon territoire communale.

Donc je ne pouvais pas vraiment ne pas marquer cet événement malheureusement j'ai pas pu suivre le déroulement de toutes les compétitions étant à l'extérieur à l'époque, mais pu suivre avec beaucoup d'intérêt et avec beaucoup de passion à la télévision malheureusement la victoire du DUC lors de son dernier match et je voudrais au nom des populations de la Commune de Fann-point E vous témoigner de notre reconnaissance et vous demander de transmettre nos félicitations et nos encouragements à l'ensemble de l'équipe aux techniciens vraiment pour cette belle victoire que nous saluons et que nous sommes de tout cœur avec eux pour les compétitions futures.

Je voudrais aussi profiter de l'occasion parce que je n'ai pas eu l'occasion de le faire pour féliciter l'équipe nationale de football qui s'est qualifiée malgré les péripéties que nous avons vécues avec elle de manière fort brillante pour la compétition de la CAN et mes encouragements pour les futurs qui les attendent.

Je voudrais néanmoins à ce niveau poser deux petits problèmes si vous le permettez Monsieur le Président de l'assemblée nationale, Madame le Ministre du budget

Concernant le basket, j'ai deux préoccupations à ce niveau. C'est le niveau de performance de basket masculin. Lors des derniers jours de Brazzaville contrairement à ce que font les filles, j'ai le sentiment que nos garçons sont en

train de piquer de la tête et il serait bon, je ne sais pas quelle est la raison, est-ce qu'un problème d'encadrement ? Est-ce qu'un problème de mobilisation ? Est-ce qu'un problème de compétiteur ? Mais en tout état de cause il est constant de constater que le basket masculin ne va pas. Il serait temps que vous preniez des mesures pour redresser cette situation.

Concernant, je voudrais aussi vous demander, comme vous le constatez, le basket est arrivé à un top niveau, en tout cas en ce qui concerne les filles. Et nous sommes en train de plafonner. Est-ce que nous allons rester à ce stade ? Est-ce qu'il ne serait bon que pour effectivement augmenter nos performances et atteindre l'élite mondiale que nous sortions de ce carton des compétitions interafricaines et que nous trouvions d'autres adversaires au-delà des frontières africaines pour promouvoir notre basket et le ramener au niveau mondial ?

Ceci étant dit le temps imparti ne me permettra de dire ce que j'ai à dire concernant ces sports. Mais je voudrais quand même vous poser un problème concernant la piscine olympique. La piscine olympique qui se trouve aussi heureusement sur un territoire communal. Les populations me posent souvent la question de savoir quel est le statut de cette piscine. Depuis deux ans on est en train de construire une piscine sur ce qui est appelé communément le Tour de l'œuf, l'élite du Point E. Heureusement et comme la loi le dit, la loi sur la décentralisation, si nous ne sommes pas mettre d'œuvre sur certaines réalisations, nous avons droit à l'information là-dessus. Moi j'ai écrit à Monsieur Moustapha DIAGNE et demander à l'époque il était secrétaire général du Gouvernement, d'information sur les infrastructures pour moi-même pouvoir informer mes administrés mais jusqu'à présent je n'ai aucune information sur les tenants et les aboutissants d'un tel projet. Si vous avez la maîtrise du dossier de pouvoir nous les communiquer pour que nous puissions en informer nos populations qui ont droit à cela.

La troisième que je voulais poser c'est pour un sport qui est considéré comme étant un sport, c'est le tennis. Il y a un problème qui se pose à ce niveau. Aujourd'hui on a du mal à faire avancer la relève au niveau du tennis. La performance et le travail remarquable qui est effectué par les dirigeants de la fédération et Moustapha NDIAYE qui est l'actuel Président de la fédération, je pense sincèrement qu'il serait bon que le ministère de la jeunesse et des sports s'implique en dotant de moyens suffisants cette structure pour qu'effectivement parce que ce sont des structures qui nous ont valu la satisfaction dans le temps. Il semblait à l'époque qu'on a jusqu'à subventionner une fédération qui ne comprenait qu'une seule personne, c'est la fédération de ski, est-ce qu'il serait bon que votre ministère fasse quelque chose pour aider le tennis et la promotion de sport. C'est ce que je voulais dire en attendant.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président

Je vous remercie.

Je donne la parole au député Moustapha Cissé LO.

Monsieur Moustapha Cissé LO

Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des loisirs,
Madame le Ministre du budget,

Mes chers Collègues, permettez-moi de remercier, très sincèrement, Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports pour le travail remarquable qu'il est en train d'abattre à la tête de cet important département ministériel qui est très sollicité surtout par la couche la plus exigeante de la société : les jeunes. Mais, sachez que Monsieur le Président de la République, son excellence Abdou DIOUF ne s'est pas trompée en portant son choix sur un homme militant du sport et qui s'acquitte honorablement de la mission qui lui est assignée. Je vous encourage, Monsieur le Ministre, à persévérer dans cette voie, celle-là que vous avez empruntée est la bonne.

Ceci étant dit, je m'associe aux félicitations et aux encouragements formulés à l'endroit de l'équipe nationale de football pour sa brillante qualification à la CAN 2000 et féliciter, en même temps, les duchesses qui viennent d'enlever, avec brio, la coupe d'Afrique des clubs champions. Votre volonté, Monsieur le Ministre, a permis un redéploiement du sport, une année durant, des performances sur l'athlétisme, le basket même la lutte qui a vu une promotion parce que des tickets importants cette année sont gagnés par des lutteurs. Et de par-là je peux demander est-ce que vous n'envisagez pas de rendre la lutte sénégalaise une lutte professionnelle, parce qu'au grand bonheur des lutteurs. Et je pose une question sur la politique de relance du football.

Monsieur le Ministre, cette question a été posée l'année dernière et l'échéance de l'an 2000 était retenue. Est-ce que toutes les dispositions sont prises et les mesures d'accompagnement cernées pour entrer dans cette phase attendue par la jeunesse sénégalaise ? Pour les plateaux multifonctionnels, les populations vous félicitent. Un travail extraordinaire a été fait. Mais Monsieur le Ministre, j'ai des inquiétudes et j'ai des suggestions à faire à ce titre. Des plateaux multifonctionnels ont été construits dans les zones rurales, et à ce jour je voudrais vous poser la question est-ce que une évaluation a été faite pour voir si, effectivement, elle répond à l'aspiration des zones rurales. Parce qu'à ce sujet mes inquiétudes c'est quoi ? Le basket, l'handballs et le volley-ball méritent des encadrements et des encadreur.

Donc si ces encadrements n'accompagnent pas le projet bien que ce projet soit extraordinaire cela peut poser des problèmes. Ca risque d'être des plateaux pour les

moutons et autres choses. Donc, il faudrait revoir ce problème et de là je suggère que si les financements prévus pour ces plateaux fonctionnels puissent être destinés au football, ce sera une très bonne chose.

Le troisième problème c'est la cellule d'appui aux initiatives locales pilotées par le gouverneur. Ça avait vu le jour. C'est une bonne initiative. C'est installé mais cela ne fonctionne. Donc, je pense qu'une sensibilisation avait été envisagée au niveau du Ministère, ce sera très bon pour les zones rurales parce que je pense bien que le projet ait été initié par le Président de la République et visait à 70 % les zones rurales.

Ma question-là c'est, Monsieur le Ministre, j'ai vu que la première phase test de ce projet ASC a vu 10 ASC en tout cas dans la région de Diourbel que je connais, mais mes inquiétudes c'est que de ces 10 ASC les zones rurales ne sont pas servies. En ma connaissance, je voudrais des explications et si c'est exactement le cas est-ce que vous envisagez faire un rattrapage pour la deuxième phase. C'était mes préoccupations mais je reviens pour vous féliciter, vous encourager et en tout cas vous soutenir sur le combat que vous menez et je suis sûr que vous allez réussir ce combat parce que vous êtes courageux.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le député.

Je vais donner la parole au député Oumar NDIAYE.

MONSIEUR LE DEPUTE OUMAR NDIAYE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Madame, Monsieur le Ministre,

Chers Collègues,

Je prends la parole pour remercier vos collaborateurs qui nous ont proposé ce document qui a été proposé au niveau maintenant des commissions techniques. Tout le monde était d'accord que vous avez proposé un document qui était vraiment clair et net ; cela a été très bien fait, vous avez été félicité par l'ensemble des commissaires au niveau de cette commission.

Monsieur le Ministre, je vous remercie et vous encourage. Car tout à l'heure, le Président a cité quelques réussites. Quelque part maintenant du financement du sport, le service civique national, les moyens financiers par mouvements navétanes, la qualification de l'équipe nationale à la CAN 2000, c'est une réussite. Notamment nous demandons que cette réussite continue.

Monsieur le Ministre, c'est très difficile au niveau national, là où les jeunes occupent une place importante, qu'on prenne un jeune pour le nommer ministre de la Jeunesse et des Sports, jusqu'à présent on sait que vous avez réussi. Donc cette réussite, nous demandons que nos prières nous accompagne, pour que vous réussissiez d'avantage au niveau national et au niveau international. C'est tout ce que j'avais à dire. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le député, surtout pour votre concision. Je passe la parole à Monsieur le député Mamadou DIAGNE.

MONSIEUR MAMADOU DIAGNE

Je vous remercie Monsieur le Président.
Monsieur le Ministre,
Madame le Ministre,

Je voudrais intervenir autour de trois problèmes, et si le temps me le permet, j'en ajouterais un quatrième problème. Je commencerais d'abord par les problèmes que rencontrent les jeunes de Darou Mousty, ce n'est pas pour ignorer les efforts qui sont déjà faits, pour participer à la résolution de ces problèmes, mais Monsieur le Ministre, vous savez qu'il y a un grand problème à Darou Mousty.

Voilà une cité religieuse. Nous qui sommes là-bas et qui habitons là-bas, nous tenons à sauvegarder cela, pour que Darou Mousty reste une cité religieuse, une cité bénie, et de l'autre côté, il y a les jeunes qui sont des jeunes comme tous les autres jeunes, et qui souhaitent eux aussi s'épanouir.

Et il faudrait bien qu'on essaie de réconcilier ces deux aspects au niveau de Darou Mousty et cela apparemment pose problème. Nous vous avons proposé au niveau de la commission technique l'édification d'une maison des jeunes ou d'un complexe culturel, le nom importe peu, mais l'essentiel c'est qu'on puisse avoir une maison où il est possible pour les jeunes de mener leurs activités, de faire parfois même des représentations théâtrales, et qui ne gêneraient pas la vie spirituelle, qui ne gênerait pas en tout cas les adultes ou les autres composantes de Daramousti qui sont eux peut-être préoccupés par autre chose ce qui est tout à fait normale. Et nous avons pensé le fait de déplacer l'actuel foyer des jeunes qui se trouvent centre de Daramousti à quelques kilomètres sur la route de Kébémér ou sur la route de Touba, nous permettrait en tout cas de régler ce problème. Parce que tantôt les gens perdent un peu les yeux et permettent aux jeunes de mener leurs activités, tantôt on envoie la gendarmerie pour procéder à

des saisis etc. Je crois que cette ambiance il faut bien qu'on essaie de lui trouver une solution. Vous connaissez bien la zone et je crois qu'il ne faut difficile de vous sensibiliser sur cette question.

Le deuxième problème que je voudrais évoquer c'est la semaine nationale de la jeunesse. Chaque année je l'évoque. Chaque année je reçois peut-être les mêmes réponses, mais cela ne m'empêche pas de continuer à persister que ce n'est pas la même formule. La semaine nationale de la jeunesse rassemble énormément de jeune, Donc pose des problèmes organisationnels certains et je ne crois pas les résultats attendus. En tout cas les résultats espérés sont obtenus. Si on se refait à l'attitude des jeunes quand le Premier Ministre est venu présider la cérémonie d'ouverture, on va bien qu'il y a quelque chose qu'il faudra revoir dans l'organisation même. Si tel n'était pas le cas, je ne crois pas que l'ensemble des jeunes en tout cas des 10 régions du pays puisse qu'à même réserver un accueil à leur manière au chef du Gouvernement.

Je crois que moi je milite en tout cas pour les jumelages inter-régionaux. Et là on se refait un peu sur une expérience que nous même nous avons reçu entre les jeunes de Daramousti, Guéoul, Koki, Sakal. Ca fait presque 10 ans qu'il existe un jumelage quadripartite entre les jeunes de ces différentes localités. Et je crois cela permettra d'éviter les problèmes d'organisationnels et cela nous permettra d'avoir un nombre limité que nous pouvons gérer. C'est vrai au niveau national nous pouvons peut-être penser à des jumelages internationaux, mais la semaine nationale telle qu'elle est organisée présentement ne me semble pas être une très bonne chose. Et encore une fois ça engloutit beaucoup d'argent et l'efficacité à mon avis n'y sont pas.

La dernière question que je souhaite soulever, je l'avais aussi soulevé, je l'ai toujours aussi soulevé. J'ai eu les mêmes réponses. Mais ce n'est pour moi de me décourager parce que je sûr qu'il arrivera un moment où on se rendra compte que le conseil national de la jeunesse ne plus continuer à parler au nom des jeunes de ce pays. Moi je ne me sens pas concerner. Je ne me sens pas engager parce que quand certains ont choisi de mener des activités au niveau des navétanes ou de faire de la mécanique, moi j'avais opté pour faire de la politique. Je suis militant d'une organisation de jeunesse politique, je ne comprends pourquoi mon organisation ne serait pas membre à part entière au niveau de ce conseil national de la jeunesse.

Quand on sait qu'il y a des appendices du parti socialiste qui ont réussi à se faire représenter là bas. Parce que tout le monde connaît le mouvement national des pionniers qui est un mouvement qui ne cache pas ses connaissances avec le parti socialiste, qui a d'ailleurs produit l'un des vice-présidents du conseil national de la jeunesse qui est actuellement Ministre dans le Gouvernement socialiste. Soit

on trouve une solution pour que les jeunesses politiques participent, soit alors on trouve une solution pour les jeunesses qui ont clairement affiché en tout cas leur coloration qu'on puisse le sortir. Mais je crois que continuer à admettre certaines organisations en laissant de côté d'autres cela ne me semble pas être juste. Et nous parlons du conseil national de la jeunesse, je crois que tout le monde est d'accord que le mandat est arrivé à terme.

En principe, depuis le mois d'Avril, on devrait monter un nouveau bureau du conseil national, on m'a dit que les renouvellements ont bien avancé au niveau des départements au niveau des régions, mais je crois qu'il faudrait là aussi qu'on veille. Il faudrait qu'on veille pour que les renouvellements se poursuivent pour que aussi les jeunesses politiques puissent intégrer. Et ça je l'ai dit, je le répète, les jeunesses socialistes ne sont pas contre peut être là ou il aura des problèmes, c'est au niveau des quotas, c'est au niveau du nombre, nous pensons que présentement nous sommes suffisamment mûrs pour pouvoir discuter entre nous et pour pouvoir trouver des solutions à nos problèmes. Mais tel que ça continue à se poser, sachez que le conseil national ne peut pas continuer à parler au nom des jeunesses de ce pays, parce qu'il y a des jeunesses .
Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie. Monsieur Lansana KABA.

MONSIEUR LANSANA KABA

Merci, Monsieur le Président
Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes Chers Collègues,

Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports, je voudrai tout d'abord vous féliciter et vous remercier pour la qualité du rapport d'activité que vous nous aviez donné tant dans sa forme parce qu'il contient beaucoup d'illustrations que dans son fond car il nous livre beaucoup d'informations sur les activités de votre département.

Je voudrai aussi profiter du haut de cette tribune pour féliciter l'équipe féminine du Duc qui vient de remporter la coupe la semaine dernière et je confonds dans ces appréciations l'ensemble de vos collaborateurs et aussi l'équipe dirigeante de cette équipe.

Je voudrai aussi, Monsieur le Ministre, vous dire que c'est ici à l'Assemblée Nationale même que nous avons eu à demander à vos prédécesseurs de revenir sur l'organisation de la semaine de la jeunesse et des sports. C'est ici même que nous avons demandé ça. Et je suis de ceux qui pensent que c'est une bonne chose, parce que c'est un temps fort de la vie de la jeunesse de notre pays. Et la deuxième édition de la jeunesse et de la culture qu'il a vécu, son thème je crois était : civisme, jeunesse et développement.

Je voudrai en profiter pour vous demander de nous faire une évaluation tant sur le plan de ce thème que sur le plan de son aspect organisationnel. Il va s'en dire que l'organisation de cette semaine de la jeunesse et de la culture commence par les arrondissements, monte au niveau du département, aux régions pour aboutir maintenant au niveau national. Elle permet de découvrir des jeunes talents tant sur le plan du sport que sur le plan du théâtre. Donc, il faut reconnaître ces aspects positifs. Et c'est pour ça que nous vous encourageons. Et nous continuons à croire qu'il faut les organiser dans leur forme actuelle mieux, il faut essayer de continuer à faire en sorte qu'elle connaisse beaucoup plus d'engouement, beaucoup plus de participation de la part de notre jeunesse. C'est là en tout cas notre conviction.

Je voudrai aussi, Monsieur le Ministre, en profiter pour vous dire que si pour la qualification de l'équipe nationale à la Canne de l'an 2000, les pouvoirs publics ont mis à votre disposition près de 600 millions, ce n'est pas seulement pour la canne mais pour Sidney aussi 2000, je le sais. Je ne voudrai pas que nous nous arrêtons à cela seulement. Il faut arriver à faire de cette manifestation une manifestation qui prenne une ampleur au niveau des populations. Il faut intéresser les sponsors mais aussi toute la population et essayer même de rééditer tout ce qui s'est passé en 86 lors de l'organisation de Caire 86. Il faut arriver à cela, à cet engouement populaire, à ce succès, que tout le peuple sénégalais soit derrière l'équipe nationale.

Monsieur le Ministre, je voudrais aussi soulever le problème de la SAFRA. (la Semaine Africaine de la Fraternité et de l'Amitié). Je n'ai pas participé aux débats de la commission technique, ni à ceux de la commission des finances. Peut-être que le problème a été évoqué mais je ne le vois nulle part dans le rapport qui vient de nous être présenté. Vous le savez que cette SAFRA regroupe les jeunes du Sénégal, de la Guinée, du Mali, de la Mauritanie et de la Gambie. Donc 5 pays de la sous région. Et vous n'ignorez pas que ces manifestations donnent l'occasion aux jeunes de ces 5 pays de se retrouver. C'est donc un aspect intégrateur qu'il faut essayer d'encourager, de susciter, je ne sais pas si cette année vous avez prévu quelque chose, sinon ce sont les responsables que nous sommes qui mettons la main à la poche. Il va s'en dire qu'il arrive que le Ministère de la Jeunesse intervient. Mais nous le disons

souvent, ce qu'il faut éviter c'est qu'on soit au moment d'organiser la SAFRA, que ce soit ce moment précis qu'il faut que les organisateurs trouvent ça et là pour essayer de mobiliser les moyens. Nous souhaitons que ce soit un budget qui soit compris toujours dans le budget du Département.

Merci Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Député.

La parole est à notre collègue le Député Sidy KANE.

MONSIEUR SIDY KANE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Madame le Ministre du Budget,

Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports,

Le projet a été emploi, initié par votre collègue du Travail, nous a été présenté depuis l'année dernière. Et le rapport nous disait que 80 % de ce financement était destiné au monde rural. Nous au niveau de la région de Dakar, précisément au niveau de la région de Pikine, depuis le démarrage des Navétanes nous avons senti un certain engouement autour de ce financement et nous avons eu le pressentiment que la destination de ce financement risque d'être biaisé. Je veux dire que les 80 % qui étaient destinés au monde rural risquent de ne pas l'être. Ceci d'autant plus que Madame le Ministre avait promis de faire des enquêtes auprès des ASC dans le monde rural pour déterminer pour déterminer celles qui sont éligibles à ce financement-là. Et lors d'une visite dans certaines communautés rurales dans le département de Podor, je me suis rendu compte que cette enquête n'a pas été effectuée. Et si mes informations sont bonnes un chemin de financement très important dans le département de Louga est en cours, plus ce que vient d'annoncer tout à l'heure, notre collègue de Mbacké, Moustapha Cissé LO. Je pense qu'il est temps que quand nous arrêtons des projets que ces projets aillent aux destinataires initiaux, pour des considérations que je ne veux pas évoquer ici, que cela ne soit pas détourné des objectifs premiers.

S'agissant maintenant, du rôle protocolaire des parlementaires dans les matches de football, les manifestations sportives et culturelles, nous nous sommes rendu compte que il y a une loi qui organise tout cela, mais malgré ça, en général les députés sont relégués toujours à une position qui n'est pas la leur. Si je dois être à côté de mon ami de Pikine qui est député du parti socialiste, il m'est très

difficile en tout cas ce que j'ai constaté au niveau du département de Pikine d'être à ses côtés, je ne sais pas si parce que je ne suis pas socialiste ou parce que les mairies, les deux communes sont gérées par des socialistes, en tout cas c'est un problème qui est là, mais qui a été réglé par une loi, il nous arrive même parfois d'être relégué derrière le sous préfet de la commune d'arrondissement ou bien le préfet, alors que normalement même le maire doit venir après nous, c'est des problèmes qu'il faut régler, pour en tout cas éviter les incidents qui se passent de pareil et d'autre au niveau des stades.

Il y a un décret qui règle tout ça, moi j'ai le décret, malheureusement par de vers moi ici. Maintenant, s'agissant des ères de jeux qui ont été prévus lors des aménagements de certaines zones, c'est l'exemple des parcelles assainies et même des nouvelles parcelles assainies qui se trouvent dans la zone de Keur Massar, nous nous sommes rendu compte que en général, il y a des chasseurs d'espaces vides qui essaye par de voies non catholiques d'occuper ces terrains là et ils y parviennent toujours et à la fin nous nous rendons compte que dans ces citées là il n'y a plus d'ère de jeux, donc je pense qu'il est important, qu'à chaque fois des problèmes de cette nature se pose que le ministère de la jeunesse s'implique et pour dire son mot pour appuyer les populations pour ces ères de jeux là ne soient pas transformés en maisons d'habitation.

J'ai parlé tout à l'heure de la zone de Keur Massar, effectivement c'est une zone qui d'ici deux ou trois ans va connaître une grande vague, les populations vont se déplacer vers cette zone qui est viabilisée et nous avons constaté que en tout cas dans plusieurs poches des ères de jeux ne sont pas prévus, il est bon que le ministère travaille dans ce sens pour voir dans quelle mesure on peut anticiper pour qu'à l'avenir qu'on n'est pas de problèmes dans ce sens.

Je vous remercie.

Monsieur le Président.

Je vous remercie mon cher collègue

Je donne la parole à Monsieur le député Famara SARR.

Monsieur Famara SARR.

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Madame, Messieurs les Ministres,

Chers collègues,

Je voudrais Monsieur le Ministre savoir parce que depuis un certain nombre d'année notre pays accueille régulièrement le Paris Dakar, depuis deux ou trois

ans nous avons constaté que des sénégalais sont impliqués dans cette compétition qu'est qui est prévu par votre ministère pour assister ces sénégalais, c'est une question d'image de marque je crois.

L'autre question, Monsieur le Ministre c'est l'aménagement dans les chefs lieux d'arrondissement, je crois que cette question est liée à la viabilité des écoles de sports, de football et autres sports, bien entendu. J'ajoute qu'il y a au niveau des régions, plus précisément de la région de Fatick, je constate que la région de Fatick n'est pas présente en première division de football ni d'ailleurs je crois, en deuxième division. Je sais que le potentiel humain existe, je sais que par ailleurs que beaucoup de jeunes de cette région sont obligés d'aller vers d'autres régions pour exercer leur talent et donner des résultats pour ces régions là.

Alors c'est vrai qu'il y a quelque part, des pouvoirs transférés mais, j'ai constaté parce que j'ai fait quelques enquêtes à Fatick, je me suis rendu compte qu'il y a sur place des techniciens dont la compétence est tout à fait avérée, mais qui par ailleurs ne semblent pas être impliqués par la fédération locale. Je pense que dans des cas comme ça sans évoquer peut être l'émiettement des clubs. Je pense que dans des cas comme ça, il faut trouver une solution.

Et de mon point de vue, Monsieur le Ministre, et cette solution, elle ne concerne pas seulement le football, elle concerne tous les sports. Je pense qu'il faut qu'on continue la politique de détection de jeunes éléments à travers tout le pays. Mais lorsqu'on détecte des jeunes au niveau d'un arrondissement, d'une commune, d'une communauté rurale qui a un potentiel, ce jeune là, il faut immédiatement le transférer vers la capitale régionale. Il faut lui trouver une bourse, si c'est un jeune qui étudie, il faut lui trouver un lieu où il peut loger décemment. Si c'est un jeune apprenti, il faut lui trouver un maître pour le prendre en charge. Il ne sert à rien de dire que tous ces jeunes là, une fois à Dakar, on règle le problème.

D'abord ils ne resteront pas à Dakar. Ensuite c'est une déstructuration de notre pays. Et quand vous avez 10, 20 qui ont un potentiel, si tous viennent à Dakar, il n'y a que 2 ou 3 qui seront exploités. Il faut qu'on les stabilise au niveau des régions en les assistant, en les encadrant. En tout cas, puisque je n'ai pas suffisamment de temps, je suis prêt à venir à votre ministère pour plaider dans ce sens là. Parce que c'est une question pour moi extrêmement importante. Je dis bien c'est aussi bien valable pour le sport de haute compétition que pour les écoles de football, de basket, etc.

Il y a une question qui me tient ici particulièrement à cœur, parce que c'est l'affectation des ressources aux différentes disciplines de sport. Je pense que jusqu'ici, on a souvent dit que certaines disciplines donnant plus de résultats, on

affecte des ressources en fonction des résultats. C'est tout à fait juste. Il n'en reste pas moins vrai, Monsieur le Ministre, que si vous regardez bien les pays qui donnent de véritables résultats du point de vue de la compétition internationale, et cette compétition est devenue un produit marchand d'importance. Alors les pays qui ont des résultats, c'est les pays qui à la base identifient les potentiels les plus avérés au niveau de leur pays. Ils ne partent pas de résultats déjà obtenus, ils partent du potentiel réel au niveau de la population. Or notre pays semble avoir des dispositions particulières en certaines disciplines. Je ne sais pas si cela a été étudié, mais je pense que c'est une question qui mérite d'être suivie.

Maintenant, Je voudrais Monsieur le Ministre, m'étonner ou tout au moins, vous excuserez mon ignorance si tel est le cas, je vous que Excellence a sponsorisé pour 150 millions, j'espère pour votre ministère, pour notre pays et pour notre jeunesse qu'il ne s'agit pas des cigarettes Excellence. La déclaration de politique de population de notre gouvernement est incompatible avec l'orientation consistant à se faire sponsoriser par des sociétés de tabac. Je suis fumeur, je dois vous le dire, mais je ne suis pas pour qu'on leur permette de sponsoriser le sport dans notre pays. Je pense qu'on devrait même aller vers l'interdiction systématique de la propagande en faveur du tabac. Je vous remercie Monsieur le Ministre.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Député.
Je donne la parole à Monsieur le Député

MONSIEUR MAMADOU DIOUF

Merci Monsieur le Président
Monsieur le Président
Madame, Messieurs les Ministres,

Ainsi que vos collaborateurs, je voudrais commencer par m'associer aux félicitations que mes collègues ont adressées à notre équipe de Basket féminine le DUC et à l'équipe Nationale pour le qualification et le DUC pour sa victoire. Il est indéniable que depuis que vous êtes Monsieur le Ministre à la tête de ce Ministère vous faites des résultats. Personne ne peut le discuter. On pourrait même dire que vous êtes un porte bonheur pour le sport sénégalais. Puisque dans pratiquement toutes les disciplines le Sénégal a enregistré cette année des résultats extrêmement significatifs. Il faut souhaiter que cela continue. Evidemment pour que cela continue il faut réaliser un certains nombre de conditions. Il faut régler le problème du financement. Je sais il y a des créneaux

sur le sponsoring, mais le pense que le sponsoring il faut le développer, le rationaliser l'élargir. Et évidemment imaginer d'autres mécanismes, d'autres sources de financement pour arriver à donner suffisamment de moyens au sport sénégalais, pour atteindre les performances que nous souhaitons.

Evidemment dans cette politique il faut , comme c'est proposer dans le document, revoir la gestion du fond d'aide et voir comment faire pour lui donner beaucoup plus d'importance, beaucoup plus de moyens, et le gérer de manière beaucoup plus rigoureux. En matière de Football, le Sénégal commence à sortir la tête de l'eau, mais je pense que là il faut s'inscrire dans la durée, si on veut atteindre des résultats conséquents et consistants. Maintenant si on est pressé et que les gens se battent pour se positionner tout simplement, je pense que notre football sera encore laissé pour compte de reprendra encore le plongeon. Donc je dis il faut s'entêter à travailler dans la durée et refuser de se faire divertir par les chercheurs de positions. Je crois que c'est important. Le mouvement navétane, il est important parce que cela permet de préparer les jeunes à devenir de grands footballeurs , je suis d'accord mais je suis d'accord, mais je pense qu'il y a tellement d'ASC que la chose devient ingérable. La preuve c'est que jusqu'à présent y en a qui n'ont pas encore fini leur finale.

A Fatick département c'est le dimanche dernier que j'ai présidé leur finale. Il y en a qui n'ont pas encore dans d'autres département fini leur finale alors si on laisse créer des ASC sans contrôle sans organisation on finira par ne plus pouvoir gérer le mouvement. Et cela risque de ne pas être rentable. Donc je dis revoir évaluer et voir qu'est ce qu'il faut pour améliorer la situation. Alors nous quand on était plus jeunes, ce qu'on avait constaté c'est que dans les écoles, le sport scolaire et universitaire avaient une place très significative dans le sport aussi bien le football, la basket, l'athlétisme etc. Mais nous avons l'impression que le sport est maintenant laissé pour contre. On n'en entend pas parler peut-être que nous on n'est pas informé. Mais en tout cas on n'entend pas parler des championnats entre les écoles, alors je dis à ce niveau que nos grands champions DIA, COULYBALY c'est dans ces sports là qu'on les avait formés. Alors je dis qu'il faut reprendre, relancer le sport pour donner une dimension, de préparer les jeunes ; cela permet de préparer les jeunes, d'occuper des élèves, des étudiants, etc. et de préparer plu tard des champions pour que l'on ait de grandes équipes qui vraiment il faut qu'il y ait une stratégie dans ce domaine là.

Monsieur le Président

Je vous remercie Monsieur le député.

Je donne la parole à Monsieur le député El Hadj Bara SECK

Monsieur El Hadj Bara SECK

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,

Monsieur le Ministre, je voudrais commencer par dire que le Président de la République qui est un grand visionnaire sait les hommes qu'il faut à des places qu'il faut. Depuis que vous êtes à la tête de ce département, vous ne cessez de donner de bons résultats. Parmi les plus illustrants nous avons la qualification de notre équipe nationale que je félicite et prie pour qu'elle nous amène la coupe d'Afrique. Le DUC qui est sacré champion d'Afrique etc. Le Chef de l'Etat soucieux du devenir de la jeunesse ne ménage aucun effort pour la satisfaire, allant jusqu'à mettre à sa disposition son avion de commandement. Il y a aussi les subventions des maires, des conseillers régionaux etc.

Par ailleurs je voudrais demander à Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des sports, c'est une demande, à ce qu'on dote à Kaolack d'un deuxième stade C'est en tout cas une aspiration profonde de sa jeunesse. Je suis très content d'avoir entendu que le stade de Kaolack sera rénové.

Je vous remercie, Monsieur le Ministre.

Monsieur le Président

Je vous remercie Monsieur le député.

Je donne la parole à Monsieur le député Madior DIOUF

Monsieur Madior DIOUF

Merci Monsieur le Président.
Madame le Ministre,
Monsieur le Ministre,
Chers collègues,
Messieurs les collaborateurs du Ministre,

Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports, c'est très volontiers que je m'associe aux félicitations formulées par le Président de l'Assemblée nationale pour les résultats que vous avez obtenus.

Je voudrais également souligner la bonne qualité de votre rapport et dire que pour un document aussi important, il serait intéressant de donner une certaine visibilité aux grands gagnants discipline par discipline. Bien sûr, pour toutes les disciplines nous n'avons pas une émergence africaine ni mondiale, mais il ne serait pas mauvais, il serait même encourageant étant donné que vous avez une

bonne initiative qui fait qu'à chaque rapport plus tard on l'attendra, il ne serait pas mauvais que l'on ait une image de ce qui se fait dans les autres disciplines. Ce sont peut-être de petits gagnants mais leur donner une certaine visibilité serait une bonne chose.

Je voudrais ajouter d'ailleurs que concernant l'équipe nationale de football, concernant les Lions, on aimerait avoir autant de renseignements que ceux qui sont donnés concernant l'équipe féminine. Je pense que les renseignements qui y sont donnés sont très très éclairant. J'ai une préoccupation, est-ce que les renseignements qui concernent cette équipe féminine il y a des dispositions prises pour que la relève se fasse ? les jeunes ont plus de vingt. Il est donc temps de nous dire quelles sont les dispositions prises pour ne pas avoir d'inquiétude pour la relève. Est-ce qu'il y a une pépinière suffisamment entretenue.

Monsieur le Ministre, concernant les organigrammes, à la page 81 et à la page 82, vous avez donné deux organigrammes régional et départemental et l'on voit que parmi le personnel vous avez mis plantons mais il n'y a pas de gardien. Comment avez-vous résolu le problème de la sécurité. Dans des établissements de cette importance où l'on acquiert un matériel important, il est mentionné secrétaires, plantons et chauffeurs, ils ne sont pas plus importants que le gardien. Comment avez-vous résolu ce problème. Existe-t-il mais vous ne l'avez pas mentionné ou au contraire n'existe-t-il pas et vous ne vous êtes pas suffisamment battu pour l'obtenir. Il y a là un problème.

Je voudrais terminer à propos, nous en avons discuté en commission technique, je voudrais vous entendre revenir sur la question. A propos des candidatures extérieures, pour ce qui est interne des débats pour la présidentielle tout comme pour les élections locales on peut se dire tout et faire tout. Ce qui est sur le plan éthique concevable, mais pour l'extérieur, je pense qu'il y a possibilité de donner une meilleure image du pays, c'est-à-dire l'image d'un pays organisé, de sorte que lorsqu'il y a une candidature on ait le sentiment dehors que tout le pays des derrières. Mais s'il y a non seulement pluralité, ce n'est peut-être pas le cas, mais même des voix intérieures pour critiquer une candidature nationale extérieure, on se dit : c'est gens-là ne sont pas assez organisés. C'est arrivé à propos des responsabilités internationales en matière de football, je crois que je vous l'ai déjà dit en commission technique, que la cohésion se construit. Evidemment, il faut un consensus pour la construction de cette cohésion.

Mais l'Etat a le devoir d'être directif et pourrait, lorsqu'il y a des perspectives d'élection de cette nature, effectuer les prospections nationales qui conviennent, s'efforcer de trouver une manière pour les nationaux d'être d'accord sur une candidature et éviter que dans la presse, on se dit : bon les sénégalais ils sont comme dans un panier de crabes. J'ai regretté cela, et je pense que les

responsabilités peuvent permettre d'aller dans le sens de quelque chose qui évite la répétition de tels gestes.

Je vous remercie Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le député.

Monsieur le député Abdoul Aziz DIAGNE a la parole.

MONSIEUR ABDOUL AZIZ DIAGNE

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Nous saluons tous la victoire de nos duchesses aux championnats d'Afrique. C'est normal, le basket continue à nous donner des satisfactions. Je dis c'est normal parce que derrière le basket, des hommes et des femmes travaillent dans la plus grande discrétion. C'est un travail continue, avec abnégation. Quand on fait le tour des clubs, le football qui draine l'argent attire beaucoup de gens mais ce sont les gens les plus sérieux, dynamiques, effacés qui se mettent derrière le basket. Nous saluons également la qualification de notre équipe de football. Mais faisons attention et soyons prudents.

On doit continuer à travailler. L'équipe reste encore faible et je salue la prudence de Ibou NDAW KEBE. Le soir de notre qualification, il a été extrêmement prudent. Nous devons continuer à travailler. Notre équipe est très faible. Donc il ne faut pas qu'on se fasse des illusions. Le football, il faut qu'on continue ce travail, il faut qu'on l'organise. Cela draine beaucoup de monde, mais également cela demande un travail méthodique, sérieux et continue. Ce qui fait défaut. C'est normal, aujourd'hui dans le monde on est en face de deux choses : ceux qui travaillent dans la discrétion, le sport qui ne draine pas beaucoup d'argent, et d'autres disciplines qui drainent beaucoup d'argent et malheureusement qui pose problème aujourd'hui.

C'est dans ce cadre d'ailleurs que Monsieur le Ministre je vais revenir sur un problème que j'avais souligné l'année dernière, c'est le sport, l'éducation physique et sportive au niveau des petites catégories. De plus en plus nous avons des écoles de sport, au niveau des disciplines. Mais je reste convaincu que les enfants entre huit et deux ans doivent toucher à plusieurs disciplines en même temps, il faut y veiller. Sans cela, nous risquons de créer des enfants qui ils leur manquera beaucoup de choses.

Donc je pense qu'il faut qu'on revienne là-dessus. Et veiller à donner à nos enfants entre huit et douze ans, plusieurs activités sportives pour qu'ils puissent évoluer dans d'autres disciplines après et que les écoles de spécialité, l'école les prennent en charge à partir de douze ans.

L'autre problème que je voulais souligner également c'est l'appui aux ASC. Vous savez dans certains quartiers de Dakar, je prends comme exemple du quartier de la Médina et surtout de Djécko à côté de l'école de Médina c'est un centre de dileurs. Heureusement que l'ASC de la Médina s'est organisée et a créé d'associations parallèles pour encadrer les jeunes parce que les enfants sont fragiles devant la drogue, pour les encadrer pendant leur temps libre. Je pense que vous devez veiller à ça et les accompagner et ils tournent autour du centre social Elisabeth DIOUF qui a été créé là bas. Le troisième problème que je voudrais souligner Monsieur le Ministre, c'est le programme ASC emploi. Je reste convaincue que les navétanes dégagent beaucoup d'argent et moi je ne crois pas à un financement à 100 % comme ça pour régler un problème.

Il faut que les navétanes participent à ce programme de financement. Et les jeunes veilleront à ça. Parce que les navétanes ristournent aux ASC certaines sommes d'argent. Personne ne veut parler de ces navétanes parce que ça prennent beaucoup de jeunes. Mais je pense qu'il faut regarder l'argent qui circule à ce niveau là. C'est énormément de moins qui circule mais personne n'ose parler de ce problème. Et je pense qu'aujourd'hui l'État a dégagé certaine somme mais il faut que ce soit accompagné par les sources de revenu dégagées à partir des navétanes. Je vous remercie Monsieur le président.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Je vous remercie Monsieur le député.

Je vais maintenant passer la parole à Monsieur le député Saliou Socé FALL.

MONSIEUR SALIOU SOCE FALL

Madame le Ministre,

Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports,

Chez nous, on dit que (**passage en Ouolof**). Les bons résultats de notre sport sont liés à votre présence à la tête du département de la Jeunesse et des Sports. La politique clairvoyante de jeunesse défini par notre bien aimé Président Abdou DIOUF, qui avait dédié à cette jeunesse que vous appliquez avec brio et engagement, dynamique mérite tous mes engagements. Monsieur le Ministre, je vous encourage et vous félicite ainsi que vos collaborateurs. Grâce à vous, les jeunes de ma cousine de NGuékhol ont bénéficié d'équipement et ils vous en

remercient également. Nous avons beaucoup d'espoir pour notre sport surtout la canne 2000. Monsieur le Ministre soyez rassurer de notre soutien. Merci Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Je vous remercie Monsieur le député.
Monsieur le député Mamadou NDIAYE a la parole.

MONSIEUR MAMADOU NDIAYE

Merci Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Madame le Ministre du budget,
Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports,

Je m'associe aux félicitations et encouragements de mes pairs pour les nombreux résultats positifs que vous avez s depuis que vous êtes à la tête de ce département. Mais ces félicitations et encouragements s'adressent surtout à vos collaborateurs et en particulier à certaines personnalités que j'ai eu à rencontrer et qui sont assez dynamique et qui sont le fruit de ces résultats. Je veux en citer tout simplement le directeur de cabinet Monsieur Mamadou DIA, le Directeur du Stade de Thiès Mame Asta FALL, le Directeur du Stade Demba DIOP et surtout le Directeur du centre conseil de Kaolack qui est un homme extrêmement dynamique qui remplit de nombreuses missions en direction de la jeunesse de la région de Kaolack.

Je m'en vais maintenant vous poser nos préoccupations. Monsieur le Ministre, Kaolack a une doléance qui a été soulevée ici tout à l'heure par mon collègue SECK. Une doléance de longue datte parce que en fait le stade Lamine GUEYE pour lequel vous avez prévu une réhabilitation ne répond plus au besoin de la jeunesse de Kaolack. C'est pour cela que nous sollicitons la construction du stade régional digne de ce nom. Le problème vous a été posé l'année dernière lors de votre passage , lors de la finale des navétanes à Kaolack. Il semblerait que ce projet risque orienter vers le Conseil Régional mais vous comprendrez aisément en tant que ancien Président du Conseil de Diourbel que les conseils régionaux ne sont pas aptes pour réaliser de tels projets qui sont extrêmement lourds sur le plan financier. Donc, Kaolack sollicite vraiment, Monsieur le Ministre, l'inscription d'un projet régional digne de ce nom, quitte à ce que le financement soit sollicité au niveau extérieur.

J'ai lu dans votre rapport que nous avons reçu tout à l'heure qu'il est prévu la construction et l'équipement d'un stade pour la ville de Kaffrine. Nous saluons

cette initiative parce qu'en fait Kaffrine mérite d'avoir un CEDEPS pour accompagner les nombreux projets initiés par le Maire de cette ville et son conseiller municipal.

Contrairement aux déclarations de mon collègue Moustapha CISSE LO, les plateaux multifonctionnels sont bien adaptés dans les villes de l'intérieur qui en ont bien bénéficié et je peux citer tout de suite, l'exemple du stade du plateau multifonctionnel de la ville de Ndofane qui est fréquenté par une centaine de jeunes tous les jours.

C'est ainsi que nous sollicitons, Monsieur le Ministre, pour ce qui est de la région de Kaolack des plateaux multifonctionnels dans les zones rurales ci-après : Keur Socé et Ndiagate.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie,
Monsieur le Député Aly LO.

MONSIEUR ALY LO

Monsieur le Président,
Madame le Ministre du Budget,
Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports,

Je voudrai à mon tour vous féliciter vous et vos collaborateurs pour les résultats obtenus depuis que vous êtes à la tête de ce département et vous exhorter à continuer cet effort important.

Je voudrai, Monsieur le Ministre, en ce qui concerne le projet ASC emploi, vous remercier de nous avoir associés très tôt ce projet et vous poser quelques petites questions.

A la première réunion du comité de pilotage vous nous aviez effectivement dit qu'il s'agissait d'un programme de financement de 2 500 000 à 3 000 000 et qui devraient toucher 300 à 320 communautés rurales. Je crois l'objectif au-delà des activités sportives étaient d'initier les jeunes à des projets économiques. Je crois que cela est louable et nous avons applaudi des deux mains.

A la deuxième réunion du comité, c'était au niveau du Ministère de l'Emploi, ils nous ont fait comprendre que le niveau de financement devrait se porter à 5 000 000 mais en contre partie, le nombre de communautés rurales visées devraient

diminuer. Alors qu'entre temps nous, nous avons fait passer le message pour dire à l'ensemble des communautés rurales que ce projet les concernaient.

Je crois que Monsieur le Ministre, qu'il faudrait retenir la première version dans la mesure où c'est un projet texte, l'idéal est de pouvoir toucher l'ensemble des communautés rurales et qu'à l'évaluation, nous pouvions demander non seulement à l'état d'augmenter le niveau de financement mais que les partenaires au développement si l'évaluation est positive certainement pourront y mettre de l'argent. c'est la raison pour laquelle, il faudrait maintenir la première version pour toucher l'ensemble des communautés rurales du Sénégal.

Je pense qu'au niveau de l'information également y a une rectification à faire, parce que dans ma localité, j'ai vu que toutes les ASC sont entrain sont entrain de créer des GIE, alors que je crois qu'on avait parlé d'un GIE communautaire au niveau du chef lieu mais qui concernait l'ensemble de la communauté rurale. Je pense qu'il faudrait que l'information soit bien précisée, que le financement ne pourra pas toucher l'ensemble des villages parce que pratiquement dans chaque village aujourd'hui vous avez une ASC, donc je crois qu'il faudrait préciser qu'il s'agit de les amener à se regrouper au niveau d'un GIE communautaire et que le financement sera au niveau d'un ces GIA plutôt que les villages se mettent en compétition ; même celles qui ne participent pas dans les navétanes qui n'avaient pas d'équipes sont en train de créer des GIE pensant que dès l'instant qu'ils ont un récépissé qui leur coûte au moins 50 à 100 000 F ils vont devoir toucher ce financement. Je crois que ceci est une erreur à moins qu'il y aient d'autres informations mais dans ce sens qu'on avait conçu le programme.

Monsieur le Ministre, en ce qui concerne les infrastructures communautaires, je crois que s'il était possible aujourd'hui de faire un programme pour clôturer l'ensemble des terrains de football des communautés rurales cela permettrait de les rentabiliser. J'ai eu l'expérience chez moi depuis 3 ans, ils arrivent à faire 50 000 F, 100 000F recettes par jour ; ce qui leur permet de couvrir l'essentiel des frais (payer les arbitres, la sécurité et parfois même le transport). Je pense que s'il était possible d'envisager un programme qui pourrait clôturer l'ensemble des terrains de football au moins dans les chefs lieux de communautés rurales et peut-être progressivement dans les villages centres. Cela pourrait permettre de rentabiliser effectivement ces investissements. Il y avait le petit programme qui était financé par la mission française de coopération, je ne sais pas si ce programme continue, j'ai eu à faire des requêtes je n'ai pas encore reçu de réponse mais il serait intéressant de trouver des financements de ce genre pour pouvoir équiper les infrastructures sportives.

Aujourd'hui nous avons eu à réaliser avec l'AGETIP quelques maisons de jeunes mais faute d'équipements ces maisons de jeunes aujourd'hui ne sont pas rentabilisées. Je me propose de m'approcher de vous et du Ministère de la Culture pour voir dans quelle mesure on peut trouver à équiper ces maisons de jeunes au lieu de décourager les jeunes vers la construction de telles infrastructures.

La dernière question concerne certainement Madame le Ministre du Budget. Merci Madame, l'année dernière nous avons eu pour la première fois au niveau des communautés rurales un petit fonds de dotation pour la jeunesse parce que la jeunesse et les sports fait partie des compétences transférées mais sans moyen. Cela s'expliquait dans la mesure où il n'y avait pas de service au niveau des communautés rurales mais aujourd'hui il est prouvé qu'il n'y a pas une seule communauté rurale qui exécute son budget sans prévoir un volet pour la jeunesse. Et je pense que les 150 000 F que nous avons reçu c'est encore peu, s'il est possible dans le cadre du fonds de dotation d'augmenter ce fonds de manière à le porter au moins à 300 ou 400 000 F cela permettrait d'appuyer davantage les actions au niveau des jeunes. C'est déjà un premier pas, je pense qu'il faut saluer l'initiative et demander que cela puisse être augmenté.

Voilà Monsieur le Ministre les observations que je voulais faire en vous félicitant vous et vos collaborateurs.

MONSIEUR LE PRESIDENT

je vous remercie Monsieur le Député.

Monsieur le Député Papa Birama NDIAYE vous pouvez prendre la parole.

MONSIEUR PAPA BIRAMA NDIAYE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Madame, Messieurs les Ministres,

Je voudrais d'abord m'associer aux félicitations et les remerciements qui ont été adressés à l'équipe nationale du Sénégal pour avoir malgré les difficultés, malgré les obstacles, pu franchir la qualification au niveau de la CAN 2000. M'associer aussi aux félicitations adressées à l'équipe du Dakar Université Club lors du récent championnat des Clubs champions.

Je pense que pour ce qui est la CAN 2000, il ne faut pas que l'histoire se répète puisqu'on nous a habitué à une certaine médiocrité dans la gestion des finances quant il s'agit de campagne africaine. Je crois que pour ce qui est de la CAN

2000 avec toutes les difficultés et toutes les dépenses qui ont été effectuées pour permettre à l'équipe nationale d'accéder à cette phase là, je pense qu'il faudra créer, une structure indépendante de la fédération sénégalaise de football, pour gérer les finances liées à cette campagne là, je pense que dans le cadre de cette session, il faut qu'on apprenne à être sérieux et qu'on puisse prendre en fait des dispositions pour sanctionner éventuellement les fossoyeurs les personnes qui vont orienter ceux qui appartient à l'équipe nationale à d'autres fins, je crois que cela si on ne le fait pas on risquerait tout simplement à l'éternité d'apercevoir uniquement la coupe d'Afrique des Nations, on ne la touchera jamais, je pense que la gestion des finances liée à cette campagne doit être rigoureuse parce que à chaque fois ces genres de problèmes qui font que l'équipe nationale rate de justesse la finale ou la demie finale.

Pour ce qui est également du basket, je pense que si au niveau des filles nous avons une satisfaction totale, au niveau des garçons il y a des problèmes notamment l'équipe nationale masculine garçon, puisqu'on a assisté ces derniers temps à des contre performances extraordinaires qui ne s'expliquent pas de la première équipe nationale est passée à l'avant dernière place et je crois que cela pose problème avec tout ce que le basket a apporté au Sénégal mais on arrive à être broyé par des équipes qui ne signifient absolument rien devant l'équipe nationale du Sénégal, je crois qu'il y a matière à réflexion dans ce domaine, est ce que c'est l'encadrement technique qui pose problème ou est ce qu'il y a des problèmes au niveau de l'administration, je pense que nous voulons des explications, qu'est ce qui explique aujourd'hui les contre performances de l'équipe nationale du Sénégal en matière de basket.

Pour le volet insertion des jeux, l'année dernière, Monsieur le Ministre 0.3 % de votre budget soit 10 millions de francs étaient consacrés à ce volet, c'était certes insuffisant, mais je voudrais avec des chiffres très précis s'avoir ce que vous avez concrètement réalisé à ce niveau, au niveau du volet insertion. Étant donné que pour votre département, les résultats attendus dans ce domaine sont de donner une réponse adéquate aux chômages, à la délinquance, à la pauvreté au niveau des jeux, de même que le service civique national qui devait constituer également un pôle essentiel de générateur d'emploi, je voudrais vraiment savoir ce qui a été fait à ce niveau, puisque j'ai comme l'impression que nous sommes en train de tromper cette jeunesse sénégalaise, qui a fini vraiment de perdre tout espoir de votre politique sinieuse de jeunesse de qui aujourd'hui a choisi résolument le chemin de l'exil et je crois qu'il ne faut pas qu'on se voile la face, la politique de jeunesse dans ce pays doit être revue je ne crois que des projets comme ASC emploi peuvent régler les problèmes de la jeunesse au niveau de ce pays, mais c'est toute une politique qui doit être revue, qui doit être réorientée et je crois que de ce point de vue là nous sommes sûr qu'avec l'équipe en place cette politique là ne peut pas être réglée, je suis persuadé que

la jeunesse sénégalaise ne verra de salut qu'avec un changement total de politique qu'avec un changement total d'équipe qui a en charge n'est ce pas cette politique là et pour ce qui est du CNGS, j'appuie très fortement les observations de mon collègue DIAGNE Fada, je pense, il faut aller même plus loin que ça et demander la dissolution même de ce CNJS, qui à mon avis constitue tout simplement.

Je vous remercie

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Député.

Je donne la parole à Monsieur le Député Malamine DIEME.

MONSIEUR MALAMINE DIEME

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Madame le Ministre,

Monsieur le Ministre de la Jeunesse et de sports,

Je ne vais pas beaucoup m'étendre aujourd'hui. Je vais d'abord m'associer aux félicitations de mes collègues qui m'ont précédé et aux encouragements. Je dirai que le Président Abdou DIOUF ne s'est pas trompé en mettant un jeune à la tête du département de la Jeunesse. Contrairement à ce que dit mon collègue Pape Birame DIAGNE, je crois que je le recommande votre rapport d'activités. je crois qu'il n'y a pas en matière de politique, qui est bien conçu dans ce document que ce que vous proposez.

Egalement, Monsieur le Ministre, tous les collègues qui ont parlé ici ont mis l'accent sur le football. Et il y a une autre discipline, la lutte traditionnelle. Vraiment, je me fais ici peut être le porte-parole de ceux qui pratiquent cette discipline là pour qu'elle soit tenue en compte. A mon niveau, je n'ai aucune idée d'une politique définie en matière de cette discipline là, je veux avoir quand même quelques idées là-dessus. Parce que je sais que la région sud, c'est vrai elle a fourni des éléments dans le cadre du football mais aujourd'hui, je crois aussi on peut en puiser encore des ressources en matière de lutte traditionnelle et lutte gréco-romaine. Je m'en veux pour preuve, il y a parmi vos techniciens, il y a Monsieur CAMARA qui a servi à Ziguinchor. Il sait également que je suis à Ziguinchor dans la région Sud, on peut produire d'éléments dans le cadre de la lutte.

A cela donc, je vous remercie très sincèrement pour l'attention particulière que vous avez à notre région pour réhabiliter notre bijou qui est le stade Aline Sitoé

DIATTA de Ziguinchor. Et ensuite je vois dans votre rapport, qu'il est prévu de construire un CDEPS à Bignona et à Oussouye. Et également, je vous rappelle que dans le cadre de la coopération décentralisée, le village de Djilacoune en accord avec une commune de la France a pu réaliser un centre socio-éducatif au niveau de Djilacoune, dans le département de Bignona. Vous avez même été invité pour l'inauguration de ce centre là, malheureusement compte tenu de votre calendrier, vous n'avez pas pu vous y rendre. J'aurai souhaité quand même que le ministère ait un œil sur ce centre pour ne pas décourager les jeunes à abandonner ce village là et venir faire les centres urbains.

Je terminerai aussi par féliciter vos collaborateurs qui vous assistent efficacement. Parmi ceux-là, je vais attirer votre attention sur le Directeur qui est très sensible à la promotion des activités sportives et éducatives au niveau de l'ensemble des régions du Sénégal. Egalement au Directeur de Cabinet qui laisse sa porte ouverte à l'ensemble des députés. Personnellement, il m'a reçu et je suis sorti convaincu que vous êtes encadré d'éléments pour réussir la politique définie en direction de la jeunesse. Parce que vous avez réussi beaucoup de choses. Vous avez réussi ce qui est difficile, c'était de motiver la jeunesse sénégalaise. Vous avez réussi également à sensibiliser, à susciter des solidarités autour de l'essentiel aujourd'hui au Sénégal. Vous avez réussi aussi à revaloriser l'ensemble des activités en matière de jeunesse. Qu'est ce qui reste encore ? Ce n'est que vous encourager et vous soutenir à aller de l'avant pour que cette jeunesse saine là continue à s'occuper quotidiennement pour un développement harmonieux de notre jeune Sénégal.

Ceci étant Monsieur le Ministre, je ne vais pas perdre beaucoup de temps. Je réitère mes félicitations et mes encouragements à vous et à l'ensemble de vos collaborateurs pour que la jeunesse puisse évoluer dans de très bonnes conditions. Merci Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Député.
Monsieur le Député Sanou DIONE a la parole.

MONSIEUR SANOU DIONE

Certainement que j'aurai des difficultés par rapport aux remerciements que j'aurai à votre endroit. Si j'avais à énumérer les différents résultats positifs que vous acquis au niveau de votre département ça me prendra mes 5 minutes. Donc sur ce avec votre permission vous me permettrez d'abord de poser certains problèmes. J'ai aussi à féliciter et à encourager votre département c'est vrai qu'il y a beaucoup de résultats pour ne pas poser les problèmes par rapport aux

équipes nationales ou par rapport aux clubs de dire en tout cas qu'on encourage et on félicite le département de la jeunesse et aux sports parce qu'il faut reconnaître que beaucoup de moyens ont été déployer au niveau de ce département par rapport à l'encadrement et par rapport à l'assistance. Et dès fois je me pose la question par rapport au soutien au programme de participation au niveau de la haute compétition connaissant les moyens un peu limités de cette direction. Donc un problème fondamental a été posé et je pense que tout le Sénégal attend la CAN 2000 et vous me permettrez avec vous de remercier Madame le Ministre du Budget avec toutes les informations qu'on a sur la mise en place du budget par rapport à la préparation et à la participation de l'équipe nationale.

Donc, le premier volet très important qui est finances est réglé maintenant y a un problème de participation et de préparation qui se pose Monsieur le Ministre. Je l'ai dit au passage du Ministre des Affaires Etrangères pour dire qu'il faudra mettre en contribution toute la diplomatie sénégalaise par rapport à la préparation de notre équipe nationale. La coupe d'Afrique ne se gagnera pas avec les locaux. Dans tous les pays développés du football les championnats que ça soit nationaux ou internationaux se gagnent avec les expatriés. On a un problème fondamental par rapport à la disponibilité de nos expatriés. Malheureusement dans le cadre de l'élaboration des contrats dès fois c'est difficile d'avoir à temps nos expatriés.

Donc il faut un véritable jeu diplomatique et aussi une vraie pression par rapport au autorités de ce pays pour avoir à temps vraiment nos expatriés. Et si on mettait tout l'argent par rapport à la préparation locale et que demain en vérité ce sont les expatriés qui devront compétir, donc vous connaissez la difficulté qui n'est pas à votre niveau mais qui est à un autre niveau. Donc je pense que le problème fondamental c'est vraiment de se déployer par rapport à maintenant le problème fondamental Monsieur le Ministre, c'est une première question. Le stade Demba DIOP a été réfectionné, mais moi j'ai des craintes. Cause pour laquelle je vous pose cette question. Quelles les dispositions pratiques qui ont été mises en place pour la surveillance et la maintenance du stade Demba DIOP. Le plus souvent que ça soit le Stade Iba Mar DIOP ou l'Amitié on a tendance à confier ça au corps militaire, paramilitaire. Il y a des problèmes de sécurité qui se posent par rapport à l'environnement du Stade Demba DIOP. Est-ce qu'il n'est pas opportun de confier le gardiennage et la maintenance du Stade Demba DIOP à l'ASFA ou à l'AS Police. Ca c'est pour des problèmes de sécurité par rapport à son environnement. L'autre aspect, c'est par rapport à la réforme du sport sénégalais. Vous avez la chance Monsieur le Ministre d'être un homme du sérail pour quelqu'un qui s'y connaît si aujourd'hui vous avez fait des résultats, c'est parce que vous êtes du métier, vous avez osé, cause pour laquelle quelqu'un me disait que c'est de baraka, d'autres disent que c'est de la chance,

mais je pense que c'est parce que vous êtes du métier. Mais il faut oser Monsieur le ministre, il faut arrêter, vous êtes le seul capable actuellement pour le faire. Vous serez impopulaire, mais je pense que l'Assemblée nationale doit être disponible pour vous soutenir par rapport à la réforme du sport en général et du football en particulier. Qu'est à dire ? On a énormément de club au Sénégal. On a tantôt parlé de mondialisation mais c'est sûr que ça va toucher le football sénégalais. Tantôt on nous a dit que pour ce qui est de la participation de notre équipe nationale par rapport maintenant aux compétitions internationales de petites catégories, il nous faut un championnat de petites catégories réguliers. Mais avec les clubs traditionnels actuels on ne peut pas avoir de championnat régulier. Il faut dissoudre les clubs. C'est vrai qu'il sont régis par un statut de droit commun, mais sur le plan au moins relatif, il faudra poser un certain nombre. Dire qu'un club qui n'a pas un budget de 50 millions ne peut pas compétir. Prenez la région de Dakar Enormément de club. Aujourd'hui on peut avoir dans la région de Dakar cinq clubs, trois à Dakar, une équipe à Pikine, une équipe à Rufisque. Moi j'ai tantôt dit que le port autonome de Dakar est sponsorisé. Que la SONATEL doit sponsoriser le DIARAF, la SDE la Jeanne d'Arc. Et dans les autres capitales régionales, un club.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

Monsieur le député Modou AMAR vous avez la parole.

MONSIEUR MODOU AMAR

Monsieur le Président,
Madame, Monsieur le Ministre,

Monsieur le Ministre, je vous encourage parce que dans le subjectif je me réjouis de la coïncidence entre votre avènement à la tête de ce département et le retour du succès de nos équipes, de certaines de nos équipes. La question agitée par certains de mes collègues et qui préoccupe l'opinion internationale, c'est de trouver les raisons de la chute libre de l'équipe nationale du basket masculin. Je crois que je voudrais, très humblement, donner quelques repaires. C'est une équipe qui pendant deux décennies, nous a valu beaucoup de satisfactions par rapport au football et par rapport aux autres disciplines. Jamais, l'Etat et le peuple n'ont consenti d'efforts ou de sacrifices à la dimension de leur performance. C'est vrai que l'équipe nationale féminine qui avait remporté la coupe d'Afrique a eu à bénéficier de villas, c'est vrai que l'équipe nationale de football qui, on le rappelait tout à l'heure a fait pleurer les Sénégalais de déception est aujourd'hui chouchoutée. L'opinion ne s'y oppose pas. On lui verse des primes qui sont très juteuses par rapport à la conjoncture et pendant ce

temps on oublie l'équipe nationale de basket masculin. Je crois qu'il y a là frustration susceptible d'expliquer, en partie, la démobilisation de l'équipe du basket. Il faudrait donc, à mon avis, essayer de mettre en harmonie cette équipe avec la ligne actuelle qui est le soutien du sport en général.

On a l'habitude, quand on parle de votre département de ne voir que le volet sport, généreusement mon collègue y a ajouté les loisirs. Mais la mission première c'est l'encadrement de la jeunesse. La mission première de votre département c'est de se mettre à l'écoute de la jeunesse, à saisir, capter ses préoccupations et de lui donner les moyens d'espérer. Donc de réorienter un peu son action pour mettre en exergue d'avantage de volet politique de Jeunesse. Aujourd'hui les navétanes qui ont été considéré comme des activités de navétane de divertissement, mordre de plus en plus dans le temps de l'espace scolaire, les navétanes deviennent des activités de « Thiorone » comme disent les baol-baols. Et cette discipline aujourd'hui charrie beaucoup de violence et de plus en plus, vous l'avez vu, on met en avant l'aspect financier. Les navétanes embrassent beaucoup d'argent, ce n'était pas sa vocation. C'est une déviation qu'il faudrait, à mon avis, rectifier et surtout encadrer davantage la période d'activité des navétanes pour qu'ils demeurent ce qu'ils n'auraient jamais du cesser d'être, des activités saines d'occupation de la jeunesse pendant les vacances. On est en fin Novembre pratiquement et les finales de Navétanes ne sont pas encore jouées.

Les ASC emplois, est-ce que c'est une initiative d'état perpétuel ou est-ce une opération électorale ?.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie. Je passe la parole à Monsieur le Député Mamadou DIOP.

MONSIEUR MAMADOU DIOP

Merci Monsieur le Président.

Je voudrais aborder trois aspects qui concernent votre ministère et poser une question. Les jeunes politiques et le conseil national de la Jeunesse, certains en ont parlé, Modou DIAGNE Fada est probablement mieux informé que moi sur cette question. Je sais que notre jeunesse pose ce problème et je sais que comme il l'a dit, les jeunes du Parti Socialiste également le posent. Je serais d'avis qu'une rencontre entre vous-même et ces différentes organisations de jeunesse permettent de trouver une solution à ce problème là.

Deuxièmement, le mouvement RAP est un mouvement qui a l'air extrêmement dynamique et présent sur la scène des activités de jeunesse, je ne sais pas quelle est la politique du gouvernement par rapport au mouvement RAP. Est-ce qu'il y a même une étude qui ait été faite sur le mouvement RAP, sa composition sociale, ses influences culturelles, etc.

Troisièmement, c'est la composante culturelle dans les ASC, je mets cela en rapport avec la violence dont on a parlé qui vraiment est très prégnante dans l'activité navétanes.

Le Ministre de l'Intérieur nous en a parlé, il montre que c'est une dimension qui préoccupe énormément le Ministère de l'intérieur. Je sais que dans les années 70, j'étais très impliqué dans le mouvement ASC, à l'époque nous disons, amitié d'abord, compétition ensuite. J'ai le sentiment aujourd'hui c'est autre chose qui se passe et peut-être que c'est soit quelque part la dimension culturelle dans l'activité des ASC, n'est pas suffisamment prise en compte, où alors, elle est assez pauvre en terme de théâtre dont peut-être les thèmes et les thématiques ne sont suffisamment étudiés. Qu'est-ce que vous envisagez à mon avis, de faire pour que la dimension culturelle dans les ASC puisse vraiment occuper la place qu'elle mérite ?

Enfin, une question qui me trouble, je me laissé dire que des maillots et des ballons en grande quantité ont été distribués à des responsables du Parti Socialiste par le ministère de la Jeunesse. On m'a signalé même que certains collègues ici présents en ont bénéficié et s'appêtent à aller au terroir pour distribuer les ballons et les maillots. Qu'en est-il ?

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher collègue Mamadou DIOP.
Je donne la parole à Monsieur le député Serigne Mbaye THIAM.

MONSIEUR SERIGNE MBAYE THIAM

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,

Je voudrais me joindre aux collègues qui vous ont adressé des félicitations et des encouragements. Après cela, je voudrais parler d'une évidence. Parce que je dis c'est une évidence. Cela concerne le football, parce que dans le domaine du

football, je ne pense pas qu'on puisse dire quelque chose de nouveau qui n'ait pas été déjà dit, soit par les professionnels du football, soit par les politiques, soit par la presse sportive. Vous avez décalé la mise en œuvre de la réforme du football en l'an 2000. Après l'expérience de Caire 1986, des états généraux du football ont été tenus. Après cela d'autres réflexions ont été engagées pour que notre football soit bâti sur des socles solides, je crois qu'aujourd'hui, on peut avoir de temps en temps la chance d'avoir des clubs qui arrivent à un niveau très élevé de la compétition africaine ou internationale, où notre équipe nationale même Président c'est une erreur. Donc cela me fait gagner deux minutes.

Donc comme l'a toujours dit, la base c'est d'avoir une bonne politique de formation et des clubs qui sont forts. Ce serait un leurre de croire que des équipes sénégalaises qui ont du mal à donner le billet de transport à leurs joueurs qui viennent à l'entraînement, peuvent tenir tête à des équipes comme l'ASEC d'Abidjan qui ont des joueurs qui sont payés à 500.000, 1 million de francs par mois.

On a démocratisé le fonctionnement du football, mais je crois que quelque fois, pour mettre en œuvre des réformes hardies, nous avons besoin d'un Etat qui impulse cette réforme-là, et qui peut-être même doit être dirigiste.

A côté des critères fondées sur les résultats purement sportifs, nous devons avoir des critères comme le nombre des sociétaires, le montant des cotisations, le parrainage de l'équipe par un sponsor, soit une entreprise, soit une collectivité locale, commune ou région, une politique de formation.

Dans le rapport, à la commission, vous dites qu'il y a une subvention qui est dégagée par an pour appuyer les clubs pour la formation. Mais Monsieur le Ministre, il ne faut pas se leurrer. A peine cette subvention donnée aux clubs, elle est utilisée pour les charges courantes de fonctionnement.

Donc vraiment, je vous exhorte je vous encourage et nous appuyons pour aller dans le sens de la réforme du football.

La deuxième préoccupation, Monsieur le Ministre, c'est à la faveur de la CAN 92, il avait été créé des mouvement de soutien dont l'un d'eux qui s'appelait « douzième gaïndé ». A l'époque, c'était un mouvement qui était très solide, bien organisé, avec des cellules un peu partout au Sénégal, et qui était autonomes sur le plan financier. Après Sénégal 92, ce mouvement a décidé de faire une meilleure participation, en prenant en charge le transport aérien. Nous avions, avec le nouveau plan, les 300 millions qui avaient été volés l'année dernière, nous avons pris l'engagement de mettre à chaque tour douze millions donc à la disposition des trois équipes, le yégo, le Djambour et le Djaraf de

Dakar qui avait participé à ces compétitions et nous avons injecté 46 millions pour soutenir ces équipes. C'est pour marquer la volonté de l'Etat de mieux doter ces équipes face à leurs pairs africains.

Pour ce qui est du douzième gaîndé, l'idée est très bonne, et très intéressante. Je crois que cette équipe a été ponctuelle à l'époque, c'était du moins lié à la CAN de 92 à Dakar.

Mais je pense que c'est quelque chose qu'il faut pérenniser, qu'il faut revoir, entretenir, je crois que c'est très important, d'autant plus que nous avons renoué avec la compétition internationale. Cependant, nous avons fait au moins 10 matchs pour nous qualifier pour la CAN de l'an 2000 donc ce douzième gaîndé serait une bonne chose que nous partagions avec vous, que nous allons étudier pour voir comment le redynamiser.

Pour les candidatures du Sénégal, je crois qu'aujourd'hui nous avons, nous occupons un certain nombre de postes, aussi bien au plan africain, au plan international qu'au plan mondial avec la présence Ablaye SEYE à la tête de la FIDA, avec la présence aujourd'hui de Lamine DIACK, qui assure aujourd'hui l'intérim de la présidence de la Fédération Africaine d'Athlétisme.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Nous demandons à Monsieur DIOUF de bien vouloir fermer son portable pour ne pas déranger constamment l'Assemblée. Après Sénégal 1992, ce mouvement a eu continué ces activités, a eu même à envoyer des jeunes supportés l'équipe nationale en Guinée. Lors de la coupe d'Afrique qui s'est déroulé en Tunisie en 1994, des jeunes ont été envoyés pour supporter l'équipe nationale. Je voudrais que vous étudier comment essayer de relancer ce fort mouvement là qu'il y ait pour que notre équipe nationale d'un fort mouvement de soutien. Maintenant il s'agira de voir sous quelle forme le faire et dans quelle condition. Monsieur le Ministre pour terminer, je voudrais faire mienne l'argumentation et les préoccupations exprimées par mon collègue le député Madior DIOUF en ce qui concerne la candidature du Sénégal à des fonctions internationales surtout dans le domaine du football. Merci beaucoup.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le député Serigne Mbaye THIAM.
Et je passe la parole à Monsieur le député Oumar Joe Mbaye.

MONSIEUR OUMAR JOE MBAYE

Merci Monsieur le Président.
Madame, Monsieur le Ministre,
Mes chers collègues.

Loyaux et fidèles collaborations des Ministres ici présents, Messieurs les journalistes chargés de retransmettre cet événement et enfin Messieurs les spectateurs représentant le peuple sénégalais.

Monsieur le Ministre, je me réjouis encore une fois de vous reféliciter, de vous réencourager aux noms des députés de la Commission de l'Éducation, mais aussi de tous les députés parce que tous à l'unanimité vous ont félicité. On vous encourage et on vous félicite parce qu'il s'agit de résultat et ce résultat c'est d'abord l'étoile mais c'est aussi la compétence, c'est aussi une question d'équipe et c'est pourquoi nous y associons l'équipe. Il a été prévu de le faire par écrit et de le transmettre à qui de droit. Mais je pense que ce sera consigné dans le journal de nos débats et on verra par la suite ce qu'il s'agira de faire.

Monsieur le Ministre, vous félicitez, vous encouragez, c'est aussi vous armez en tout cas vous ressourcez pour aller de l'avant dans le sens de l'initiative. Bientôt le 3ème millénaire. Quel millénaire pour notre sport, pour notre jeunesse. Je pense que pour notre sport et particulièrement pour le football, il faut d'abord savoir qu'il faut le spectacle par ce que c'est un produit que se vend. Dans les pays occidentaux les joueurs de même sont des artistes et le spectacle est beau. C'est pourquoi il se vend à coût de milliards. C'est pourquoi on peut prendre un joueur et lui payer 2 ou 3 milliards. Ici ce qu'il faudrait c'est d'abord créer le spectacle. Par rapport à la faiblesse de l'art de nos joueurs, de ces artistes, il faudrait faire comme les Américains. Des majorettes pour les clubs que le militant soit un spectacle. Mais aussi ce spectacle crée l'engouement. Au Sénégal ce que nous constatons, c'est un peu l'entreprise qui tire l'école vers le modernise et au reste parfois au niveau des programmes des établissements plus d'une décennie de décalage entre ce qui se fait dans l'entreprise et ce qui s'enseigne dans l'école. Et là également, je pense qu'effectivement l'institut peut jouer un grand rôle dans ce cadre de cette dynamique entre cet institut, l'école et l'entreprise. Voilà la réflexion que je voudrais porter à votre connaissance. Je pense que ça pourra vous servir. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Je vous remercie cher collègue.
Le collègue Birahim DIAGNE a la parole.

MONSIEUR BIRAHIM DIAGNE

Merci Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Madame le Ministre,
Cher Collègue.

Je reprends la parole ici pour noter que le rapport n'a pas rendu totalement les discussions que nous avons eu en Commission des Finances sur quelques points importants. J'en cite deux : Pour l'électrification rurale, nous avons posé la question de l'intervention des opérateurs privés dans ce domaine. Le rapport ne l'a pas repris. Je souhaite que Monsieur le Ministre revienne sur cette question afin que ces réponses puissent figurer dans le journal du débat de l'Assemblée Nationale ; Le deuxième problème, on avait également cité beaucoup de régions, je dirais même dans toutes les régions, de nombreux villages et des centres qui ont bénéficié de l'électricité ou qui vont l'être dans les semaines à venir et je ne trouve pas cette liste.

Je souhaite donc que le Ministre nous rappelle cette liste pour que ça figure également dans le journal des débats. Maintenant sur le problème de l'industrie, je crois que dans le domaine de l'industrie il y a la tannerie. Je cite la tannerie pour la région de Louga qui a les ressources naturelles nécessaires et une longue expérience, une main d'œuvre qualifiée dans ce domaine. Mais la tannerie de Louga demeure peut être inopérante et je voudrais savoir pourquoi cette tannerie là n'est pas mise en exploitation ? Sur le plan minier, le domaine minier, nous avons dans la région de Louga les sables peints, nous avons également semble-t-il le pétrole. Parce qu'il y a eu des recherches pétrolières. Je voudrais savoir si ces recherches pétrolières sont arrêtées ou bien s'il y a encore des possibilités de continuer cela. Il y a aussi l'exploitation de la tourbe. Je voudrais savoir si ce projet d'exploitation de la tourbe est maintenu ou bien s'il a été arrêté ou abandonné.

En ce qui concerne l'électricité pour nos industries, je dois entendre puisque je suis dans le secteur privé qu'une de nos difficultés essentielles pour que nos entreprises soient compétitives c'est la cherté de l'énergie. Et on revient là-dessus chaque fois. Aujourd'hui nous notons avec intérêt que le délestage commence à s'estomper, la fourniture d'électricité se normalise grâce à votre action et cela est précisé par le décret mais il ne suffit pas d'être député pour pouvoir accéder à tout, et pour vouloir se faire prévaloir de toutes les prérogatives, j'en passe.

Monsieur le Ministre, Madame le Ministre du Budget, elle est sortie, je l'interpelle en ce qui concerne les locaux du Ministère de la Jeunesse et des

Sports. Monsieur le Directeur du Budget est là, je crois qu'il faut faire un effort. Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports, aujourd'hui ne mérite pas cela. Un Ministère éparpillé sur l'ensemble du territoire national où nous avons un bureau par ci, un bureau par là, un service par ci, parla. Je crois que c'est le moment de regrouper ce ministère autour d'un bâtiment afin de permettre de lui faciliter la tâche de collaboration qui existe entre lui et toute son équipe.

Tout de suite, Monsieur le Président, en parlant de la subvention nous remercions toutes ces bonnes volontés qui subventionnent le sport, je disais tout à l'heure à mon ami, Famara SARR que je ne suis pas d'accord en taquinant, et je disais en qualité de Président du réseau de la lutte contre le tabac, la drogue etc. Je crois que pour donner le bon exemple il faut d'abord arrêter de fumer. Ça c'est un, mais quand la cigarette qui subventionne le sport, je crois que ça, je suis d'accord parce que le sport est un moyen de contribution de faciliter, de limiter les dégâts qui sont causés par la cigarette.

Ceci étant dit, la semaine nationale de la jeunesse, Monsieur le Président, je vois qu'à ce niveau nous apprécions à sa juste valeur l'organisation de cette semaine nationale. Mon collègue Lansana KABA en a parlé tout à l'heure, je crois que ce sont des moments très forts d'organisation, de mobilisation, de brassage de cette jeunesse ; mais aussi d'éducation, de formation, de sensibilisation. Et j'en veux pour preuve le thème de la dernière semaine nationale de la jeunesse qui était appelé « Jeunesse, Civisme et Développement ».

Revenons maintenant pour conclure au Conseil National de la Jeunesse. Je suis tout à fait d'accord avec l'acceptation des jeunes politiques dans cette formation, mais je crois que si jusqu'à présent on a eu des blocages dans ce domaine, je le dis parce que c'est un problème que je connais bien pour avoir participé à toutes les commissions de relance de cette semaine jeunesse de la jeunesse quand s'était bloqué en tant que représentant des jeunes politiques, mais c'est l'opposition qui bloquait.

Mais aujourd'hui nous sommes dans un pays où les élections se sont passées de la façon la plus démocratique possible et c'est la raison pour laquelle vous êtes là à l'Assemblée Nationale avec un certain nombre de pourcentage de certain nombre de quotas et ce qui a toujours bloqué ça a été le secteur politique. Vous acceptez cette représentation, ces résultats des élections à l'Assemblée mais acceptez-le au niveau du conseil national de la jeunesse et le problème est décanté. Mais quand vous voulez qu'il y ait la parité entre le PDS et le PS il va s'en dire que le blocage sera effectif.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci Monsieur le Député.

Je donne la parole à Monsieur le Député Mansour TAMBEDOU.

Il n'est pas là.

Le député Tiédel DIALLO n'est pas là.

Je passe la parole à Monsieur le Député Mamadou Saliou FALL, dernier orateur inscrit.

MONSIEUR MAMADOU SALIOU FALL

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports,

Madame le Ministre,

Messieurs les Directeurs nationaux,

Mes chers collègues,

Monsieur le Ministre, je ne vous félicite pas parce que qui vous félicite à féliciter la population de Mbacké. Nous sommes honorés et nous population de Mbacké entière après être honorés, nous demandons à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale de transmettre nos remerciements, nos remerciements au Chef de l'État à travers également le Président Madia nos remerciements au Président de l'Assemblée nationale, nous sommes satisfaits pour que la mission qui vous a été confiée a été pleinement accomplie.

Monsieur le Ministre, le Sénégal comme les autres états africains connaissent la valeur de notre compatriotes Lamine DIACK, qui vient d'avoir une promotion, il fut des nôtres, il fut le Premier Vice Président de cette Assemblée nationale à travers vous nous lui adressons toutes nos félicitations et nos encouragements, il vous a secondé efficacement par son expérience par son courage et nous le remercions.

Ceci dit Monsieur le Ministre, je vais m'entretenir avec vous sur un problème pour donner mes suggestions. La localité de Touba est particulière c'est la seconde ville de ce pays, vous encadrez les jeunes, je suis ce que vous faites, des ballons et des maillots distribués dans les différents quartiers mais Monsieur le Ministre je voudrais attirer votre attention sur la particularité de cette agglomération d'ici quelques années cette jeunesse importante de Touba ne pourra plus se déplacer pour venir jouer à Dakar, je voudrais compte tenu de cette jeunesse qui veut s'épanouir, suggérer la construction d'un stade comme celui qui se construit au niveau des régions. Touba pourrait avoir son stade à

Darou Marnane, Ndam chef lieu de communauté rurale siège de chef d'arrondissement polarisant 72 villages, je pense qu'à l'avenir c'est important. Ceci dit Monsieur le Ministre, cette jeunesse féminine mérite d'être encadrée il faut y penser comme les garçons sont entraînés et s'intéressent au football. Le milieu rural n'est pas pleinement associé bien que vous faites des efforts, je ne veux pas tout dévoiler parce que c'est votre département, **(intervention en wolof)** mais je voudrais vous demander quels sont les rapports financiers des conseils régionaux et votre département. Cela je le dis parce que je sais que certaines communautés rurales qui ne couvrent pas entièrement leurs impôts, ne parviennent pas à encadrer les jeunes dans le cadre du sport.

Ceci dit, Monsieur le Ministre, il faudrait revoir cette situation particulière et reconsidérer la jeunesse de Touba qui est plus importante que celle de Kaolack ou celle de Louga, ou celle de Diourbel quand il s'agit de régions. Je vous remercie

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Député.

Nous avons épuisé la liste des orateurs, je vais donner la parole à Monsieur le Ministre pour répondre, à l'ensemble des questions qui lui sont posées.

MONSIEUR LE MINISTRE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président, je voudrais donc avec votre permission et celle des autres députés, en guise de propos liminaires, vous lire l'avant-propos du document bilan rapport d'activités du fait qu'il a été distribué avec beaucoup de retard. Il n'a été distribué que tout à l'heure vers 15h ou en tout ca 14h, et cette lecture vous permettra de mieux apprécier ses résultats et les perspectives pour l'année 99 et 2000.

Depuis la lettre de mission N° 332 du 4 août 1998 de Monsieur le Premier Ministre, beaucoup d'actions programmées dans le plan d'actions 1999-2001 ont été réalisées dans le cadre des objectifs prioritaires dégagés. Elles ont aussi permis de répondre positivement aux préoccupations des jeunes, des aspects déterminants dans la mise en œuvre des orientations dégagées ont été consolidées. L'écoute attentive des besoins profonds des jeunes, la demande organisationnelle et programmatique, le renforcement des infrastructures sportives et socio-éducatives ainsi que leur entretien et leur maintenance.

La mise en valeur des actions d'encadrement et de promotion de la jeunesse et des compétitions sportives internationales, la mise en place et la responsabilisation des structures de communication avec la jeunesse. La participation brillante des jeunes à tous les rendez-vous de la jeunesse continentale et mondiale, le rééquilibrage du secteur jeunesse par rapport au secteur sportif. L'Etat en appuyant les projets de relance des disciplines sportives prioritaires, en conférant au service civique national une dimension économique et humaine novatrices et en dotant aux projets ASC/Emploi, les ressources nécessaires pour prendre en charge à terme des projets et initiatives porteurs de jeunes, marque incontestablement une confiance affirmée envers cette frange sensible de notre population.

Les besoins exprimés par les jeunes sont encore immenses, çà il faut le reconnaître malgré les efforts entrepris et relatifs à l'emploi et l'insertion, la lutte contre les fléaux majeurs, les ressources humaines d'encadrement, la protection des jeunes et la formation, les demandes demeurent plus que jamais actuelles et vivaces. L'intervention transversale des structures de l'Etat, d'équipes, des impacts et enrichi les résultats. Elle devrait trouver à travers le plan d'action de la jeunesse une mise en cohérence organique qui rendrait visible dans chaque secteur des investissements et des résultats obtenus mais aussi des efforts en terme de contributions fournies par les jeunes pour participer au développement de ce pays.

C'est à cette tâche que le prochain Haut Comité de la Jeunesse devra s'atteler pour que l'on se rende compte que par delà les actions programmées beaucoup d'autres non programmées ont été parallèlement exécutées. J'attends que les collaborateurs en plus se créent davantage d'opportunité pour exploiter de façon optimale celles qui surgissent dans l'environnement et faire atteindre les objectifs assignés à notre plan d'action 99/2001. La coordination dans les interventions sectorielles et dans nos politiques de formation, davantage de prévisions et de rationalisation et de mobilisation de nos ressources d'encadrement c'est à ce prix que le millénaire qui s'annonce sera au rendez-vous chargé de victoire et de réussite pour notre jeunesse.

Dans la programmation 2000, nous auront à cœur d'assigner aux temps forts qui rythment ce tournant décisif toutes leurs importances, augmenter de l'offre de service dans les centres conseil, faire tenir le grand prix du président de la République pour la jeunesse, préparer le forum mondial de la jeunesse 2001 qui va se tenir au Sénégal, marquer notre présence à la coupe d'Afrique des nations 2000 et aux jeux olympiques de Sydney élevez très sensiblement le nombre de journées consacrées à la formation pour l'emploi et l'insertion. Renforcer la création, l'entretien et la maintenance de nos infrastructures éducatives et

sportives. Préparer le plan d'action pour la jeunesse, organiser les semaines régionales de la jeunesse.

Ce document qui est à la fois un instrument d'information des destiné aux autres autorités, aux parlementaires, aux structures de contrôles, aux représentations diplomatiques, à l'ensemble de nos partenaires de la coopération multilatérale et bilatérale aux professionnels de la communication, aux groupements associatifs et au agents de l'état. je vous remercie, Monsieur le Président, je voudrais remercier les députés pour le soutien que nous avons senti au cours de cette séance. Nous avons senti que le parlement, je veux dire l'Assemblée est derrière le Ministère de la jeunesse et des sports et ceci confirme ce qui avait été dit l'année dernière ici en cette auguste assemblée. Ce qui nous a permis d'ailleurs de redoubler d'efforts et d'atteindre les résultats que nous avons évoqués ici tantôt par l'ensemble des députés, je dirais par la grande majorité des députés.

Monsieur le Président je voudrais les remercier à mon tour et leurs assurer en tout cas de notre pleine détermination à œuvrer pour que le Sénégal aille de l'avant au plan sportif et au plan des activités jeunesses. Monsieur le président je voudrais donc avec votre permission, tenter de répondre aux questions qui nous ont été posées tout à l'heure. je voudrais commencer par le bas, étant donné que j'ai sous les yeux les dernières interventions. Le députés Mamadou Saliou FALL a surtout insister sur la jeunesse de Touba, mais comme il le sait mieux que moi Touba n'est pas n'importe quelle localité, elle n'est pas n'importe quelle ville, c'est une grande agglomération mais qui a ses contraintes et qui a ses règles figées. Et je voudrais donc à ce titre lui faire comprendre que en tout cas pour le moment il n'est pas envisagé la construction d'un stade à Touba et que les jeunes de Touba trouvent le moyens de se déplacer à Mbacké pour régler en tout cas leur problème au plan sportif, au plan des activités de jeunesse. Mais de toutes les façons, avec le temps peut être que nous pourrions reconsidérer cette question et voir qu'est ce qui pourrait être fait pour la jeunesse de Touba en conformité avec la volonté du marabout.

Vous avez parlé tout à l'heure de maillots et de ballons qui ont été distribués c'est tout à fait normal. J'en ai pour répondre en même temps à la question du député Mamadou DIOP Decroix, nous avons essayé chaque fois que c'était possible suite à la demande des sénégalais, je ne dis des députés, mais nous avons aidé pas seulement des députés, mais beaucoup de sénégalais. Ceux qui en font la demande. Nous recevons chaque jour beaucoup de demandes et nous ferons tout ce qui est possible. Il ne s'agit pas de faire l'impossible, ni de donner aux députés PS et de laisser les autres. Yéro DEH est de l'opposition et c'est un ami. Je le connais depuis le lycée. J'aurai pu l'aider mais faudrait-il quand même qu'il en fasse la demande. Donc il ne s'agit pas simplement de donner aux députés du parti PS pour qu'ils fassent la distribution. Il ne s'agit pas de cela

mais simplement d'aider tous ceux-ci quand même formulent des demandes dans ce sens. A ce niveau, je voulais simplement lui faire comprendre que nous sommes là pour les Sénégalais, nous sommes ministres de la République du Sénégal. Nous ne faisons pas de distinguo entre le député de l'opposition et le député du parti socialise.

Maintenant, je voudrais remercier le député Cheikh SECK pour ses encouragements et les témoignages. Pour la représentation protocolaire il m'a marché sur la langue en quelque sorte, parce que ce que je voulais dire c'est simplement que nous adressons des invitations au prorata du nombre de places disponibles au niveau de la loge officielle. Lui-même il a remarqué qu'au niveau du stade Demba Diop nous savons 100 places dans la loge officielle. Et chaque fois il est adressé des invitations au niveau de la présidence, de l'Assemblée, des ministères, du Conseil économique et social, toutes les institutions de l'Etat, nous adressons des invitations. Et les invitations sont distribuées au prorata du nombre des places disponibles, comme je l'ai dit tantôt et que chaque fois nous nous attelons à adresser des invitations au Président de la Jeunesse et des Sports de l'Assemblée.

Il ne s'agit pas simplement de donner une seule invitation, mais nous donnons souvent 5, 6, 7 8 suivant le nombre de places disponibles. Nous faisons de même pour le Président de l'Assemblée nationale. Ces gens qui sont munis de ces invitations sont prévues naturellement dans la loge officielle, ensuite nous avons 140 députés, 60 sénateurs, cela fait 200 parlementaires. Il est évident que la loge officielle du stade Demba DIOP qui fait 100 places, celle du stade Léopold Sédar SENGHOR à peu près 200 places ne peuvent contenir tous les parlementaires. Donc, je pense que cela doit être compris par tout le monde. Dès l'instant que les parlementaires sont munis d'invitation nous les traitons de la meilleure façon, même s'ils ne sont pas munis d'invitation nous essayons de les placer dans les meilleures places possibles.

Maintenant, pour les locaux du ministère, je ne reviendrai pas là-dessus parce que le député Joe MBAYE, le député Cheikh SECK ont dit l'essentiel sur ces locaux, en tout cas c'est un ministère dont les locaux sont très dispersés. Nous sommes éparpillés entre les quatre coins de Dakar, nous avons des services au stade Léopold Sédar SENGHOR, sur la rue Tolbiac, sur la place de l'Indépendance. Nous avons également des locaux au niveau du Front de Terre et de la rue Blanchot, en face du Building. Donc nous sommes répartis sur cinq sites et je pense que le Premier Ministre avait envisagé lors de la séance de travail qu'il avait tenu au niveau du ministère, il avait demandé d'envisager la construction de locaux fonctionnels. Mais je me dis que ça c'est inscrit peut-être dans le cours terme, en tout cas dans le moyen terme, mais ce n'est pas pour demain, ni pour l'an 2000 et je suis sûr et certain encore moins pour l'an 2001.

Mais si entre temps on peut trouver peut-être les moyens de conventionner des locaux pour regrouper l'ensemble des services du ministère cela faciliterait mieux la coordination des actions du ministère et ensuite rapprocher le cabinet des services techniques.

Maintenant pour ce qui concerne également la subvention d'excellence, qu'on appelle subvention du tabac. Vous n'êtes pas sensés ignorer que la loi sur la... du tabac a été abrogée. Donc il n'y a rien d'illégal et c'est aujourd'hui le seul sponsor pour le football en dehors d'ALIZE qui subventionne l'équipe nationale de football, mais Excellence subventionne tout le football, le championnat et très important. Ce que je voudrais dire, c'est encourager et remercier ici, solennellement les cigarettes Excellence d'avoir contribué au développement de notre sport.

Pour le député Joe MBAYE, je le remercie également pour les aimables paroles et les encouragements et les félicitations et d'avoir bien voulu évoquer les résultats de l'équipe du Ministère, comme l'a dit, le football est un spectacle. Il a parlé de mesures d'incitation fiscale. Nous en avons déjà parlé en réunion du conseil interministérielle, lorsque je présentais à ce conseil l'ébauche de plan de relance du football. Nous avons abordé cette question en disant quand même qu'il faudrait encourager, amener les entreprises à coller au sport d'une manière générale et il faudrait également qu'en contre partie que ces entreprises puissent y trouver un quelconque intérêt.

Nous avons dit qu'il fallait envisager de faire ce qu'on appelle la défiscalisation en fonction des moyens injectés par ces différentes entreprises dans notre sport et le Premier Ministre avait à l'époque demandé à Madame le Ministre du budget d'étudier la question pour voir qu'est qui était possible de faire parce que cette défiscalisation devrait entrer dans le cadre de la relance de notre football. On ne peut pas faire de football sans moyen, tout le monde le sait, tout le monde en convient avec moi. Si nous allons au Maroc, nous avons derrière le football Coca Cola, une grande firme qui fait l'un des meilleurs chiffres d'affaire au monde, qui est derrière le football marocain. Ce qui fait que ce pays n'a pas beaucoup de problèmes et également au Maroc, il faut remarquer que derrière chaque club, il y a un grand sponsor, il y a une grande entreprise que l'état colle derrière chaque club. Ce qui fait donc que comme je l'ai dit tantôt, on ne peut pas faire de football sans moyens.

Nous vous remercions d'avance pour le soutien qu'il a préconisé au niveau des députés pour la relance de notre sport et ensuite pour la gestion du problème de jeunesse. Le député Serigne Mbaye THIAM a également parlé de la réforme du football, nous avons compris autant que lui qu'il fallait procéder à une réforme de notre football. On ne peut pas réussir au sport sans une certaine organisation,

sans une mobilisation de moyens. Nos clubs, il faut le reconnaître, ne sont pas performants au plan international. Nous avons des clubs très faibles dont les ressources sont très faibles. C'est dans ce sens que nous avons pensé à une réorganisation en faisant en sorte qu'il y ait un championnat avec le minimum de club possible, un championnat avec 12 équipes, maximum 14 équipes, avec des équipes fortes, suffisamment dotées de moyens pour faire face à un championnat africain. L'exemple de la J.A. qui a été battu l'année dernière en finale par le SFAX tunisien, simplement du fait qu'au niveau de cette équipe tunisienne il y' avait des professionnels, des étrangers qui étaient correctement payés, il n'y avait pas de comparaison possible entre cette équipe de la J.A. démunie avec une équipe professionnelle.

Cette année nous avons donné, je ne parle pas des 86 millions que nous avons donnés en guise de subventions pour une meilleure prise en charge de la petite catégorie mais nous avons permis à nos équipes africaines de faire une meilleure participation en prenant en charge une partie des frais. A notre avis par rapport à cette candidature car ça ne lui permettait pas d'être candidat à ce poste. Je ne sais pas s'il a compris ou s'il n'a pas compris parce que comme l'impression qu'il persiste. Mais le statut de CAF prévoit qu'un seul sénégalais au niveau donc du comité exécutif. Monsieur Momar WADE étant déjà au niveau de ce comité jusqu'en 2002, il n'était pas possible à Monsieur SECK d'être candidat.

Mais je crois que si Monsieur SECK avait fait étudier cette candidature au niveau de son bureau fédéral, je pense que les choses ne seraient pas passées comme elles se passent actuellement. Mais de toutes les façons nous sommes entrain de suivre, se prétend que la CAF a mal interprété les dispositions en tout cas légal de ce comité exécutif. Mais nous sommes entrain de suivre avec lui. Mais je vous dis ici, je vous rassure que le Sénégal ne s'est en aucune façon engagé pour soutenir cette candidature. Parce que le Sénégal est un pays connu sérieux qui ne s'aventure pas et il faudrait qu'à même nous soyons cohérents avec nous même, nous soyons conséquents avec nous même, nous n'allons pas, nous n'allons pas nous engager dans un combat que nous savons ainsi à l'avance.

Alors ce que je vais peut être préconiser c'est demander à Monsieur SECK de retirer purement et simplement sa candidature pour ne pas trop gêner le Sénégal dans cette histoire là. Parce que la personne de Oumar SECK, c'est tout le Sénégal qui s'engage donc étant entendu que même au niveau du FIFA, la FIFA s'est prononcée comme étant incompétente pour trancher une telle question. Je pense que les chances sont en tout cas très mince et il faudrait qu'à même avec tout le sérieux qu'on connaît au Sénégal essayer de voir dans quelle mesure Monsieur SECK pourrait sortir par la grande porte. Pour Monsieur le député Mamadou DIOP Decroix : tout à l'heure oui, il a abordé à peu près dans le

même sens que notre ami Mamadou Fada DIAGNE pour ce qui concerne en tout cas les jeunesses politiques et le CNJS. Évidemment il a dit que c'est la énième fois qu'il pose cette question. Mais je crois qu'il va recevoir les mêmes réponses que la dernière fois. Je pense qu'aujourd'hui, nous avons constaté avec bonheur que le CNJS marche correctement et normalement. Évidemment, j'ai eu à discuter avec Monsieur le Ministre chargé des Relations avec les Assemblées Pape Babacar MBAYE, qui semble dire que oui ils sont pour. Mais ce n'est pas parce que nous sommes du PS que nous allons changer de tapis. Le CNJS était bloqué pendant 15 du fait de la présence de jeunesses politiques en son sein pendant 15.

Aujourd'hui, depuis que nous avons relancé le CNJS 1995, nous avons remarqué que le CNJS fonctionne normalement sans entrave, sans bruit et fait des résultats. Pourquoi changer un cheval qui gagne ? On n'a pas besoin de revenir là dessus sur la formule et nous sommes persuadés. Je ne vais pas rentrer dans les considérations politiques comme l'a fait Cheikh SECK tout à l'heure. Il s'agira simplement d'une histoire de quota a discuté. Ca va sûr et certain que les gens ne tomberont jamais d'accords. Je suis prêt à discuter. Mais ce qui nous intéresse nous c'est l'efficacité, c'est le travail et nous avons remarqué que ce CNJS contre en son sein des politiciens comme vous le savez comme moi. La plupart des membres de ce CNJS sont des politiques. Ca vous le savez mieux que moi. Donc les politiques sont présents dans ce CNJS. Maintenant quant à revenir sur des histoires de quota pour les partis politiques, ça en tout cas je dis que pour le moment nous sommes contre. Je suis pour la rencontre. Maintenant pour le mouvement RAP, je voudrais voir cette question avec vous pour faire libérer ces joueurs.

Deuxièmement comme le savent certains il y a entre l'encadrement technique et certains joueurs qui disent que tant que l'encadrement est là nous ne serons plus en équipe nationale. Cela ressemble à du chantage ! Nous avons dit non au chantage. Mais le jour où nous parviendrons et nous y arriverons, je vous l'assure, à remobiliser toute notre potentialité en matière de basket masculin nous serons encore à la première ou à la deuxième place en Afrique et nous serons à la première place. Nous avons le potentiel, ils sont là. Ce que nous avons décidé c'est de faire une mission aux Etats Unis en rapport avec l'Ambassadeur et les joueurs pour essayer de trouver une solution et je suis sûr que nous y parviendrons.

C'est de cela simplement qu'il s'agit, il ne s'agit pas d'une mauvaise préparation, il ne s'agit pas d'un mauvais encadrement mais simplement de problèmes qui ont surgi après le championnat du Monde de 98 en Grèce entre l'encadrement d'une part et les joueurs d'autre part. Ensuite le problème de libération de ces joueurs par rapport à leurs universités. Voilà de quoi il s'agit.

Parce que nous avons même cette année avant les championnats d'Afrique, certains avaient accepté de venir se préparer à Dakar, mais un mois avant les compétitions il ont demandé à regagner pour revenir après. Par la suite ils ne sont pas revenus car il avaient des problèmes de libération. Voilà de quoi il s'agit en ce qui concerne l'équipe nationale de Basket masculin. Mais dites-vous bien que le potentiel est là, l'encadrement est là, les moyens de l'Etat sont là toujours disponibles. C'est donc une parenthèse qui sera fermée très rapidement.

Oui, l'autre mission, comme l'a dit Modou AMAR, de ce ministère, c'est de se mettre à l'écoute de la Jeunesse. Lui même sait que nous sommes à l'écoute de cette jeunesse. Nous sommes préoccupés par leur programme, nous leur apportons le soutien qu'il faut, l'encadrement qu'il faut et nous essayons de travailler sur des programmes en matière de santé, de formation, d'insertion socio-économique et dans bien d'autres domaines. En tout cas avec eux essayer de juguler les nombreux problèmes auxquels ils sont tous les jours.

Le Ministère, sa mission première c'est d'être à l'écoute des Jeunes. Et je pense que nous nous acquittons autant que faire ce peu de cette mission. Maintenant c'est à vous de juger des résultats.

Oui, nous avons tous constaté que les navétanes, et même l'année dernière ont débordé sur l'année scolaire. Nous l'avons tous regretté et je pense que ce qui l'explique c'était le championnat de football qui a trop tiré en longueur cette année. Nous avons joué la finale de la coupe du Sénégal récemment, nous avons terminé le championnat peut être juste un peu moins d'un mois et tant que ce championnat n'est pas terminé, les navétanes ne peuvent démarrer du fait que ce sont les mêmes infrastructures qui utilisent en même temps la fédération et le mouvement navétane.

L'année dernière ce qui a expliqué ce retard au niveau des compétitions nationales c'était surtout notre participation à la qualification pour la CAN de l'an 2000. Ca a trop préoccupé la fédération de football mais nous avons attiré, lors d'une réunion récemment entre le ministère et le bureau fédéral, l'attention de cette structure de la fédération de football sur ce problème et nous avons dit qu'il faudrait qu'on fasse en sorte que le championnat puisse être terminé au plus tard le 30 juillet et que les navétanes puissent démarrer le 1^{er} Août et se terminer le 30 octobre. En tout cas nous allons nous y atteler et faire en sorte qu'en octobre toutes les compétitions navétanes puissent connaître un terme. C'est un défi que nous allons tenter de relever. C'est difficile vous le savez, il y a 2000 ASC navétanes, organiser 2000 ASC navétanes sur 1 mois et demie c'est quasiment impossible mais nous allons mettre le temps qu'il faut, août, septembre, octobre, 90 jours pour pouvoir en tout cas les programmes navétanes pour que au mois de novembre que les élèves puissent retrouver les classes et

s'adonner plutôt à leurs études, mais nous avons déploré avec vous ce débordement auquel nous allons tenté de mettre un terme.

Pour le député Sanou DIONE, je vais le remercier à mon tour pour les encouragements les félicitations évidemment il a évoqué les moyens qui sont très limités par rapport à la compétition international, par rapport à la haute compétition, les moyens de l'État, mais je voudrais en tout ici solennellement remercier l'État du Sénégal, remercier le ministère des finances, le Ministre du budget et l'ensemble de ses collaborateurs pour la diligence avec laquelle toutes les questions relatives au financement du sport sont traitées au niveau de ce ministère, nous avons remarqué que depuis notre arrivée à ce ministère que nous n'avons jamais accusé de retard, dans la mise en place des ponts destinés aux financements de nos sports, pour illustrer cela je l'ai dit en commission technique.

Madame la Ministre du budget ici présente m'a recherché pendant 48 heures pour me dire venez que l'on discute de ce budget de préparation de l'équipe nationale, les fonds sont disponibles, venez rapidement nous allons en discuter que dans les 48 heures les fonds seront mis à votre disposition, nous avons reçu donc le budget de préparation de l'équipe nationale soit 133 millions pour votre gouverne pour déjà nous atteler à la préparation de cette équipe qui aujourd'hui se passe dans de très bonne condition et je dis que aujourd'hui au moment où nous parlons une mission est en Europe pour parler prendre contact avec les éléments sur lesquels nous comptons conduire l'équipe aux Canaux au Nigeria en 2000, nous avons donc les moyens qu'il faut, ils sont déjà à la disposition du ministère.

Également nous avons des matchs de préparation en vue, le 21 nous avons un match contre la Côte d'Ivoire, nous avons après un match contre le Togo, contre le Maroc, il y a un tournoi qui sera organisé à Dakar en décembre prochain et après nous aurons également d'autres camps d'entraînement pour l'équipe nationale, nous avons adopté tel qu'il nous a été soumis le programme de préparation et de participation cela a été confectionnée par les techniciens en rapport avec la fédération, nous n'avons pas changé une seule virgule et nous avons trouver les moyens adéquats pour le Sénégal puisse participer dans les meilleurs conditions possibles donc à ces phases finales de la CAN de l'an 2000.

Nous avons donc pris l'engagement de gérer donc ces fonds de façon transparente pour éviter le syndrome de Caire 86, mais je crois que ces fonds ne sont pas difficiles à gérer de quoi s'agit-il, d'équipement, de primes, de primes de victoire en tout cas de primes de match nul suivant les matchs, donc il ne s'agit pas de choses extraordinaires qui puissent poser des problèmes, nous

avons dit que en tout nous avons gérer des situations beaucoup plus difficiles avec la qualification.

Aucun problème n'a été connu au plan des primes nous avons pris des engagements vis à vis des joueurs aujourd'hui il existe une confiance totale entre l'encadrement technique, les joueurs et le ministère, nous travaillons dans une parfaite symbiose et pour cette CAN un député l'a souligné tout à l'heure, nous avons mis en place un comité de pilotage chargé de gérer depuis la préparation jusqu'à la participation notre équipe nationale, ce comité est présidé par le Ministre ou son représentant avec le Président de la fédération avec le Vice Président chargé des équipes nationales, la direction de la haute compétition le chargé du ministère, le chargé de la communication, un comité très léger qui nous permettrait en tout cas de gérer de façon transparente et dans le sens de prévisions à d'éventuels problèmes.

Notre participation à cette prochaine CAN, et je suis à peu près persuadé que, je voudrais vous assurer à ce niveau que tout se passera au niveau de la gestion des moyens, au niveau de la mise à disposition de l'équipe des moyens dont nous disposons. Mais les résultats sur le terrain ce n'est pas tellement l'affaire du ministère, c'est l'affaire des joueurs, c'est pas l'affaire du sénégalais, ce n'est pas l'affaire du ministère. C'est de mettre les moyens, c'est d'assurer une bonne préparation et une bonne participation. Le reste maintenant sera entre les mains du Bon Dieu et entre les mains des joueurs qui vont faire les résultats.

Evidemment comme l'a dit le Député Sanou DIONE, nous comptons beaucoup sur l'action diplomatique. De toute façon, les phases éliminatoires avaient été gérées avec nos ambassadeurs qui nous ont rendu beaucoup de services et j'ai été informé déjà par lettre que l'Ambassadeur du Sénégal au Nigeria est en train de faire un excellent travail de mobilisation des sénégalais autour de l'équipe en janvier/février 2000.

Pour le Député Malamine DIEME. Je crois qu'il n'y a pas eu beaucoup de questions. Le stade de Ziguinchor. Nous avons soumis le projet à Monsieur le Premier Ministre lors de l'arbitrage budgétaire au niveau du ministère et le principe donc de réfectionner le stade de Ziguinchor, le stade de Kaolack, celui de Louga, ce principe a été retenu. Etant entendu comme je l'ai dit tout de suite que le stade de Diourbel, le stade de Thiès sont en train d'être réfectionnés.

Donc sur les 10 régions, nous avons Dakar qui ne pose pas de problèmes, sauf Léopold Sédar SENGHOR où le l'éclairage se pose aujourd'hui avec beaucoup d'acuité. Là également, Monsieur le Premier Ministre a marqué son accord. Le stade de Saint-Louis a été récemment, il y a moins de 2 ans réhabilité et aujourd'hui, Tamba, Kolda, Fatick connaissent des infrastructures toutes neuves,

il y a simplement des problèmes d'approvisionnement en eau, en électricité et peut être quelques petits travaux pour lesquels les communes avaient pris l'engagement de les réaliser. L'Etat a comme je l'ai dit au début de mon exposé, l'Etat avait pris un certain nombre d'engagements qui ont été tous respectés par l'AGETIP.

Et maintenant, les communes en contrepartie devraient réaliser certaines choses. C'est à ce niveau quand même que les choses traînent. Il y a absence de gazon pour certains stades tels que Tamba, Kolda et Fatick. Il y a absence d'éclairage, et là également nous avons, dans le cadre d'un document que nous avons fait parvenir à Monsieur le Premier Ministre, nous y avons évoqué l'ensemble de ces problèmes, pour que ces stades à l'orée de la réforme de 2000 puissent être fonctionnels. Donc, je crois que à ce niveau, il n'y a pas beaucoup de problèmes.

Pour la construction également de certains CDEPS, c'est dans nos prévisions. Maintenant la mobilisation des moyens pourraient ne pas poser de problèmes. Et je voudrais le remercier également, Malamine DIEME, pour les félicitations qu'il a adressées à mes collaborateurs parce que nous sommes une équipe. Le Ministre à lui tout seul ne peut rien faire, ne peut rien réussir. Nous sommes une équipe et même je peux dire que le Parlement fait partie de l'équipe. c'est vous qui avez bien voulu l'année dernière sans beaucoup d'observations, le budget qui vous a été soumis. Pour le ministère maintenant, si vous estimez que les résultats ont suivis, je pense que c'est l'œuvre de tout le monde, de toute une équipe, depuis le gouvernement, l'Assemblée, l'équipe du ministère et même les supporters, les pratiquants. Et je voudrais vraiment m'en féliciter.

Pour le Député Pape Birama NDIAYE. Je ne vais pas entrer dans certaines considérations politiques. J'ai remarqué la manière avec laquelle il a parlé concernant la jeunesse du Sénégal. C'est des propos plus ou moins politiques mais je ne suis pas là pour ça. Peut être que au sortir de cette réunion, je pourrai à ces interpellations en ce qui concerne le traitement réservé à notre jeunesse. Mais les jeunes peuvent eux-mêmes apprécier ce qui a été fait par le gouvernement en matière de soutien à la vie associative, en matière de renforcement de la communication, nous avons aujourd'hui la redynamisation du CNJS qui aujourd'hui est un corps constitué, qui aujourd'hui siège au Conseil Economique et Social et qui est l'interlocuteur direct du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Je crois donc que et en matière d'insertion, le projet ASC/Emploi est là. Nous avons dans notre budget des fonds pour soutenir également les jeunes et également en matière de formation, je pense que des choses ont été faites et également en matière de protection, de promotion, le projet PPJ est là, et nous avons des perspectives. Donc, s'il considère que l'Etat n'a rien fait pour les

jeunes c'est lui qui le dit. Mais ça n'engage que lui, mais je trouve que je ne vais pas entrer dans certaines considérations politiques. Il n'est pas plus politique que moi. J'aurais pu apporter d'autres types de réponses politiques mais je ne suis pas là pour ça malheureusement. Oui pour le volet insertion, je dis que les résultats sont là. Et je le renvoie à document bilan qu'il a sous les yeux il pourra le consulter chez lui et voir ce qui a été fait en direction des jeunes par le ministère.

Mais je dis en matière de protection des jeunes il parle de délinquances, je le renvoie aux activités du PPJ, il parle de chômage je le renvoie aux projets ASC emplois également au projet de programme FAC de la Confejes, je pense que beaucoup de choses ont été faites, en direction donc des jeunes. Je crois tout est contenu dans le document bilan qu'il pourra consulter. Je crois que j'ai répondu à la gestion financière de la CAN de 2000. La structure indépendante le comité de pilotage j'en ai parlé, le basket garçon j'en ai parlé également.

Pour le député Aly LO, je le remercie pour les encouragements et les félicitations qu'il a adressés à notre endroit. Comme il l'a dit lui-même il représente les présidents, les communautés locales d'une manière générale au niveau de ce projet ASC-emploi. Il a parfaitement raison, nous avions dit en son temps qu'il était envisagé et c'est toujours ma conviction parce j'en avait discuté avec Monsieur le Premier Ministre que la formule la meilleure c'était de faire en sorte qu'il y ait et pour un problème d'équité et d'équilibre, qu'il y ait au moins un projet au niveau de chaque communauté rurale.

Un projet qui autour duquel se regrouperaient des jeunes de la communauté rurale. Chaque villa soit représentée autour de ce projet et que peut-être avec deux millions cinq cents on avait dit de façon d'approximative qu'on aurait pu financer avec un milliard de budget l'ensemble des 320 communautés rurales du Sénégal. Etant entendu que au niveau des grandes communes, des grandes communes telles Dakar, Thiès, Kaolack. Beaucoup de projets interviennent au niveau de ces communes et on ne sent pas l'intervention de ces projets en milieu rural.

C'est pourquoi nous avons dit que, dans la première phase d'expérimentation est comme on dit, qu'on voulait mettre l'accent sur le milieu rural en mettant au moins 80% des projets en milieu rural et 20% en milieu urbain. Et je crois que c'est toujours de cela qu'il s'agit, ce qui a été retenu, nous avons tenu lundi dernier une réunion de comité pilotage, malheureusement vous étiez empêché, vous n'avez pas pu assister à cette réunion c'était pour faire les réglages nécessaires et recentrer les choses.

Donc au cours de ce comité que nous allons reprendre d'ailleurs dans une semaine ou dans 10 jours ce que la réunion de ce comité nous avons écouté le

directeur de la jeunesse , ils nous ont fait l'économie de l'état d'avancement de ce projet. Ce projet auquel les jeunes portent beaucoup d'espoirs. Et nous avons dit que le financement c'est entre 500.000 et 5 millions c'est l'idée qui avait été retenue, mais nous avons dit dans un soucis d'équilibre et d'équité faire 2 millions 500 au niveau de chaque communauté rurale et je crois que je crois que au lieu de parce que nous avons remarquer dans la région de Diourbel pour répondre à la question du député Moustapha LO qu'il avait été retenu 9 projets aujourd'hui 6 projets ont été déposés et tous ces projets ont été en tout cas sélectionnés au niveau du département de Diourbel, ou dans la commune de Diourbel, pour le moment sur les 9, Mbacké et Bambey sont pour le moment absent.

Je crois donc qu'il faudrait qu'on soit plus vigilant pour faire en sorte qu'il y ait une répartition équitable au niveau des régions et des départements. Je l'ai souligné lors de la dernière réunion en disant que faites en sorte qu'il y ait des critères d'appréciation. Si c'est au prorata des contributions des régions et des ASC qu'on le dise clairement. Faisons en sorte que les projets soient équitablement répartis entre les 10 régions du Sénégal. C'est donc quelques observations que nous avons formulées au cours de cette réunion.

Oui, pour les infrastructures sportives et rurales, nous avons mis en place aujourd'hui un ensemble de 80 plateaux multifonctionnels et je dis que 90 % de ces plateaux ont été construits en milieu rural. Mais nous avons dit, au départ, l'idée de ce projet est de faire un terrain multifonctionnel où l'on pourrait pratiquer du basket, du volley-ball, du handball et à terme, les présidents, en tout cas les maires de communes s'engageraient à mettre un mur de clôture tout autour, mettre une piste d'athlétisme et ensuite mettre à côté un terrain de football, ce qui nous amènerait à un stade, en tout cas sommaire, mais fonctionnel. C'est l'idée du projet et nous voulons demander à Monsieur le député Aly LO d'être notre interlocuteur auprès d'eux, des collectivités locales pour que ce projet initialement arrêté soit respecté. Je pense qu'il n'est pas difficile pour une communauté rurale de mettre un mur de clôture.

Moi même j'ai décidé, avec les fonds de relance, cette année encore, après les plateaux multifonctionnels de mettre 100 terrains de football au niveau de 100 communautés rurales que nous allons choisir et que l'année prochaine, si Dieu nous prête vie qu'on puisse mettre 100 autres terrains de football. Parce que j'ai remarqué que dans certains arrondissements tel que Darou Mousty, Modou DIAGNE Fada aurait pu, quand même réaliser un terrain de football. Cela ne coûte pas plus de 250 000 F. Si tant qu'il est aussi préoccupé qu'il le dit des problèmes de jeunesses de Darou Mousty. Mais nous avons dit qu'avec 250 000 on peut avoir un terrain, remblayé le terrain, ses limites et ensuite on plante

des camps. Mais j'ai remarqué que dans certaines communautés rurales il n'y a pas même pas de terrain fonctionnel.

Donc après les plateaux multifonctionnels, il faut à côté faire avec le plan de relance du football des terrains de football au niveau de ces localités. Et peut-être que sur trois ans nous aurons terminé d'implanter, sur l'ensemble des communautés rurales, des terrains fonctionnels, avec des filets. Aujourd'hui nous avons, avec les métiers du sport, avec les programmes du projet FAC constaté que des Sénégalais arrivent à fabriquer des ballons de football. Des stages ont été effectués, je crois même savoir que la finale des finales navétanes à Saint-Louis que la finale avait été jouée avec un ballon fabriqué par des Sénégalais. Egalement des Sénégalais se sont attelés à fabriquer des filets, il y a eu un stage également.

Des filets de football sont fabriqués sur place. Cela entre dans le cadre de l'insertion des jeunes, dans le cadre des métiers du sport que nous sommes en train d'expérimenter avec le projet FAC de la Coopération française, que nous félicitons au passage pour l'ensemble des actions qu'il a menées en direction de la Jeunesse, en direction du sport. C'est un programme qui appuie la compétition, l'animation, la construction d'infrastructures sportives. C'est un programme extrêmement intéressant et qui a été pratiquement réalisé à 95 %. Nous avons construit certes des plateaux fonctionnels, mais le programme FAC en a construit des parcours sportifs un peu partout à travers le territoire. La formation de 100 animateurs polyvalents au niveau de chaque région. Ils ont formé cette année, en 99, 100 animateurs polyvalents et ceci pour répondre aux besoins des jeunes en matière d'encadrement socio-éducatif, en tout cas sportif. Le projet a beaucoup fait, de même que la CONFEGES l'a beaucoup appuyé dans le cadre donc de ces programmes de fabrique sportifs. Nous avons donc constaté avec bonheur que la coopération nous aide beaucoup dans ce sens.

Pour le député Salif Socé FALL, il est revenu sur les bons résultats du sport et la politique clairvoyante du Chef de l'Etat en matière de jeunesse, en matière de sport et l'espoir qu'il place en nous, en tout du ministère. Je voudrais le remercier, en tout lui assurer de notre détermination à faire avancer le sport, à régler les problèmes en rapport avec le gouvernement, les problèmes de la jeunesse tellement les problèmes sont nombreux, les moyens sont limités. Et ça il faut le constater, mais l'essentiel est en train d'être fait.

Oui pour le député Mamadou NDIAYE, je pense qu'en ce qui concerne le deuxième stade de Kaolack, ça n'a jamais été à l'ordre du jour. Personnellement je n'ai pas pris connaissance d'une telle décision du ministère. Nous avons décidé de réhabiliter le stade Lamine GUEYE de Kaolack. C'est prévu pour le budget de 2000, une réhabilitation complète de ce stade, remettre le gazon, la

toiture, la grille de protection et faire en sorte que le stade puisse accueillir les compétitions internationales et nous allons nous atteler à cela et nous espérons bien que nous allons y parvenir avec l'appui du ministère des finances. Ça été arrêté par le Premier Ministre et je pense que les moyens suivront.

Mais je pense qu'avec le Conseil régional, avec la coopération décentralisée vous aurez pu envisager la construction que ça s'est transféré aux régions maintenant les stades. Nous continuons à appuyer étant entendu que nous sommes conscients que les collectivités locales ne disposent pas de l'ensemble des moyens quand même nécessaire à l'exécution d'un programme correct. Pourquoi le ministère continue à appuyer dans le cadre de l'entretien et de la maintenance mais j'espère que les collectivités à essayer de construire des infrastructures ,ne serait-ce que à tempérament puis peut-être à envisager au niveau du conseil régional de Kaolack l'implantation de nouveaux stades qui peuvent mettons 120 millions parce que les stades que nous avons qui ont été construites plutôt à Fatick, à Kolda, à Tamba à peu près 120, 130 millions. Peut-être qu'avec les fonds d'équipement des conseils régionaux de trois ou quatre ans ils peuvent arriver à en tout faire quelque chose étant entendu que le stade a été construit par l'Etat. C'est une compétence transférée également.

Pour Kaffrine il est retenu dans le programme de 99. L'actuel CEDEPSP quand même connaît beaucoup de problème. J'ai été saisi par les autorités, préfet, le directeur du CEDEPS, les jeunes et je crois même que les locaux sont conventionnés et on ne peut pas continuer à injecter de l'argent dans des infrastructures qui n'appartiennent pas à l'Etat. Nous préférons envisager la construction de quelques CEDEPS dans un moyen terme, faire en sorte que tous les départements soient dotés d'infrastructures socio-éducatives pour satisfaire les besoins des jeunes.

Oui j'ai pris bonne note pour les sollicitations, un terrain multifonctionnel dans d'autres localité de la région de Kaolack , je n'ai pas retenu donc les noms. Nous avons cette année 10 plateaux que nous sommes en train d'examiner. Nous avons envisagé la constructions de plateaux et que je tiendrai bien compte de vos sollicitations et de vos observations.

J'en viens au député Abdoul Aziz DIAGNE, j'espère avoir répondu à tous les points concernant le basket. Pour cette discipline, nous allons continuer de travailler. Vous avez parfaitement raison. Il ne faut pas se contenter d'être champion d'Afrique. Il faudrait quand même nous frotter à l'élite mondiale. Je pense que si nous étions il y a un an en 1998, ont été à Munich, pour les besoins du championnat de monde de basket-ball féminin et je crois qu'elles avaient un classement assez honorable en tout cas.

Mais nous allons continuer à travailler pour dépasser le niveau africain, mais on peut taquiner le niveau mondiale. Evidemment c'est pas très facile. Nous avons en face souvent des pays comme l'Allemagne, la Grèce, la France, de grands pays de Basket les plus forts au monde. Ce sont ces équipes qu'on retrouve. Les moyens ne sont pas comparables. Les conditions de préparation ne sont pas comparables, mais néanmoins, souvent nos représentantes ne démeritent pas.

Le Gouvernement, conscient de cela, a mis en place depuis l'année dernière un plan de relance de 50 millions, non seulement pour consolider les acquis, mais pour pousser encore, consolider les acquis, et ensuite préparer la relève, je crois que la question est encore revenue, cela nous permet de préparer la relève, en matière de basket.

Les équipes passent vite, mais aujourd'hui, comme chaque année, nous avons connu des compétitions régulières au niveau des juniors, et des tournois régionaux au niveau des cadets. Je crois que c'est une première et c'est une manière d'assurer la relève. Nous allons continuer à travailler pour maintenir ces résultats et conserver les acquis. Tout à l'heure, vous avez parlé de l'équipe nationale qui est très faible. Je ne suis pas d'accord avec vous. Au vu des résultats, nous avons tous suivi les matchs que le Sénégal a joué cette année, au moins 9 ou 10 matchs, mais dire que l'équipe est très faible, cela me gêne qu'il n'est pas faible, encore moins très faible, nous avons une équipe qui a du mérite, et qui peut se frotter avec toutes les équipes du monde.

Nous avons joué ici avec Nigéria, nous aurions pu battre le Nigéria, l'une des plus grandes nations de football en Afrique. Nous avons battu plusieurs équipes ici, et nous avons failli jouer égal avec d'autres équipes qui ont été présentes à la dernière CAN. Le Burkina-Fasso était classé quatrième ou troisième à la dernière CAN. Mais nous aurions pu le battre ici, nous aurions pu le battre là-bas à Ouagadougou, vous avez suivi tous. Elle était menée par deux à zéro. Je ne sais pas si c'est vers la fin donc dire que l'équipe est très faible, Monsieur DIAGNE, je ne suis pas d'accord avec vous. L'équipe n'est pas faible.

Je suis d'accord quand vous dites qu'il faut continuer à travailler, qu'il faut qu'on continue à soutenir l'équipe, mais dire que l'équipe est très faible, c'est une manière de décourager les gens à un ou deux mois de la CAN. Si vous dites à ces joueurs-là que l'équipe est très faible quand même moi je pense que, de la part d'un parlementaire, ce n'est pas normal, l'équipe n'est pas très faible, au contraire il faut l'encourager, il faut dire : continuez à travailler, il faut dire : ne dormez pas sur vos lauriers, mais dire que l'équipe est très faible, franchement je ne suis pas d'accord et c'est une manière de décourager les gens. De toutes les façons, de toutes les manières, nous mettons beaucoup de méthodes, beaucoup de sérieux pour ce qui concerne le sport et l'éducation physique, au niveau de la

petite catégorie également, si nous parlons de plan de relance, cela vise surtout la petite catégorie. Nous avons un plan de relance pour l'athlétisme, nous avons un plan de relance pour le football, et nous avons un plan de relance pour le sport scolaire universitaire l'UASU. Nous avons au moins 4 ou 5 plans de relance qui nous permettent d'encadrer et de mieux encadrer la petite catégorie.

Je crois que c'est une manière en tout cas d'appliquer d'une manière générale et puis pérenniser certain résultat. Maintenant pour l'appui aux ASC, pour les écoles de football je crois que j'avais répondu la dernière fois que pour le moment c'est des initiatives privées. Nous avons cité le cas de Aldo Gentina qui en tout cas dirigé par notre ami El Hadj Malick SY Souris et ce que nous avons envisagé dans le cadre du plan de relance du football c'est la mise en place de cellules d'animation au niveau local, au niveau des arrondissements. La mise en place de centres d'animation et d'entraînement au niveau des départements et des régions.

Donc à ce niveau, je pense qu'il y a pas de problème majeur dans un encadrement. Maintenant pour les problèmes d'appui aux ASC également en terme de sécurité, en terme d'encadrement par des équipes navétanes nous sommes pour et chaque fois que nous serons sollicités nous essayerons de trouver une solution, en tout cas d'apporter la meilleure solution ou en tout cas une aide soit en terme de ressources humaines, soit en terme de matériel ou en terme financier. Oui ! Vous êtes revenus encore sur la question de l'argent traîné par les navétanes. Mais moi je dis que les navétanes qu'à même font l'objet d'initiative privée. C'est les jeunes eux même qui ont décidé de s'organiser pendant les vacances pour faire des compétitions entre eux et essayer de meubler leur temps.

Maintenant tout le monde s'intéresse à ces navétanes. Mais je pense qu'ils ont du mérite. Il faut les encourager. En tout cas le Ministère ne s'initier pas ces questions d'argent. Ce que nous pouvons faire simplement c'est essayé d'apporter notre soutien et apporter conseil et concertation et faire en sorte que tout ce passe dans les meilleures conditions. Mais nous n'avons pas un œil qui est visé sur les finances des navétanes. Moi même pendant au moins 15 ans, je faisais parti d'une équipe navétane. J'ai été joueur, capitaine, président. C'est des problèmes que je connais. Mais l'argent également n'est pas aussi important que vous le penser parce qu'ils font des dépenses. Ils mettent la sécurité de traçage du terrain, l'organisation et la moitié au moins en tout cas les 2/3 revient aux équipes. Et vous savez ce que les équipes en disent en matière de khon, en matière de préparation, c'est des centaines de milliers de billets de francs qu'ils injectent. Moi, j'ai vécu l'expérience. Sur un match vous voyez qui dépense 100.000 francs rien que pour gagner.

Donc, l'argent est réutilisé pour les besoins des navétanes. Donc c'est un mouvement autonome, c'est un mouvement plus ou moins indépendant. Mais qu'à même cela est du ressort du Ministère et sur lequel nous faisons beaucoup attention et auquel nous apportons soutien et encouragement. Je crois que à ce niveau, évidemment il y a des fléaux telle que la violence. Il faut jubiler la violence mais il n'y a pas un seul sport où la violence ne sévit pas. La violence sévit un peu partout. Même en première division.

Vous avez vu qu'un match Ndiambour/Jean d'arc qui s'est terminée par des bagarres. Souvent à Pikine, c'est des bagarres, à Mbour, c'est des bagarres. Donc ce n'est seulement le mouvement navétane qui s'est gangrène par ce fléau. Mais réfléchissons ensemble, faisons en sorte qu'il ait moins de violence possible. Parce que ce sport, ça il faut le reconnaître c'est regrettable mais rime avec violence. L'histoire des Hooligans, vous savez tous vécu, c'est déplorable. Mais à ce niveau cette année nous avons fait en sorte que la sécurité soit renforcée.

Des séminaires, des causeries ont été animées dans le cadre de jubiler la violence et également nous avons un style à saisir, à sanctionner pour palier en tout cas à ce phénomène pour le mouvement navétane. Pour le député Madior DIOUF, je le remercie également pour les félicitations et pour la qualité du rapport en tenant compte de ces observations pour une meilleure visibilité donc, mais je lui demande simplement de se rapporter à la page 49, je pense que les résultats, tous les résultats ont répertorié à la page 49, toutes les compétitions de haut niveau. Pour l'équipe féminine j'ai parlé tout à l'heure de la relève avec le plan de relance, pour l'organigramme il m'a posé la question de savoir comment nous assurons la sécurité.

Donc nous avons d'abord certaines avantages. Je dis que nous sommes sur la place de l'indépendance ça c'est le cabinet y a des gendarmes, nous avons trois directions qui sont regroupées au niveau de Tolbiac, la direction de la haute compétition, la direction de l'éducation physique, la direction de la jeunesse, mais à ce niveau nous avons également des gendarmes, c'est un immeuble qui ferme avec des gendarmes. Le stade également nous avons des gendarmes, y a des services du Ministre au stade et c'est au niveau seulement de front de terre, de Blanchot que nous connaissons certains problèmes et que nous arrivons à régler avec les ressources que nous tirons du fond d'aide. nous prenons souvent des bénévoles, en tous cas des contractuelles que nous arrivons à rémunérer avec les ressources du fond d'aide.

Et au niveau également de régions, je pense comme j'ai dit que les stades, il est maintenant du ressort des collectivités locales des régions de prendre en charge donc le gardiennage des infrastructures.

Je pense avoir répondu à la question du député Barra SECK que je remercie au passage. Il a demandé à ce que Kaolack soit doté d'un deuxième stade, je crois avoir répondu à la question.

Pour le député Mamadou DIOUF Diambar, je le remercie également à son tour. Oui, pour le financement du sport nous espérons que les sponsors, les poids publics quand même l'écouteront pour le financement du football. Je disais tout à l'heure que l'état a fait le maximum. Je dis que depuis que nous sommes à la tête de ce département, nous avons constaté que les ressources destinées au sport d'une manière générale ont été multipliées par trois.

A ce niveau donc, il faut se féliciter de l'action du gouvernement pour ce qui concerne le financement du sport d'une manière générale. Nous n'aurons jamais assez de moyens pour financer le sport de haut niveau. Par exemple, l'année dernière au cours de l'arbitrage interne, cet arbitrage qui nous permet de répartir les ressources dont nous disposons par rapport aux programmes des différentes fédérations et par rapport à la performance de ces fédérations. nous avons au cours de cet arbitrage reçu 2 milliards 306 millions de demandes d'expressions de demande contre 660 millions de disponible. Donc nous avons toujours des problèmes, mais quand même il faut se féliciter de l'augmentation de ses ressources de la part de l'état.

J'ai répondu pour la question relative au mouvement navétane qui tire en longueur. C'est très important, nous allons trouver la solution.

Pour la question qui concerne à limiter les ASC, on peut trouver peut être on ne peut d'autorité dire que oui, telle équipe, telle équipe et telle équipe ne doit pas prendre part au championnat, on ne peut pas le dire. Mais peut être faire en sorte par la réglementation, par les règles du jeu, par les championnats faire en sorte que certaines équipes qui n'ont pas les moyens de compétire correctement aussi bien au niveau national qu'au niveau international ne soient pas en première division, limiter le nombre de club à 12, on peut bien le faire mais on ne peut pas supprimer une ASC, ni le dissoudre (loi de 74/58 portant charte du sport).

C'est des structures de droits privés, les gens sont libres de constituer en association, de former une équipe. On ne peut pas d'autorité dissoudre ces équipes mais nous envisageons à travers la réforme de faire en sorte que seule l'équipe capable de remplir un certain nombre de conditions soit dans l'élite car c'est la seule mesure qu'on peut prendre. Nous avons tous constaté que nous avons le drame de notre football particulièrement c'est qu'il y a quand même un nombre trop important de clubs en 1^{ère}, en 2^{ème} en 3^{ème} division. Prenez le cas de Paris : dans la capitale française, Paris ne compte que deux grandes équipes (le Racing club de Paris et le Paris St.Germain). Vous allez à Casablanca il n'y a

que deux clubs, vous allez à Rabat c'est un seul club. A Dakar, nous avons au moins 16 clubs. Et nous avons à Thiès 3 clubs ou 4. Ce n'est pas viable. Ce sont des entités qui ne sont pas viables.

Tant que nous continuerons à jouer dans ces conditions, ce qui est sûr et certain notre football en tout cas au niveau des clubs ne sera jamais performant. Il faudrait quand même que les clubs acceptent de se regrouper, de se fusionner en tout cas acceptent de se limiter pour qu'on puisse prétendre à des résultats probants. Les moyens étant très limités mais je pense que l'Etat aurait pu mieux aider les clubs si on en avait moins. Cette année nous avons donné à chaque club 2 500 000 F mais lesquels 2 500 000 servent à l'encadrement et à une meilleure prise en charge des équipes juniors et cadettes. Nous avons constaté que dans certaines équipes il n'y a pas de catégorie cadette encore moins junior mais nous allons par delà ces financements les obliger à se constituer des équipes pour la petite catégorie junior et cadette.

C'est un palier qu'on ne peut pas sauter. Il faut commencer par la base, les cadets et par les juniors pour avoir de bonnes équipes en élites et en première division. Donc il y a une volonté également au niveau des dirigeants, de l'encadrement, une volonté qui devrait s'afficher pour que cette réforme puisse servir à grand chose. Si nous procédons à une réforme et que demain on se retrouve dans les mêmes conditions, cela ne servirait pas à grand chose. Il faudrait qu'on nous fasse qu'au niveau des régions dans une région au maximum qu'on ait 2 ou 3 clubs. Si l'une des équipes est en 1^{ère} division, l'autre est en 2^{ème} division ; au cas où l'un descendrait en 2^{ème} division, l'autre pourrait peut être remonter en 1^{ère} division. Et là la région pourrait mobiliser des moyens autour de ces deux équipes.

Mais vous allez à St. Louis vous avez le Réveil, Gaieté, la Linguère, une floraison de clubs et que les moyens de la région ne pourrait pas permettre un encadrement correct et adéquat. Il faudrait mettre 4 clubs à Dakar, 2 à Pikine, 1 à Rufisque etc. Mais nous avons aujourd'hui à Dakar au moins 14, 15, 16 clubs et qu'à terme aucune équipe n'arrive à être compétitive. Je pense que c'est quelque chose qu'il faudrait revoir sur laquelle il faut revenir pour que notre football, notre sport au niveau de l'élite, au niveau des clubs puisse être en tout cas doter de suffisamment de moyens et être compétitif.

La relance que nous avons dit à notre prise de service que nous mettions l'accent sur la petite catégorie et sur la relance du sport par le scolaire et l'universitaire. Donc un plan relance de 50 000 000 avait été mis à notre disposition par l'Etat et lequel plan a démarré en début 99 mis janvier et beaucoup d'actions ont été menées, élaborées pour permettre à ce secteur, à ce fragment de non sport de s'ajouter aux résultats escomptés. Nous avons constaté

que beaucoup de compétitions contrairement aux années passées ont été organisées au niveau du sport scolaire et universitaire, nous avons même enregistré des participations au plan international au niveau des universitaires au niveau de l'élémentaire, récemment à Palma de Mayork et que également au niveau universitaire nous avons enregistré des participations et que des finales nationales ont été organisées en athlétisme, en football, en beaucoup d'autres disciplines au niveau scolaire universitaire et que même un week-end de sports entre le civil, le militaire, le scolaire et universitaire a été organisées, il était même prévu un festival mais cela n'a pas pu se réaliser, mais nous comptons beaucoup sur l'UASSU pour la relance de sports, parce que nous savons tous que beaucoup de nos talents aujourd'hui sont partis du sport scolaire et universitaire, ont été détectés parce que c'est un moyen de détecter les futurs talents.

Nous avons récemment détecté une fille de Kolda au 5 mètres qui a fait de performance inimaginable et nous sommes sûrs que c'est un talent sûr et que ça pourrait nous valoir demain, pourquoi pas une médaille d'or aux jeux olympiques. Elle a fait une course phénoménale au 5 mètres et c'est voilà un talent qu'il faut encadrer que nous avons pris l'engagement sur instruction de Monsieur le Président de la République à encadrer, à doter de moyens suffisants pour que le fruit puisse porter la promesse des fleurs. C'est très important. Nous avons 50 millions et que ultérieurement nous pouvons demander un renforcement dans ce secteur au niveau du budget.

Pour le député Famara SARR, je n'ai pas bien compris la question sur le rallie, j'avoue que je n'ai pas bien compris s'il pourrait revenir après sur la question sur le rallie, maintenant pour l'aménagement de stade dans les chefs lieux d'arrondissement nous y sommes c'est les terrains multi-fonctionnels, déjà avec ce terrain vous faites du basket, du volet, du and et si nous mettons après comme il l'a dit un terrain de football à côté plus un mur peut être ni par le conseil rural nous aurions un stade pratiquement au niveau du chef lieu d'arrondissement et j'avoue que nous ne sommes pas limités au niveau des arrondissements mais nous sommes descendus jusque dans les villages, dans les villages les plus reculés pour implanter donc ces plateaux multi-fonctionnels.

Pour Fatick, il a constaté, nous le constatons également qu'il n'y avait pas en première division dans la région de Fatick, je voudrais inviter les responsables de Fatick à faire en sorte dans le cadre de la réforme que nous allons donc démarré en 2000 dans laquelle réforme nous aurions souhaité que le maximum de raisons en tout cas à défaut d'avoir toutes les 10 régions au départ, cela va être un nouveau départ qu'on puisse retrouver le maximum de région parce que cette année nous avons constaté un déséquilibre sur un championnat de 14 équipes il y a que 4 régions plus Dakar qui sont engagées, 10 équipes de Dakar,

4 des régions c'est un déséquilibre qu'on essaie de corriger, aujourd'hui la région de Kaolack est absente du championnat de première division la région de Fatick de Ziguinchor, de Tamba et de Kolda, donc en plus de Dakar il n'y a que 4 autres régions qui sont représentées dans ce championnat, 10 équipes à Dakar, 4 équipes dans les régions, évidemment c'est la loi du sport vous me direz. Mais il y a que il faudrait qu'on fasse tout pour que chaque région soit dotée de moyens adéquats pour pouvoir en tout cas à défaut de demeurer en première division, parce que c'est le sport, d'être dans une bonne deuxième division, c'est le sens de cette réforme, d'abord que les équipes soient suffisamment dotées de moyens par l'entremise des sponsors.

Le Ministre marocain de la Jeunesse et des Sports me disait qu'au Maroc c'est un championnat à 12 clubs. Mais derrière chaque grand club, il y a une grande société que l'Etat a démarché pour la mettre derrière le club. Laquelle société pourvoit en moyens le club en question. C'est pourquoi les équipes marocaines se retrouvent toujours dans les compétitions africaines. Chaque année, les équipes marocaines se retrouvent en bonne place dans les championnats. Je crois que nous devrions œuvrer tous dans ce sens, et faire en sorte que par l'entremise de réformes au niveau de la fiscalité en terme d'appui au niveau de la fiscalité, la défiscalisation par exemple que les entreprises soient amenées à coller derrière le sport. Parce que c'est la seule manière de faire un sport. Parce que dans les régions, il se pose des problèmes. Des problèmes d'emplois, de ressources.

Les joueurs préfèrent aller à Dakar où la vie est peut être moins cher, en tout cas on trouve facilement des ressources à Dakar que dans les régions. Ce qui pousse les joueurs à aller vers Dakar et puis abandonner plus ou moins leur région d'origine. Mais si les équipes étaient dotées suffisamment de moyens comme le Ndiambour par exemple qui ne souffre pas de moyens. C'est une équipe de région mais qui est chaque année, depuis bientôt 10 ans présent parmi les 4 premiers au niveau du championnat. Mais pourtant Louga n'a pas plus de ressources que Fatick, Kaolack, Ziguinchor. Donc je crois que simplement il s'agit d'une question de volonté.

Il faudrait quand même que les responsables locaux puissent coller à leur équipe et que l'équipe soit dotée de moyens pour pouvoir payer des joueurs. au Ndiambour, les joueurs sont rémunérés quelque soit le niveau, quelque soit le montant. En tout cas, à la fin du mois les joueurs perçoivent quelque chose. Ce n'est pas le cas même dans certaines équipes à Dakar. Donc la seule solution pour sortir de ce problème c'est de faire en sorte que les équipes soient dotées du maximum de moyens pour faire face à la compétition aussi bien nationale qu'internationale, et limiter également le nombre de clubs pour l'affection des ressources aux différentes disciplines, oui, certains pays se sont spécialisés dans certaines disciplines.

C'est pas le cas au Sénégal, nous nous voulons réussir dans toutes les disciplines. Les pays sont dotés de certaines dispositions par rapport à une telle ou telle autre discipline. Au Sénégal nous savons tous que nous sommes bien partis pour ce qui concerne le Basket, pour ce qui concerne l'athlétisme. mais nous avons aujourd'hui 43 fédérations et chaque fédération ne compte que sur les moyens de l'état pour se développer. On aurait peut être dire que nous allons exceller dans le football, l'athlétisme, le basket. Et pour le reste nous allons faire bonne figure. Je crois que c'est ça qu'il fallait faire comme option. Mais malheureusement au Sénégal toutes les disciplines veulent aller le plus loin possible c'est très normal, mais il faudrait quand même qu'on mesure nos chances dans chaque discipline et compte tenu de nos dispositions naturelles, au Maroc par exemple pratiquement y a pas de basket.

Le Maroc excelle au Football et à l'athlétisme. Dans toutes les autres discipline le Maroc fait de la figuration en quelque sorte mais l'athlétisme lui vaut beaucoup de satisfaction. Le football également lui vaut, le Maroc est très souvent présent en coupe du en coupe d'Afrique etc. Donc il faudrait quand même savoir choisir les disciplines sur lesquelles on devrait mettre l'accent et les autres disciplines sur lesquelles on devrait faire, je ne dirai pas de la figuration, mais faire bonne figure. Mais comme au niveau des dispositions réglementaires, on ne peut pas limiter le nombre de club, on ne peut dissoudre un club, on ne peut interdire un club, je crois que c'est où le bas blesse.

La subvention d'excellence, de toutes façons nous n'encourageons les jeunes à fumer de la cigarettes, mais même si l'argent provient de la cigarettes, je crois que étant donné qu'il est destiné au sports nous ne pouvons que « DAGANALKO ». comme on dit en ouolof. Parce que nous n'avons pas vu d'autres entreprises collées au sports, y a que excellence depuis un certain temps donne régulièrement chaque année 150 millions. Egalement excellence s'est engagée en plus de la dotation de l'état, en plus des moyens de l'état pour la CAN, la coupe d'Afrique des nations, excellence s'est engagée à versée 50 millions au ministère. En guise de soutien pour l'équipe nationale pour la préparation et la participation à la CAN. Donc il faut comme je l'ai dis tout de suite il faut féliciter excellence, en tout cas nous n'encourageons pas les gens à fumer de la cigarette, mais nous félicitons excellence en tout cas. Et nous l'encourageons également. Oui donc à travers les plans de relance nous encourageons la politique de détection des talents.

Nous avons Mamadou DIOUF Diambar tout à l'heure pour revenir à son intervention ou Famara SARR qui parle de fixation des joueurs au niveau local, je pense que nous avons , l'état ne peut pas prendre en charge tous les talents. Au niveau de leurs localités. L'état a créé ce qu'on appelle le collège des espoirs

de Dakar. C'est un collège qui devrait regrouper l'ensemble des talents au niveau de toutes les disciplines, du basket, de l'athlétisme, du football etc. Les meilleurs seront pris en charge par l'état soit par des formation périodique soit par un régime à l'internat avec une prise en charge totale par l'état. c'est une formule qui avait été expérimentée qui avait donné des résultats et sur laquelle nous sommes entrain de revenir et normalement au premier janvier 2000, le collège devrait démarrer ces activités et peut être choisir lequel des régimes mais pour le moment c'est des sessions périodiques qui sont organisées au niveau du collège des espoirs. Cette année nous sommes sur la dernière tranche. Les bâtiments sont disponibles, une partie du matériel est disponible, le bloc administratif est en train d'être mis en place et le collège devrait démarrer normalement ses activités, en plein régime d'ici janvier de l'an 2000.

Je suis prêt à rencontrer comme il le souhaite, le député Famara Sarr pour qu'on discute un peu de ses idées en ce qui concerne le sport, d'une manière générale.

Pour le député Bocar Sidy KANE, pour le projet ASC emploi, je crois que j'en ai parlé tout à l'heure en disant que l'idée que nous avons retenue c'était de mettre 80 % du financement à la disposition du monde rural et 20 % au niveau des communes, en tout cas des centres urbains. L'enquête a été bien effectuée au mois d'août dernier, donc une équipe formée par la direction de la prévision et de la statistique a organisé une formation pour les enquêteurs et ces enquêteurs se sont rendus dans toutes les régions, dans toutes les localités et aujourd'hui les résultats de l'enquête sont entrain d'être dépouillés. Donc l'enquête a été belle et bien effectuée.

Pour le rôle protocolaire des parlementaires, j'ai répondu à la question que c'est des invitations que nous donnons et maintenant, sur la base de ces invitations, nous plaçons les parlementaires que vous êtes aux places qu'il faut. A l'occasion de la coupe du Sénégal, le parlement était juste après le ministre. Mais quand j'ai aperçu mon ami Joe Mbaye sur le pallier supérieur, je lui ai dit venez par-là, il m'a dit non ça va je peux me mettre ici. C'est un peu pour confirmer ce que j'ai dit en commission des Finances, en réponse à la question de Sanou Dione que c'est Monsieur Joe Mbaye qui a volontairement choisi d'aller sur le pallier supérieur pour mieux voir. Mais il ne s'agit pas simplement de reléguer le Parlement au second plan. Cela personne n'ose le faire.

Pour le problème d'occupation des espaces libres, dans certaines communes, au détriment des jeunes de Keur Massar, je pense que c'est une question qui est à l'étude. Cela dépend du plan d'urbanisme de Dakar. Je pense qu'il y a des espaces qui sont réservés pour des écoles, d'autres pour le sport, d'autres pour l'animation sportive.

Maintenant c'est aux autorités locales de faire respecter donc les décisions du plan directeur, ou du plan urbanisme de Dakar. C'est prévu dans les plans directeurs. Il est prévu des espaces pour les petites activités : éducation, le sport et autres. Maintenant, c'est à ce niveau qu'il faut essayer de régler les problèmes. Il faudrait quand même que les autorités locales puissent servir de gendarmes pour que les gens utilisent ces espaces à d'autres fins. Comme dans un pays de droit, il y a des mesures que l'on peut prendre pour empêcher les gens de venir occuper irrégulièrement. Je pense que les gens n'osent pas occuper, sans papier des espaces comme cela. Je crois que personne n'ose le faire. Je pense que c'est à ce niveau qu'il faut voir le problème. Qu'est-ce qui autorise ces gens à occuper des espaces réservés aux espaces verts, à l'école, à l'éducation et au sport. Je pense que c'est à ce niveau qu'il faut poser le problème.

Oui, pour le député Lansana KABA, je voudrais également le remercier, à mon tour, pour l'organisation de la semaine de l'amitié et de la fraternité, à ce niveau c'est une initiative locale privée en tous les cas ce sont les communes et certaines régions limitrophes qui ont décidé volontairement d'organiser. Cela n'a pas été une décision de l'Etat ou des pouvoirs publics, mais nous les encourageons et les assurons de notre soutien. Chaque fois que nous sommes saisis nous avons fait le maximum en terme d'appui matériel et financier. C'est une belle initiative que nous encourageons au niveau du ministère et que chaque édition se passe au Sénégal, en Guinée ou en Gambie nous faisons le maximum pour aider. Nous sommes donc à votre écoute pour les prochaines éditions en tout cas la présente édition pour laquelle nous avons participé.

Pour la CAN, j'ai répondu.

Maintenant pour la semaine de la jeunesse, je pense qu'en un moment donné les semaines de la jeunesse étaient plus en moins en léthargie, je crois en 97 qu'elles ont été relancées et mon niveau nous avons, après analyse de la dernière semaine nous avons eu cette semaine n'avait que d'aspects positifs. Non pas que cela marche comme il faut. Il y a des failles mais au fur et à mesure que nous organisons cette semaine nous arrivons à corriger, à rectifier le tir. Mais il n'est pas facile de regrouper trois mille jeunes pendant une semaine sans qu'il n'y ait le moindre problème. Ça exclu que nous sommes là pour les problèmes, pour apporter des solutions. Mais nous sommes satisfaits. En 99 les résultats sont positifs, je ne dis pas seulement au plan sportif, au plan culturel, au plan de l'insertion des jeunes, que des activités socio-éducatives, au plan des échanges, du brassage entre les.

Vous parlez de jumelage, mais c'est un jumelage avec plusieurs composantes. C'est un type de jumelage. Ce sont toutes les régions du Sénégal qui se

retrouvent à Dakar pendant une semaine pour échanger d'expérience, échanger au niveau culturel, à tous les niveaux. Je considère cela comme étant un type de jumelage qu'il faut encourager. C'est un moment de détection de talent évidemment parce que nous avons au niveau de beaucoup de disciplines, des compétitions s'organisent. Cela permet aux différentes fédérations de détecter des talents. Cela fait des aspects positifs qui dépassent de très loin d'une manière comparable aux aspects de ladite semaine.

Donc je pense que c'est quelque chose qu'il faut continuer à réfléchir pour essayer d'apporter les correctifs nécessaires. Ensuite essayer d'aller de l'avant. Mais nous n'avons pas intérêt à soulever ces semaines d'autant plus qu'elles s'organisent depuis le niveau local, département et régional ensuite au niveau national. Les aspects bénéfiques en tout cas sont plus nombreux. Seulement cependant les gens ont tendance à politiser et essayer de régler les problèmes à travers l'ouverture de la semaine mais pour nous ce n'est pas très important. Nous avons choisi d'être des hommes publics. Nous fréquentons et les autorités, nous allons continuer à fréquenter, à les encourager, à les encadrer et laisse maintenant le peuple juger en tout cas pour ce qui concerne les jeunes, certains domaines, dans leurs programmes d'activités.

Pour le député Modou DIAGNE Fada, les jeunes de Darou Mousty, la question a été posé en commission technique, la nature de la cité Darou Mousty, Darou Mousty c'est à peu près comme Touba. Donc il y a un guide religieux, et les gens essaient de se conformer à sa volonté. IL y a des choses qu'on ne peut pas faire à Darou Mousty, mais il n'est pas interdit de le faire peut-être un peu en retrait, Darou Mousty peut-être à quelques encablures de Darou Mousty, pour faire de l'animation sportive, faire de l'animation socioculturelle, socio-éducative, mais ce problème de déménagement du foyer des jeunes, je pense que, comme je l'ai dit, c'est un aspect des domaines de compétences transférés. Le foyer des jeunes normalement aujourd'hui, la construction, ou la réfection ou l'entretien des jeunes relève de la compétence de la communauté rurale.

Le ministère peut aider, selon la limite de ses moyens mais je pense que c'est un problème qui n'est pas tellement important. Il est important pour vous certes, mais quand je dis pas tellement important, c'est en termes de moyens, parce que la communauté rurale devrait avoir un quota comme celle de Darou Mousty, Darou Mousty, c'est pratiquement comme une commune, elle est érigée en commune.

Je pense qu'il faut au moins 10.000 habitants, Darou Mousty, vous auriez pu en tout cas envisager le transfert de ce foyer des jeunes, d'autant plus qu'un foyer des jeunes ne coûte pas cher même si c'est avec la coopération décentralisée, vous-même vous devriez pouvoir envisager son transfert, ailleurs et en tout cas

jouir librement de votre liberté si je peux me répéter et développer les actions aussi au plan culturel, sportif et éducatif que vous souhaitez mener sans qu'il n'y ait de problèmes. J'ai répondu à la question de solution de la Jeunesse. Au sein du GEES également je crois avoir répondu, et pour les terrains de football également je crois que j'ai répondu tout à l'heure, bien que vous ne l'ayez pas évoqué tout à l'heure. Je voudrais également remercier le député Oumar NDIAYE pour sa contribution, ses encouragements, ses félicitations et pour la député, l'avant dernier orateur je crois, que j'ai répondu à Lansana KABA.

Pour le député Moustapha LO, pour la lutte, évidemment, nous allons passer cette année à la fédération de lutte ; jusqu'ici nous avons un comité de gestion de la lutte, un comité provisoire de gestion pour la lutte, mais Monsieur le Premier Ministre nous a instruits et nous a fait remarquer que le délai en tout cas était expiré, et qu'il fallait passer maintenant à une fédération de lutte et dans laquelle fédération nous allons envisager deux composantes, une structure chargée de la lutte libre, et gréco-romaine, et une autre structure chargée de la lutte avec frappe qui pourrait ou qui pourrait être en tout cas transformée en lutte professionnelle, je crois que à ce niveau, on peut envisager le professionnalisme, mais nous allons en tout cas nous concerter avec les dirigeants de la lutte pour voir quelle est la meilleure formule ? Mais je pense qu'on aurait gagné à envisager deux types de structures dans cette fédération.

Une chargée de la lutte professionnelle, à la lutte avec frappe, c'est du professionnalisme en quelque sorte, et ensuite la lutte libre et gréco-romaine.

Je crois que donc à partir de Janvier, en tout cas dans le premier trimestre du mois de l'année 2000, nous allons faire en sorte que la fédération puisse voir le jour et que l'appui apporté à la lutte puisse être en tout cas plus consistant et une attention également particulière soit accordée à cette discipline qui est en tout cas traditionnelle chez nous. La lutte je crois que c'est une discipline que nous n'avons pas importé, c'est une discipline vient de chez nous, et qu'il faudrait donc encourager d'autant que nous avons les dispositions nécessaires. Récemment à Ouagadougou nos lutteurs sont revenus avec 3 ou 4 médailles d'or. Ca veut dire donc que le Sénégal est suffisamment doté en ressources humaines pour ce qui concerne la lutte.

Pour la relance du football, j'en ai parlé tout à l'heure également parce que nous y sommes et nous ferons en sorte que nous avons décaler d'un an mais nous avons reculé pour mieux sauter. Cette année nous n'avons pas assez de temps pour faire les consultations et les concertations et les réunions nécessaires pour associer tout le monde à la réception avant de sortir un bon plan. Il ne s'agit pas d'un plan Iba GUEYE ou d'une tierce personne. Il s'agit d'un plan en tout cas qui serait adopté par le maximum de sénégalais, le maximum de techniciens, le

maximum de responsable, de football, de connaisseur, un plan plus ou moins consensuel. C'est pourquoi nous avons pris l'engagement de reculer un peu, d'aller en 2000 pour qu'également les stades qui vont abriter les futurs compétitions dans le cadre de cette réforme puissent être réfections, rénovés, disponibles. Parce que pour développer notre football, il faut nécessairement jouer sur du gazon.

Aujourd'hui peu de stades au Sénégal sont gazonnés. Peu de stades sont éclairés. Beaucoup de stades connaissent des problèmes d'eau. Donc nous allons essayer avec le budget de 2000 de régler l'ensemble de ces problèmes qui contribue à une meilleure performance pour le football. Pour les plateaux, je crois avoir répondu. Vous avez parfaitement raison. Nous avons remarqué nous même. Aujourd'hui, j'ai vu des plateaux qui sont fermés depuis bientôt un an et sur lesquels pour le moment aucun match n'a été joué, aucune animation, aucune compétition et qui sont restés pour le moment vide, fréquentés par les jeunes. Je sais simplement que ces localités n'ont jamais connu ce que sait le basket. Il faisait qu'à même des initiateurs, il faudrait du matériel, il faut des filets pour les paniers, il faut des ballons pour l'entraînement.

Mais avec le plan de relance c'est sûr que la fédération de basket-ball va non seulement former des instituts en basket pour qu'à même qu'il y ait au moins au niveau de chaque département au moins quelqu'un qui va s'occuper du basket, au niveau de la région également un entraîneur de basket, un CTD au niveau départemental et que peut être un conseiller ou un animateur polyvalent, sportif parce que comme je l'ai dit tantôt le projet FAC nous a aidé à former au niveau de chaque région 100 animateurs polyvalents. C'est pour occuper donc de ces espaces sportifs et initier les jeunes au basket, au volley-ball, au Handball et pratiquement à pas mal de discipline si l'infrastructure existe sur place.

A ce niveau, nous allons nous atteler à ce plan relance, à faire en sorte qu'en 2000 que ces infrastructures soient pleinement occupées par les jeunesses locales, par les sportifs locaux. Pour le terrain de football, j'ai dit donc que nous avons pris la décision d'aménager les 100 terrains de football après les 80 plateaux de vides fonctionnels, 100 terrains de football au niveau des différentes communautés rurales. Pour le projet ASC emplois, en tout cas je crois avoir répondu. Je crois avoir répondu.

Pour répondre à la question du député Modou AMAR, je pense que c'est une décision électoraliste. Je veux lui faire comprendre que l'idée avait été émise au niveau de Monsieur le Président de la République par les jeunesses elles-mêmes, par l'ONCAV, c'est l'ONCAV qui a proposé à Monsieur le Président de la République, ce type de projet dans le cadre de l'insertion socio-économique des jeunes. C'était en 94 en ce moment je pense que les finances n'étaient pas

tellement en bonne santé pour permettre de financer ce projet et que le projet a connu donc son dénouement l'année dernière dans le budget de 97 ou 98 plutôt. Le Président a bien voulu dégagé un milliard 67 millions pour financer ce projet. Donc, je crois que c'est un projet qui ne date d'aujourd'hui et qui émane de l'idée même de l'ONCAV, du mouvement associatif. Donc, ce n'est pas le Président et encore le gouvernement d'aller dans ce sens mais les jeunes eux même qui ont choisi d'aller dans ce sens. Et ce qu'il faut saluer c'est qu'il faut encourager l'initiative puisse venir des jeunes, je crois que c'est très important.

Quand je vous ai suivi tout à l'heure en disant que oui sur les 9 ou les 10 qui ont été pour le moment retenus, parce que pour le moment 80 dossiers ont été présentés au niveau des institutions financières. Et que le PANECFA à Dakar a été choisi, pour le financement des projets au niveau de la région, l'ACEPT été choisi pour au moins 5 régions et l'ACECAVE qui est une ONG en tout cas, qui s'occupe de financement c'est octroyé deux ou trois pour le financement de ces projets.

Aujourd'hui, nous avons enregistré 80 demandes parce que nous avons dans la phase est, nous avons décidé de financer dans un premier temps 100 projets. Les 100 premiers projets, mais j'ai dit l'autre jour que il ne faut pas dire les 100 premiers projets, sinon la région de Thiès aurait pu être amené, étant plus prompte à déposer 100 projets. Alors dites que la région de Diourbel devrait bénéficier de tant de projets, la région de Saint-Louis tant de projets, et pousser les jeunes, donner des délais même, des délais au terme desquels toutes associations qui n'auraient pas déposé seraient remplacées par une autre ACC.

Mais nous pourrions faire en sorte que d'ici le mois de Décembre, les 100 premiers projets soient totalement financés. Nous butons sur quelques difficultés notamment sur l'apport. j'ai dit l'autre jour qu'il y a un fond participatif, donc, il n'y a pas lieu de demander des garanties. Je parle des garanties, l'apport c'est nécessaire, ça peut être symbolique, ça peut être à la portée des ASC.

Mais pour le fond de garantie, je dis qu'aujourd'hui le CNCA met des semences et des intrants à la disposition des paysans sans demander des garanties. Si on demande à ces jeunes qui n'ont même pas de quoi acheter un bulletin, on leur demande des garanties pour être financé, ça c'est une manière encore de bloquer ces financements. Nous l'avons déploré en réunion de pilotage. Maintenant, il faudrait encore que l'apport des ASC soit raisonnable à la portée des jeunes. Voilà quelques difficultés sur lesquelles nous avons réfléchi la dernière fois et nous avons émis un certain nombre d'idées, pour que en tout cas les financements soient diligentés et je croyais savoir que cette semaine ci normalement, les financements vont tomber. L'ASACAS nous a assuré qu'elle

était prête à financer les projets. Aujourd'hui elle dispose de 30 projets et qu'elle était prête à procéder au financement.

Seulement, il se pose un problème de formation. J'ai dit attention, ne mettez pas la charrue avant les bœufs. Il faut d'abord que ces jeunes entrepreneurs, ces jeunes entrepreneurs, ces futurs entrepreneurs soient formés à la gestion avant de financer. Vous dites oui, votre financement est acquis, mais d'abord faisons la formation et après les financements viendront. Mais ne pas financer les gens sans aucune formation car c'est un moyen à les mener à l'échec. Tous ces paramètres ont été étudiés et pris en compte pour la réussite de ce projet ASC emploi sur lequel Monsieur le Président de la République compte beaucoup et sur lequel la jeunesse compte également beaucoup.

Pour terminer avec le dernier orateur, Cheikh Saliou FALL, je voulais le remercier pour ses félicitations. Pour le DUC, la prestation des garçons au basket, j'ai répondu, pour les filles également.

Pour la piscine olympique nous sommes en train de réfléchir sur le statut. Nous avons reçu récemment des documents que nous allons examiner en réunion de coordination pour donner notre avis par rapport au statut de la piscine.

La formule de la gestion privée nous a déjà proposé par l'architecte conseiller du gouvernement qui envisage que la piscine soit donnée en gestion à des privés. Nous sommes en train de réfléchir à cette question pour voir quelle est la meilleure formule. Que la piscine soit gérée par le ministère ou par une structure privée, l'essentiel c'est qu'elle soit bien gérée. L'entretien d'une piscine ce n'est pas facile. Il se peut qu'il y ait une gestion concertée entre le privé et le ministère. Nous sommes en train de réfléchir que les différentes formules de gestion de cette piscine, pourvu qu'elle soit rentable, qu'elle soit à la portée des sénégalais, au service du sport. C'est ce qui est important. Je pense que vous êtes en tant que Maire de la localité à ce niveau un rôle à jouer.

Pour le tennis également nous avons, les gens considère le tennis comme un sport pour les plus nantis en tout cas nous avons constaté jusqu'ici que ce sont les gens les plus nantis qui font du tennis au Sénégal. Mais cela n'empêche pas au Ministère de tenir compte de l'importance de cette discipline. Pour les derniers jeux africains nous avons retenu dans l'arbitrage de tennis, c'était le tennis de table mais le tennis d'une manière générale. Nous sommes conscients qu'elle peut nous valoir beaucoup de satisfaction et le ministère s'engage en tout cas d'appuyer, à encourager les pratiquants, la fédération et finalement apporter un appui matériel et technique au plan même de l'encadrement.

Je crois que pour le projet ASC emploi vous avez parlé de la cellule d'appui ou d'initiative locale. C'est donc le projet ASC emploi. Je crois avoir répondu à cette question.

Donc voilà Mesdames, Messieurs, Monsieur le Président, Madame le Ministre, Honorables Députés, voilà donc les précisions, les éclaircissements, les réponses que je voulais apporter aux différentes interpellations tout en remerciant l'Assemblée, les Députés pour l'intérêt qu'ils ne cessent de manifester à ce que nous faisons au niveau de ce ministère combien sensible, combien difficile que le problème du sport est très sensible, le problème des jeunes également ; vous comprenez que ce n'est pas toujours facile, les jeunes sont confrontés à des problèmes de chômage, de sous emplois, d'insertion socio-économique, de formation, d'encadrement et de délinquance.

L'Etat fait de son mieux pour apporter des solutions adéquates aux différentes sollicitations de notre jeunesse sur laquelle le président compte beaucoup et ne ménage aucun effort et également il faut se féliciter de la nouvelle création du service suivi national logé à la Primature et qui est entrain de faire un bon travail qui a démarré depuis le mois de juillet qui aujourd'hui doté de locaux fonctionnels et qui aujourd'hui même a démarré, un certain nombre de programme et qui travaille à travers le volontariat national et c'est des actions déployées en direction de la jeunesse, ils vont créer des emplois et sur la base de contrats sur deux ans et que au terme de ces contrats le service s'attellerait à créer en tout cas à trouver des emplois pour les gens qui auraient signer des contrats aujourd'hui dans le cadre d'un volontariat pour intervenir dans le cadre des grands projets de l'Etat, des grands chantiers de l'Etat, donc c'est une manière encore de contribuer, de trouver des solutions aux préoccupations des jeunes de ce pays.

Monsieur le Président, je m'excuse d'avoir été long, je vous remercie et remercie tous les députés.

Merci beaucoup.

Monsieur le Président.

Je vous remercie Monsieur le Ministre.

Je vais passer la parole à Madame la Ministre du budget qui a été interpellé par un de nos députés, vous avez la parole.

Madame la Ministre du budget

Je vous remercie Monsieur le Président.

L'honorable député Cheikh Seck a posé tout à l'heure deux problèmes, le premier c'est la dispersion des services du ministère de la Jeunesse et des Sports et le deuxième c'est en fait la nécessité pour le gouvernement d'accorder des incitations fiscales aux entreprises qui voudraient intervenir dans le domaine du sport et appuyer un peu disons le programme du ministère de la Jeunesse et des Sports. Se sont deux dossiers qui ont été déjà posés donc, discutés au niveau du gouvernement, le premier c'est à dire la nécessité de construire en fait un immeuble pour le ministère de la Jeunesse et des Sports a été discuté à l'occasion des arbitrages sur le projet de lois de finance 2000 et le deuxième donc l'urgence et la nécessité d'accorder des incitations fiscales aux entreprises qui voudraient en fait subventionner le sport, c'est un problème qui a été discuté à l'occasion de la présentation du plan d'action disons du ministère de la Jeunesse et des Sports sur la relance du football, le Premier Ministre assure les deux dossiers, donc pris des décisions que les services sont entrain de mettre en œuvre, il nous a instruit en ce concerne les incitations fiscales à lui faire des propositions que nous allons donc déposer disons sur la table du chef du gouvernement.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président.

Je vous remercie Madame le Ministre.

Messieurs les Députés, je vois des doigts qui se lèvent et je voudrais qu'on accepte tous de clore ce débat, il y en a trois ?

FAMARA SARR
 MODOU DIAGNE FADA
 ABDOU AZIZ DIAGNE
 MAMADOU DIOP DECROIX
 SANOU DIONE
 MOUSTAPHA CISSE LO
 MAMADOU DIOUF
 CHEIKH SECK

Elle est close au moins, le ministre de la culture attend, si on doit continuer à parler comme cela, ça va être difficile.

Monsieur Famara SARR vous avez la parole.

MONSIEUR FAMARA SARR

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, je ne vous ferais pas une mauvaise querelle ou tout au moins je ne profiterai pas de l'occasion pour insister sur la question des

cigarettes « Excellence », je pense simplement qu'il y a un désaccord de principe, nous devons probablement approfondir cette question, je suis convaincu que en tout état de cause, vos services pourront revenir sur cette question parce que vous voyez Monsieur le Ministre, si on prend la logique que vous développez qui consiste à dire, ils donnent de l'argent, ils sont les seuls à donner, je crains que quelque part d'autres entendent et ne veuillent donner. Or nous sommes dans une période où il y a beaucoup d'officine de blanchissement d'argent, dans nos pays comme ailleurs. Je pense que c'est une question sur laquelle il faudra réfléchir, je ne suis pas particulièrement porté sur une polémique sur ça mais je suis contre.

Je voudrais juste préciser Monsieur le Ministre en ce qui concerne le rallye PARIS-DAKAR, il se trouve simplement qu'il a cette caractéristiques d'être une compétition internationale de très haut niveau et qui est lié ombilicalement à notre pays, ne serait-ce que de son tracée, du point de vue de sa dénomination. Je pense que c'est une raison parce que ce rallye est porteur d'une certaine image de notre pays, c'est une raison pour qu'on s'y intéresse particulièrement. Donc il y a mieux. Depuis un certain nombre d'année, il y a des jeunes sénégalais qui à leur corps défendant se sont engagés dans cette compétition. Je dis, c'est un plus pour notre pays. Alors je demande est-ce que vos services ont essayé de se rapprocher de ces jeunes-là et de voir ce qui peut-être fait, même si ce n'est pas en terme de moyens, au moins en terme d'assistance, disons, peut-être matériel, en terme de recherches de sponsoring, éventuellement même en terme d'assistance morale, je pense que cela peut être une très bonne chose pour nous.

Voilà, Monsieur le Ministre, le sens de la question.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le député.

Je passe la parole à Monsieur le Député Modou DIAGNE FADA.

MODOU DIAGNE FADA

Monsieur le Ministre, je n'allais pas reprendre la parole au moins sur la semaine nationale si je n'avais pas remarqué votre commentaire, si j'ai bien compris vous pensez que si le Premier Ministre a été copieusement hué, c'est parce qu'il y a des politiciens qui ont manœuvré pour que cela se passe ainsi, je voudrais tout de suite dire que cela n'a pas été le cas en ce qui le concerne et je crois que l'ensemble des délégués des jeunes du Sénégal ont tenu à marquer cette ouverture de la semaine nationale de la jeunesse de cette façon là, je crois qu'il faudra s'en prendre à d'autres mais peut-être pas aux gens que vous soupçonnez. Les jeunes ont tenu tout simplement tenu à dire qu'ils n'étaient pas d'accord sur

ce qui était en train d'être fait, ils n'étaient pas d'accord sur la politique de jeunesse du gouvernement. Moi c'est comme cela que j'ai compris l'affaire. C'est la raison pour laquelle, je n'ai même pas tenu à insister mais si vous tentez de jeter à l'opposition ce qui s'est passé, je tiens tout simplement à dire que cela ce n'est pas le cas.

Pour ce qui est que conseil national de la jeunesse, ce n'est pas parce que je connais votre position que je ne propose pas le débat. C'est un problème qui est là qui est concret, ce n'est pas parce qu'il y a des jeunes de l'opposition ou du parti socialiste qui sont au sein du conseil national de la jeunesse. Ces jeunes là, ils y sont à travers leurs ASC, à travers leurs foyers des jeunes etc. Je ne pose pas le débat de cette façon là, en tant qu'organisation de jeunesse politique, j'ai le droit d'être représenté là où on dit qu'on décide ou bien qu'on parle au nom de toutes les jeunes. C'est tout simplement moi le problème que j'ai posé, vous pouvez ne pas être d'accord. le gouvernement peut ne pas être d'accord mais c'est ça ma position. Et je voudrais aussi dire que le blocage qui est intervenu au niveau du Conseil national de la jeunesse ce n'est pas du fait de la présences politiques. Ce qui s'est passé quoi, quand on a voulu relancer le conseil national de la jeunesse, le ministre de l'époque a invité à des rencontres avec les différentes organisations de jeunes et il était clair qu'en ce moment là, les organisations de jeunes ne s'étaient pas entendus sur les quotas à attribuer aux parties. Mais en fait la dislocation du premier conseil national de la jeunesse c'était pas dû au fait des contradictions politiques qui existent.

Ensuite je voudrais dire que moi qu'on m'explique le mouvement national des pionniers est un mouvement du parti socialiste. L'actuelle Ministre des relations avec les Assemblées a été le patron de ce mouvement là. Il a été envoyé par ce mouvement là comme vice-président du conseil national de la jeunesse et je crois que le mouvement national des pionniers du parti socialiste est connu comme étant un appendice du parti socialiste. Pourquoi permettre à tel organisme d'être membre du conseil national de la jeunesse en le refusant à l'IJTL ou au mouvement national des jeunes socialistes . C'est ça que j'ai pas compris. Je dis si vous décidez d'exclure les jeunes politiques que tout le monde soit exclu. Sinon demain moi je crée le mouvement le mouvement des benjamins libéraux les jeunes du renouveaux vont créer le mouvement des jeunes rénovatrices et puis personne ne pourra à partir de ce moment là nous dire que vous n'avez pas votre place au sein du conseil national de la jeunesse. Je crois que c'est un cas qui est concret, donc c'est un problème finalement de justice qui se pose et il faudrait que cette question là soit réglée. Darou Mousty nous sommes parfaitement d'accord sur la spécificité de la localité il n'y a pas de doute, la chance que les jeunes de Touba ont et que nous , nous n'avons pas, c'est que les jeunes de Touba ont Mbacké à 7km.

Donc ils peuvent mener leurs activités à Mbacké, ils peuvent 7km pour faire leur activités. Nous, nous n'avons pas cette chance là. Il ne s'agit pas de déplacer le foyer en tant que tel, mais peut être transférer les activités du foyer en un autre endroit pour ne pas gêner. Et je crois que vous devait être d'accord avec nous que cela ne ferait en tout cas l'harmonie déjà qui existe entre les jeunes de Darou Mousty et les autorités religieuses. Donc le conseil régional fera peut être un effort la communauté rurale fera un effort, mais nous pensons aussi que le ministère ne serait-ce que pour permettre aux jeunes de Darou Mousty de s'épanouir devrait pouvoir participer à ces efforts là pour nous permettre de déplacer les activités de jeunesse en dehors de la localité. Nous c'est ça que nous demandons.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Député.

Je passe la parole à Monsieur Abdoul Aziz DIAGNE.

MONSIEUR ABDOUL AZIZ DIAGNE

Merci Monsieur le Président.

Je crois que le Ministre n'a pas bien compris. Il ne s'agit pas pour moi de décourager ou de démoraliser notre équipe de football, à deux mois des compétitions. Je mesure simplement les limites actuelles de notre équipe de football et je compare le football par rapport au basket. Je dis simplement, si nous avons des résultats continus au niveau du basket, c'est que nous avons des clubs performants et les gens ont travaillé sérieusement au niveau des clubs. La preuve en est qu'aujourd'hui les duchesses ont gagné le championnat des clubs. Or, quand on voit l'évolution de nos clubs sur le plan africain, à part la Jeanne-d'Arc l'année dernière, on voit les conséquences. Et je suis heureux de vous entendre dire que tout une réforme est en train d'être faite au niveau du football et peut-être c'est cela, à partir des clubs que nous pouvons avoir une équipe nationale très forte.

Quand c'était le championnat du monde récemment, la coupe du monde, il y a des pays qui se sont fixé des objectifs. Je peux atteindre le quart de finale, je peux atteindre le 8^e de finale, je peux atteindre certains niveaux. Je ne veux pas simplement qu'après le championnat d'Afrique que l'ont arrête et qu'on retourne dans le système d'avant. On l'a connu après Caire 86, on l'a connu après Sénégal 92. Il faut, après, c'est une étape dans la réforme du football. Quel que soit le résultat, on doit continuer à travailler sérieusement pour avoir une équipe continue et performante. C'est pour cela que je voulais le dire, mais ce n'est pas du tout pour décourager. Je dis qu'on doit continuer à travailler, on doit

encore faire beaucoup d'efforts, surtout au niveau des clubs, pour avoir une équipe nationale très forte.

Le deuxième point sur lequel je voudrais revenir, Monsieur le Ministre, je suis convaincu que les navétanes peuvent participer à travers les ASC à renforcer le fonds qui a été mis en place au niveau de l'emploi des jeunes, ASC emplois. Il faut discuter avec les responsables de navétanes pour les pousser à contribuer. Même pour une somme modique, il faut qu'elles participent à cela. Nous voulons que les jeunes soient responsabilisés, nous voulons créer des projets pour les jeunes, mais chaque fois que notre Etat a mis des fonds importants, sans créer des contreparties, on a vu des échecs après. Le problème est là. C'est 3 milliards. Donc, il faut que l'on demande à ceux qui sont intéressés, après la formation, leur participation et à travers les structures des ASC qui mobilisent tout le monde qui tourne autour pendant cette période, je pense qu'on peut les aider à participer davantage. C'est ce que je voulais dire Monsieur le Ministre. Je vous remercie Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Député.
Monsieur Mamadou Diop Decroix, vous avez la parole.

MONSIEUR MAMADOU DIOP DECROIX

Je vous remercie Monsieur le Président.
Monsieur le Président, vous savez que j'ai beaucoup de respect pour vous. Mais je n'ai pas apprécié les commentaires que vous avez faits par rapport à la deuxième liste. Nous ne faisons que nous conformer au règlement intérieur qui nous donne le droit, après intervention du Ministre, de reprendre la parole si nous le désirons.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Monsieur le député je m'excuse pour mon commentaire, c'est parce que le Ministre de la Culture attend. Et il serait dommage de continuer à le faire attendre.

MONSIEUR MAMADOU DIOP DECROIX

Merci.
Je prends note de cela, mais je pense que les Députés ont le devoir de ne pas évacuer le débat concernant le budget du Ministre de la Jeunesse.

Monsieur le Ministre, je m'excuse, je n'étais pas là. J'ai bougé quand vous répondiez à mes interpellations. Je vous remercie pour les clarifications que vous avez données concernant les équipements, on me les a rapportées. Je reviens sur la violence dans le sport. J'ai écouté vos réponses mais il me semble que la question est suffisamment importante pour qu'on ne considère simplement qu'étant donné qu'il s'agit d'un phénomène mondial, les hooligans en Europe etc. qu'on ne pourrait faire quelque chose pour étouffer, à mon avis, dans l'œuf, qui guète notre sport. Jusqu'ici lors des affrontements qui provoquent quelques blessures mais le jour qu'il, je ne le souhaite pas, on arrivera à de situations plus graves, ce sera trop tard. Je pense qu'une réflexion sérieuse doit être menée pour contrer véritablement la violence. Or je ne sais pas comment vous entrevoyez cette question.

Merci.

Monsieur le Président

Je vous remercie, Monsieur le député.

La parole est à Monsieur le député Sanou DIONE.

Monsieur Sanou DIONE

Merci Monsieur le Président.

Vous permettrez de revenir sur une question que malheureusement Monsieur le Ministre n'a pas répondu tellement que le ministère a fait par rapport à cet investissement c'est-à-dire le stade Demba Diop. Vraiment c'est un bijou à l'heure actuelle. Le département a tellement investi le stade Demba Diop que je ne voudrais quand même un, deux ans après retrouver Demba Diop comme les autres stades. Malheureusement mes deux sorties, c'était pour les inviter par rapport à la participation des jeunes politiques au niveau des CCNGS. Vraiment c'est un problème extrêmement complexe. C'est vrai qu'on a débattu au niveau des jeunes politiques ; mais il y a un problème fondamental. Il faudrait qu'on harmonise par rapport aux jeunes politiques. Et vraiment, je l'encourage par rapport à cette défense par rapport à l'intégration de la jeunesse politique.

Le problème fondamental se pose au niveau des jeunes politiques. Et donc j'invite nos amis libéraux à convoquer une concertation avec toutes les jeunes politiques du Sénégal. Nous sommes 41 partis politiques. Les risques d'activités vont poser problème. En son temps quand il fallait donner 5 à la jeunesse politique, est-ce que les autres formations politiques avaient comme référence les dernières élections que ces partis représentent les partis politiques. Le problème s'est posé parce si on devait faire le calcul par rapport au niveau des dernières élections il y aurait des partis qui ne seraient représentés. Il se pourrait

que le PS se retrouve avec 3, le PDS avec un représentant, l'URD avec un représentant. Les autres ça pose une équation. Parce qu'actuellement on n'a pas encore trouvé des jeunesses politiques un consensus par rapport à la représentativité.

Donc le premier blocage se trouve au niveau des jeunesses politique. C'est au niveau des jeunesses politiques qu'il faut se concerter, harmoniser et être d'accord. Je vous assure qu'au niveau de jeunesses politiques, on n'est pas encore tombé d'accord. Il y a un blocage fondamental parce que les 41 partis politiques ne peuvent pas être présents tous au niveau du conseil national. Il faut deux ou trois partis représentés, les autres formations politiques ne sont pas d'accord. Mais ce que j'encourage au niveau de jeunesses libérales, c'est vraiment de créer des mouvements pionniers. Il est vrai qu'en son temps au niveau de l'URD l'idée était là-bas, hormis ce cadre purement politique, ils peuvent contribuer à l'éducation politique. Donc s'ils sont disposés, je pense que créer depuis 1968 avec la loi 6308 du 29 mars, en son temps ; je fais partie des gens qui ont créé ce mouvement, donc je pense qu'avec la contribution de Issa LO et autre, on peut aider la jeunesse libérale, pour la création, donc c'est un moyen peut-être de contourner et de participer au Conseil National de la Jeunesse.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le député. Je passe la parole à Monsieur le député Moustapha CISSE LO.

MONSIEUR MOUSTAPHA CISSE LO

Merci Monsieur le Président.

Je commencerai à dire à Monsieur Mamadou DIOP DECROIX que ce qu'il venait de dire tout de suite me semble un peu incorrect, parce qu'il dit avoir posé des questions et sortir, ne pas écouter ces collègues. Et toujours il a l'habitude de demander qu'on se conforme à la réglementation ou bien qu'on soit correct, il a rappelé à l'ordre Monsieur le Président, donc vous aussi vous devez faire la même chose. C'est une remarque.

La deuxième remarque, c'est que Monsieur le Ministre, vous êtes en face de gens qui font de la comédie. Vous avez apporté les réponses attendues, des réponses bien précises, des dossiers que vous avez bien cernés, je pense que la polémique autour de certains points ne méritait pas en tout cas d'être apportée dans ce débat. Comme l'a dit Monsieur le Président, on devait vraiment évacuer le débat parce qu'il a fait un, il a donné des réponses très satisfaisantes à la

majorité de toute façon à l'Assemblée nationale. Nous avons vraiment été très satisfaits de ce que vous avez dit, les jeunes socialistes majoritaires dans ce Conseil National de la jeunesse le demeure. Cela est évident. Vous avez toujours voulu apporter des problèmes qui n'ont pas d'importance. Parce que le jeu politique c'est ailleurs. C'est pas à l'Assemblée nationale.

Le Ministre, c'est le Représentant de la Nation. C'est un Ministre de la Nation. Il doit de toute façon gérer les problèmes pour tous les sénégalais et il le fait bien. Au vu de tous les sénégalais, il fait bien son travail.

Donc il faudrait quand même évacuer certains problèmes en dehors, ou bien lutter pour des positionnement, mais ici, au niveau de cet hémicycle, nous ne pouvons pas permettre qu'on dise du n'importe quoi.

Et je m'associe à la réponse que vous avez donné Monsieur le Ministre à Monsieur Famara, parce que d'accord l'Organisation Mondiale de la Santé aujourd'hui lutte contre le tabac, nous le savons, mais on n'interdit pas de fumer, parce qu'il y a des usines partout dans le monde, même ceux qui ont initié ce débat-là. On ne peut pas voir donc certains qui sont là, qui font la promotion de la cigarette Excellence et qui aident au développement du sport au Sénégal, mais de ne pas accéder au sponsor, ou bien des choses comme cela.

Monsieur le Ministre, il faut continuer à féliciter et au nom de la représentation nationale majoritaire, nous vous encourageons et nous vous soutenons, c'est ce que je voulais dire. E toute façon, nous vous demandons de continuer sur cette bonne voie, vous êtes sur la bonne voie, et nous sommes prêts à vous assister et à vous soutenir. Voilà, Monsieur le Président, ce que je voulais dire et je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Député.
Monsieur le Ministre, vous avez la parole.

MONSIEUR LE MINISTRE

Merci, beaucoup, Monsieur le Président.
Monsieur le Président, pour revenir sur le problème, j'appuierai fortement l'idée du député Cheikh SECK en tout cas je dis que, je soutiens que l'expérience doit servir à quelque chose. Nous avons constaté que pendant 15 ans, du fait de la présence des jeunes politiques, y a eu des blocages. Et depuis que le comité a été réformé, nous avons remarqué avec beaucoup de plaisir que ça fonctionne et ça travaille normalement. J'ai remarqué que c'est toujours le même qui pose le

même travail, mais il n'a jamais eu à reprocher quoi que ce en ce qui concerne la jeunesse. Moi, je voudrai qu'il nous dise que ça ne fonctionne pas, ça ne marche pas y a ceci, y a cela. Mais son seul problème c'est que les jeunes devraient être représentés.

Monsieur Dieng, comme il dit, il est trésorier de ce concept de la jeunesse, il est membre du Parti Socialiste. Il y a le vice président il est de l'opposition, etc. donc les jeunes politiques sont bel et bien représentées. Je dis que ça marche et on ne change pas une équipe qui gagne. Le jour que ça ne marchera plus, nous allons réfléchir sur d'autres types de solutions.

Maintenant pour ce qui concerne les pionniers, je dis qu'en tout cas, les pionniers remplissent certaines conditions pour entrer dans cette formation. Mais qu'ils fassent en sorte qu'à leur niveau qu'il y ait des structures en tout cas qui remplissent, obéissent aux conditions d'entrer dans ces structures donc, on ne peut pas dire oui, que parce que les pionniers sont affiliés au Parti Socialiste. Nous ne sommes pas là pour évoquer des problèmes politiques, mais je dis simplement que les pionniers remplissent les conditions pour être au CNGS. Je ne cherche pas à comprendre autre chose.

Donc pour le moment nous sommes pour la formule actuelle qui donne des résultats et qui marche et nous allons continuer à soutenir cette formule. C'est la position du ministère, que ce soit clair.

Oui, Monsieur DIOUF. J'ai dit ici pour le stade de Fatick, de Tamba, de Kolda, de Mbour ne sont pas éclairés et que nous sommes entrain de chercher des solutions en rapport avec Monsieur le Premier Ministre et le Ministère de l'équipe des finances pour faire en sorte qu'avant la réforme en tout cas dans les meilleurs délais que ces stades puissent être gazonnés et éclairés. Et nous avons fait une fiche que nous avons transmise en son temps à Monsieur le Premier Ministre et nous attendons sa réaction, mais nous aurions souhaité que tous les stades au moins régionaux soient gazonnés, éclairés qui soient en tout cas fonctionnels. Donc, c'est moi qui a évoqué cette question.

Maintenant, pour le stade Demba DIOP, Sanou DIONE, évidemment, nous allons nous appeler à l'entretien de cet stade, parce que ce n'est pas tout le temps qu'on peut trouver des moyens pour réfectionner. Maintenant que nous avons trouvé les moyens de rénover, nous allons en tout cas faire fonctionner ce stade sur la base des disposition en tout cas pratiques en matière de sport pour le fonctionnement. Parce que les fonctionnements des stades sont réglementés. Il y a un certain nombre de match qu'il faut jouer pendant la semaine, y a un certain nombre de compétition pendant la journée et nous allons d'éviter ce qui c'est passé avant la réception. Parce que avant la réception du stade, nous avons remis

le stade à la disposition des autorités ce qui normal mais quand même que les règles d'entretien et d'utilisation soient respectées. Qu'on dise : voilà les normes d'utilisation d'un stade et nous à partir de cet instant si les gens acceptent de respecter ces normes d'utilisation mais nous mettrons le stade à leur disposition. Mais il n'est plus question de jouer 7, 8 matchs tous les jours sur le même gazon. Il faudrait quand même que nous puissions contribuer à l'entretien ne serait-ce que par le comportement de ces infrastructures sportives qui coûtent chers. Pour l'entretien cette année nous en aurons les moyens.

Le budget d'entretien des infrastructures au niveau du territoire national est passé de 6 000 000 à 56 000 000 sans compter qu'il y a des cantines ; les gens ici refusent de payer mais nous sommes en train de régler ce problème également un comité de gestion sera instauré au niveau du stade pour que le stade puisse générer des ressources qu'il pourra réutiliser pour son entretien.

Il y a donc le budget de l'Etat qui est augmenté, il y a les cantines également, il y a aussi au niveau des compétitions il y a une partie des recettes qui revient à l'entretien des stades. A ce niveau donc pas de crainte, le stade sera entretenu correctement et utilisé rationnellement.

Pour la violence , il a raison. C'est un phénomène que nous constatons tous et auquel personne n'échappe. Aucun pays n'y échappe. Nous avons dit que nous allons faire les efforts nécessaires pour juguler ce fléau qui n'est pas pour contribuer au développement de notre sport. Nous avons cette année comme je l'ai dit avec le ministère de l'intérieur renforcé les problèmes de sécurité. Nous avons organisé des débats, des conférences, des concertations sur la violence souvent avec l'ONCAV, avec certains partenaires privés. Tout le monde s'attelle à juguler ce fléau et également nous avons demandé à l'ONCAV d'insister sur les mesures, les sanctions pour décourager les équipes à provoquer la violence.

A ce niveau donc je suis tout à fait d'accord avec vous sur la manière de réfléchir ensemble avec les partenaires habituels afin de trouver une solution à ce fléau. Les navétanes peuvent contribuer à appuyer les ASC. Je suis tout à fait d'accord si vous posez le problème en ces termes que les navétanes peuvent contribuer au développement du projet ASC emploi peuvent apporter quelque chose sous forme de contre partie. Je suis tout à fait d'accord, d'ailleurs c'est l'idée parce que les GIE sont parrainés par des ASC. Ce ne sont pas les ASC que l'on finance directement. Les ASC secrètent en quelque sorte des GIE. Les GIE sont issus de ces ASC et que les ASC devraient normalement aider même au plan financier ne serait-ce qu'au niveau de l'apport personnel de ces GIE. Mais ce que j'ai déploré tout à l'heure c'est la faiblesse de l'équipe. Vous avez dit très faible, si non vous êtes devant une caméra à l'Assemblée, tout le Sénégal en prendra connaissance mais je crois que ça été un peu un écart.

Si vous l'acceptez dans ces termes nous sommes tout à fait d'accord. Je dis que le Sénégal plus faible que le Togo, le Gabon, encore moins le Burkina. Il y a peut être quelques équipes qui sont deux au Sénégal et en Afrique et aujourd'hui je suis sûr et certain que nous pouvons battre le Togo, le Burkina, le Gabon et pas mal d'équipes en Afrique. Si vous dites qu'au le Sénégal l'équipe est très faible, c'est vous qui l'avez dit. Je dis que je ne suis pas d'accord, je dis que c'est une manière de décourager les joueurs. Après tous les efforts qui ont été déployés, des sacrifices par nos joueurs pour qualifier cette équipe, je dis qu'il ne mérite pas ce terme d'équipe très faible.

Pour le CNG, j'ai répondu, pour Daramousty également je ne reviens pas vraiment sur la question Monsieur DIAGNE, je dis que nous sommes dans l'ère de la décentralisation, les infrastructures sociales sportives, sociales culturelles, sociales éducatives sont transférées aux collectivités locales, je pense qu'il faut d'abord rechercher la solution au niveau du Conseil rural de Daramousty et peut être demander un appoint au niveau du ministère, à ce niveau nous sommes tout à fait d'accord, si vous me comprenez dans ce sens.

Maintenant, pour revenir un peu sur l'ouverture de la semaine de la jeunesse, je dis que je soutiens que en partie je ne dis pas globalement il y a une latitude des politiques qu'il faut déplorer, ça c'est un, deuxièmement nous avons compris que les jeunes attendaient le Président de la République, Monsieur le Président de la République pour lui réserver un accueil chaleureux, après l'ouverture nous avons fait le point c'est Monsieur le Président de la République qui été attendu, peut être en partie il y a eu une déception, il y a une partie aussi Youssou NDOUR a été coupé juste après son démarrage les gens n'ont pas apprécié.

Mais je pense que, Monsieur le Premier Ministre ne mérite pas cela, c'est un modèle de jeunes, polis, courtois, compétent et qui voue du respect à tout le monde, donc à nous notre niveau ce n'est pas important, nous avons compris, comme Cheikh SECK l'a dit tout l'heure, nous sommes dans une année particulière et que toutes les occasions sont bonnes pour essayer de frapper un coup mais je pense que le Premier Ministre a fait d'excellents résultats comme il l'a dit, son gouvernement a fait de très bons résultats tout le monde le constate donc je crois que ça été une appréciation suggestive à mon avis donc ce n'est pas très important mais comme vous revenez sur la question, je vous donne les raisons que nous avons constaté et qui sont déplorables, je pense que notre jeunesse gagnerait quand même à être plus solidaire, plus imaginative à aller vers l'essentiel au lieu de se laisser manœuvrer par certains comme moi.

Je crois Monsieur le Président, voilà les quelques problèmes qui ont été posés.

J'ai failli oublier le député Famara SARR, excusez moi, il est revenu sur le problème d'excellence les cigarettes en tout cas je dis que aujourd'hui, rien n'interdit la publicité autour du tabac rien ne l'interdit, aucune disposition réglementaire ne l'interdit et aujourd'hui nous ne faisons aucune action pour encourager les jeunes pour les pousser à fumer de la cigarette excellence subventionne le sport moyennant des panneaux publicitaires c'est des sponsoring excellence je crois que ne fait rien de mal, elle subventionne parce que même si ce n'est pas le football excellence arrive à vendre ses cigarettes et nous ne pouvons absolue rien, ce que nous considérons c'est l'acte positif de ce qu'il fait pour le sport mais avec ou sans le football excellence arrivera à vendre ses cigarettes.

C'est la réalité, il faut voir la réalité en face, n'est ce pas nous continuerons à accepter tant que c'est légal d'être sponsorisé au niveau du sport par excellence ou par une autre firme qui fabrique du tabac, l'essentiel nous, nous n'encourageons jamais nos jeunes à fumer en tout cas nous ne les pousserons jamais faire une telle voie, ce qui est important aujourd'hui, je ne dis pas que nous allons accepté n'importe quel argent. Nous savons que l'argent Excellence n'est pas de l'argent sale. C'est une entreprise qui tourne, qui fait des bénéfices et qui accepte d'injecter de l'argent dans le sport, et rien ne l'interdit. donc, nous sommes dans un pays laïc et nous sommes obligés d'accepter d'Excellence ou d'une autre société de l'argent qui pourrait profiter au sport national.

Pour le Paris-Dakar, d'emblée nous ne pouvons pas savoir quel sénégalais est engagé dans la compétition. Mais si les sénégalais qui veulent prendre part à la compétition à ce rallye Paris-Dakar, mais le ministère est prêt à apporter son encadrement, son assistance, ses conseils dans tous les domaines. Mais malheureusement, chaque fois nous constatons au dernier moment, que tel sénégalais qui vit en France ou ailleurs s'est engagé dans la compétition et nous gérons comme tout le monde. Mais le rallye quand même ce n'est pas pour rien que les gens continuent à venir à Dakar. c'est parce que au niveau de Dakar se trouve l'assistance nécessaire, il trouve l'intérêt qu'il faut, il trouve l'appui des pouvoirs publics que l'organisation continue de venir à Dakar parce que à Dakar, toutes les conditions sont réunies pour une bonne organisation de ce rallye. Et cela profite également au ministère parce que chaque année, le rallye met à la disposition du ministère 20 millions dans le cadre de l'appui à nos programmes sportifs et aux programmes socio-éducatifs. C'est déjà quelque chose de positif. Donc nous également à notre tour nous ne ménagerons aucun effort pour les appuyer, pour les conseiller et pour les encourager.

Voilà donc Monsieur le Président, les réponses que je voulais apporter aux honorables députés. Je vous remercie. (vifs applaudissements)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Ministre.

Et nous pouvons cette fois considérer que le débat est clos. Laissez finir ce débat là, camarades. Allez-y.

MONSIEUR MODOU DIAGNE

Merci Monsieur le Président.

C'est tout juste pour revenir sur une question qui m'intéresse et sur laquelle je n'ai pas entendu tout à l'heure le Ministre. C'est la présence du Mouvement National des Pionniers.... (brouhaha).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Laissez l'orateur s'exprimer si vous voulez terminer ce débat là.

MONSIEUR MODOU DIAGNE

J'ai entendu les réponses du Ministre tout à l'heure sur Darou Mousty et sur la Semaine de la Jeunesse, donc j'étais bien là quand il répondait à mes interpellations. Je ne l'ai pas entendu sur la présence du Mouvement des Pionniers Socialistes au sein du Conseil National de la Jeunesse. Une loi est une loi. Il faut bien la respecter. Qu'est ce que fait le Mouvement National des Jeunesses Socialistes au sein du Conseil National de la Jeunesse si les organisations de jeunesses politiques ne sont pas admises. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

Monsieur le Ministre, vous... (brouhaha)

Permettez à Monsieur le Ministre de lui donner une dernière réponse.

Un Député

(brouhaha) une question il est sorti de la salle, je ne crois pas devoir vraiment revenir sur cette question Monsieur le Ministre. APPAUDISSEMENTS

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Ministre. Alors la discussion générale est bien close maintenant. Je donne la parole au rapporteur.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR

Je vous remercie, Monsieur le Président.

CHAPITRE 521 - PERSONNEL

Dotations 1999	2.206.096.000	
Services votés		1.490.467.000
Mesures nouvelles		0
TOTAL DU CHAPITRE		1.490.467.000
Contre 2.206.096.000 pour la gestion en cours.		

Monsieur le Président

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 521 ?
Je mets aux voix le chapitre 521.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

Monsieur le Rapporteur**CHAPITRE 522** - MATERIEL

Dotations 1999	1.237.935.000	
Services votés		1.237.935.000
Mesures nouvelles		595.880.000
TOTAL DU CHAPITRE		1.833.815.000
Contre 1.237.935.000 pour la gestion en cours.		

Monsieur le Président

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 522 ?
Je mets aux voix le chapitre 522.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

Monsieur le Rapporteur

<u>CHAPITRE 523</u>	-	ENTRETIEN	
Dotations 1999		43.489.000	
Services votés			43.489.000
Mesures nouvelles			100.000.000
TOTAL DU CHAPITRE			143.489.000
CONTRE 43.489.000 pour la gestion en cours.			

Monsieur le Président

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 523 ?
Je mets aux voix le chapitre 523.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

Monsieur le Rapporteur

<u>CHAPITRE 524</u>	-	TRANSFERT	
Dotations 1999		24.000.000	
Services votes			24.000.000
Mesures nouvelles			0
TOTAL DU CHAPITRE			24.000.000
CONTRE 24.000.000 pour la gestion en cours.			

Monsieur le Président

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 524 ?
Je mets aux voix le chapitre 524.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

Je vous remercie, Monsieur le Rapporteur.

Donc, le budget du Ministère de la Jeunesse et des Sports dans ses différents chapitres sont votés. Je voudrais remercier tous nos collègues qui sont intervenus dans ce débat et ceux qui ont assisté à la séance.

Monsieur le Ministre je vous remercie pour toutes les explications que vous avez du donné ici, nous sommes satisfaits vraiment des renseignements et des informations que vous nous donnez sur notre ministère en plus de la compétence avec laquelle vous le dirigez.

Je vous remercie. Je propose à l'Assemblée de reprendre nos travaux cet après-midi à 15h30 avec le Ministère de la Culture.

Il n'y a pas d'observation ?

Il en est ainsi décidé. La Séance est levée.

- 3 -

Suspension de la Séance